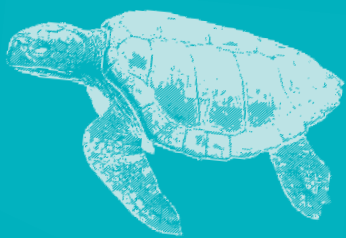




**LE CADRE DE STRATÉGIE UNIFIÉE  
POUR LA PROMOTION DE  
L'ÉCONOMIE BLEUE  
AU CABO VERDE**

2019



Source: INDP



Organisation des Nations Unies  
pour l'alimentation  
et l'agriculture



GOVERNO DE  
CABO VERDE



AFRICAN DEVELOPMENT BANK GROUP  
GROUPE DE LA BANQUE AFRICAINE  
DE DEVELOPPEMENT

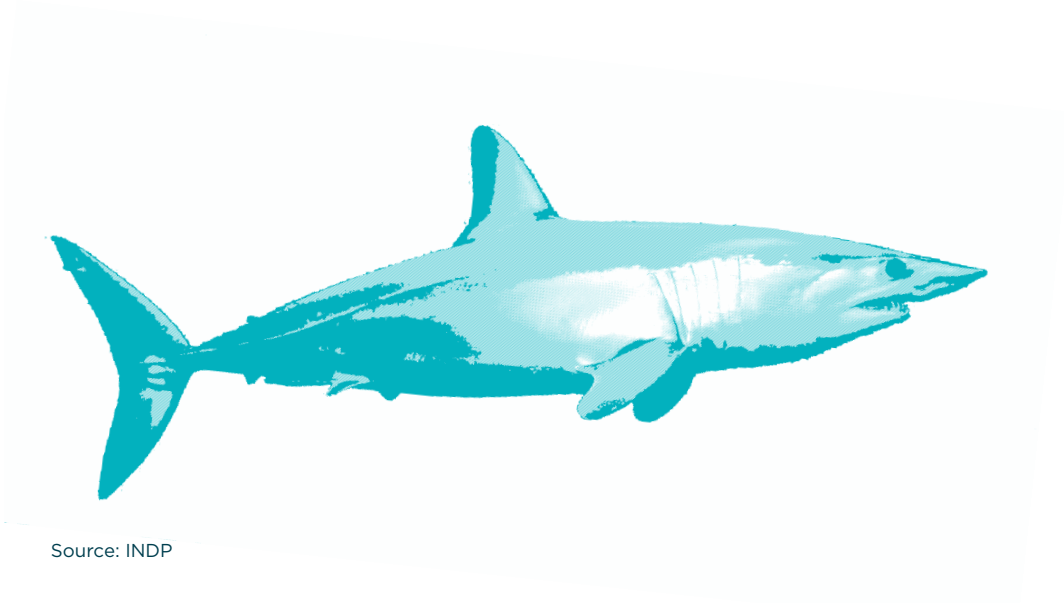
# LE CADRE DE STRATÉGIE UNIFIÉE POUR LA PROMOTION DE L'ÉCONOMIE BLEUE AU CABO VERDE

Appui Technique pour l'élaboration du Plan National d'Investissement pour l'Économie Bleue  
(PNIEB) et la préparation d'un Programme de Promotion de l'Économie Bleue (PROMEB)  
Cabo Verde, 2019



# Table des matières

Préambule	p. vi
1. Introduction	p. 2
2. Quel mode opératoire pour la préparation du CaSUEB	p. 4
3. Considérations géopolitiques et premiers enjeux pour l'action de l'État au Cabo Verde	p. 6
4. Considérations macro-économiques	p. 8
5. Le Cabo Verde dans le contexte des Petits États Insulaires	p. 12
6. Les axes stratégiques structurant le CaSUEB	p. 18
7. Une Économie Bleue articulée à des infrastructures redéfinies, rationalisées et priorisées	p. 20
8. Construire une Économie Bleue sur les niches de Croissance Bleue	p. 22
9. Le cadrage institutionnel et la gouvernance à travers la Charte et ses organes dédiés	p. 86
10. L'Observatoire pour l'Économie Bleue (OEB)	p. 90
11. Les nouveaux mécanismes de financement et la mobilisation des ressources	p. 92
12. Le renforcement des partenariats pour l'action	p. 102
13. Conclusion	p. 106



Source: INDP

# Sigles

<b>AMP</b>	Aires Marines Protégées
<b>BAD</b>	Banque Africaine de Développement
<b>BIOS.CV</b>	Programme Biosphère Cabo Verde
<b>CaSUEB</b>	Cadre Stratégique Unifié pour l'Économie Bleue
<b>CEDEAO</b>	Commission Économique des États d'Afrique de l'Ouest
<b>CITES</b>	Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction
<b>COMAFHAT</b>	Conférence Ministérielle pour la Coopération Halieutique entre les États Africains riverains de l'Atlantique
<b>COPACE</b>	Comité des Pêches pour l'Atlantique Centre Est
<b>CSRP</b>	Commission Sous Régionale des Pêches
<b>CUA</b>	Commission de l'Union Africaine
<b>DCP</b>	Dispositif de Concentration de Poissons
<b>DGA</b>	Direction Générale Environnement (Departamento de Gestão Ambiental)
<b>EB</b>	Économie Bleue
<b>FAO</b>	Agence des Nations Unies pour l'Agriculture et l'Alimentation
<b>FIDA</b>	Fonds International de Développement Agricole
<b>GEF</b>	Fonds Mondial pour l'Environnement (Global Environment Fund)
<b>ICB</b>	Initiative pour la Croissance Bleue
<b>IDH</b>	Indice de Développement Humain
<b>INDP</b>	Institut National pour le Développement de la Pêche
<b>IUCN</b>	International Union for Conservation of Nature
<b>ODD</b>	Objectifs du Développement Durable des Nations Unies
<b>OEB</b>	Observatoire de l'Économie Bleue
<b>OMT</b>	Organisation Mondiale du Tourisme
<b>ONU</b>	Organisation des Nations Unies
<b>Pêche INN</b>	Pêche illicite, non déclarée et non réglementée
<b>PEDS</b>	Plan Stratégique de Développement Durable (Plano Estratégico de Desenvolvimento Sustentável)
<b>PEID</b>	Petits États Insulaires en Développement
<b>PNUD</b>	Programme des Nations Unies pour le Développement
<b>PRAO</b>	Programme Régional de la Banque Mondiale pour les Pêches en Afrique de l'Ouest
<b>TURFs</b>	Droits d'usage territoriaux en matière de pêche (Territorial Use Rights for Fishing programs)
<b>UE</b>	Union Européenne
<b>UPI</b>	Unité de Production Individuelle
<b>VAB</b>	Valeur Ajoutée Brute
<b>Z.E.E.</b>	Zone Économique Exclusive
<b>ZOPACAS</b>	Zone de Paix et de Coopération en Atlantique Sud

# Préambule



*L'Économie Bleue est un nouveau concept et une nouvelle approche pour promouvoir la croissance des économies maritimes et la valorisation des ressources des régions océaniques et côtières, et des zones similaires.*

Les pêches, l'aquaculture, l'environnement marin et littoral, le tourisme et l'écotourisme, les transports maritimes, l'exploitation d'énergies renouvelables, l'extraction de ressources minières, le développement des infrastructures portuaires, tout cela constitue les secteurs économiques clés de l'Économie Bleue. Or, ces secteurs sont dépendants d'investissements lourds qui engagent l'État ou obligent à leur concentration aux mains de quelques acteurs internationaux. Ces coûts publics peuvent impacter l'ensemble de l'économie nationale et donc les capacités de développement des populations, quand les avantages qui leur reviennent restent trop faibles au regard des engagements des ressources naturelles du pays.

Les modèles de croissance en place font que la contribution de ces secteurs aux économies nationales va souvent de pair avec une pression portée aux écosystèmes aquatiques et à l'Océan en général, qui en menace la santé. On peut ainsi mentionner les pêches INN, la détérioration des bilans carbone et énergétique sous l'effet des stratégies de transports et des types d'infrastructures choisies, l'urbanisation et les pollutions qui lui sont associées et qui affectent les écosystèmes littoraux, la pression anthropique d'un tourisme de masse sur des espaces ou des espèces à protéger, et la remise en cause des droits des communautés dépendants des ressources halieutiques. Tout cela impose une attention forte et des choix stratégiques placés dans la perspective du long terme. C'est cet ensemble qui légitime une stratégie pour l'Économie Bleue. Les menaces climatiques rendent plus urgente encore la réalisation de cet objectif et c'est dans ce contexte que les stratégies qui sous-tendent les économies maritimes doivent être repensées pour construire une Économie Bleue par la voie d'une transition accompagnée, soutenue par des incitations, et rendue possible en faisant que communautés et acteurs économiques soient capables de proposer un plan de développement construit pour l'adaptation de leurs pratiques et des changements radicaux de comportement.

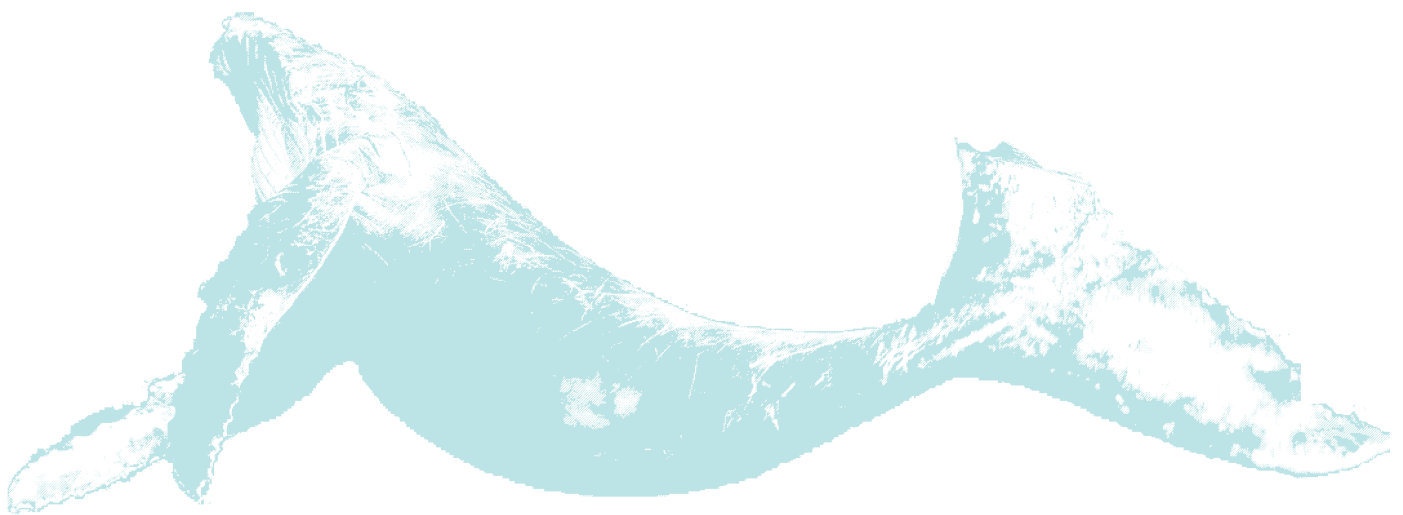
Voilà pourquoi élaborer un cadre stratégique spécifique, cohérent, partagé, impliquant ensemble les secteurs public et privé est la première étape de ce processus de transition. En effet, y sont associés des ajustements institutionnels, de nouveaux outils de suivi évaluation, de communication et de plaidoyer plus

incisifs et la mise en perspective de nouveaux modèles de financement des investissements pour la transition. Les enjeux sont de nouveaux emplois, une croissance durable, la sécurité alimentaire, une meilleure santé environnementale et un développement social plus inclusif et plus équitable. Les menaces climatiques et les risques d'affaiblissement des capacités de résilience justifient l'extrême urgence de cette transition.

La relation économique des sociétés avec l'océan évolue. Principale voie pour le commerce mondial, source essentielle d'approvisionnement en nourriture et source énergétique, l'océan tend à devenir aujourd'hui une force économique en soi. Les moteurs de cette évolution sont nombreux et variés, et trouvent leur origine dans notre familiarité croissante avec l'environnement océanique fondée sur le développement des connaissances. Les nouvelles technologies accroissent les perspectives pour une exploitation durable des ressources océaniques sous-tendues par une croissance démographique forte qui stimule les efforts à produire.

Cette nouvelle perspective est associée au développement possible d'une «Économie Bleue» elle-même liée à une «Croissance Bleue». Ces concepts trouvent leur origine dans des préoccupations environnementales plus larges, en lien avec une prise de conscience croissante des dommages importants causés aux écosystèmes océaniques par l'activité humaine tels que la surpêche, la destruction des habitats, la pollution et l'impact du changement climatique. Mettre un terme aux processus d'exploitation des océans tels qu'ils existent aujourd'hui dans la plupart des pays, programmer la fin d'un accroissement de ces dynamiques, diminuer les changements induits par les activités humaines sur les océans, sont les objectifs qui se retrouvent aux niveaux les plus élevés de l'élaboration des politiques mondiales. Une conscience globale émerge – qui sous-tend les appuis des institutions internationales. Il est encore temps d'agir. Les impacts sur les océans peuvent se ralentir, s'inverser même, mais il est certain que poursuivre comme d'habitude, sans changement, n'est absolument pas une option envisageable.

Chaque pays doit s'interroger sur les défis que pose «l'Économie Bleue» dans son propre contexte économique. Quelles sont les opportunités d'investissement? Quelles sont les voies de transition empruntables, les plus efficaces pour l'économie, efficaces pour l'environnement, et dotées des conditions sociales les plus favorables pour son développement? Quels sont les processus d'investissement innovants, les nouvelles technologies, les chaînes de valeur ou modèles commerciaux propices à la restauration des océans et à leur protection?



Source: INDP





# I. Introduction

Les objectifs de l'EB se placent en droite ligne de l'**Objectif de Développement Durable des Nations Unies 14 (ODD14)** qui vise à «conserver et exploiter de manière durable les océans, les mers et les ressources marines aux fins du développement durable». Les liens avec les autres ODD sont nombreux et particulièrement avec l'ODD 1 et l'ODD 2 qui se centrent sur la pauvreté et l'alimentation.

La FAO soutient depuis 2014, par son Initiative pour la Croissance Bleue (ICB), l'engagement du pays dans la transition vers l'EB. L'ICB vise à concilier croissance économique et amélioration des moyens de subsistance avec l'équité sociale, et à renforcer des systèmes alimentaires transparents, fiables et plus sûrs. L'ICB a été mise en évidence en tant que cadre pour la réalisation du Programme 2030 et plusieurs des objectifs du développement durable, en mettant l'accent sur l'ODD 14. Les objectifs de l'ICB sont:

- i. créer les conditions favorables à la transition vers la Croissance Bleue;
- ii. améliorer la gouvernance des écosystèmes aquatiques;
- iii. conserver la biodiversité et les habitats;
- iv. responsabiliser tous les acteurs de la chaîne de valeur de la pêche et de l'aquaculture.

L'initiative a tiré parti des instruments et approches existants, tels que le Code de

conduite pour une pêche responsable et les plans d'action internationaux, les Directives volontaires pour la sécurisation des pêches artisanales durables, les approches écosystémiques des pêches et de l'aquaculture; œuvrer à la mise en place de l'accord sur les mesures de l'état du port afin de lutter contre la pêche illicite et l'éliminer, non déclarée et non réglementée (INN). De nombreux défis sont à relever, notamment la mise en place de chaînes de valeur efficaces et durables pour les produits de la mer afin de réduire les pertes de poissons et de fruits de mer, qui restent très élevées. Les PEID doivent être considérés comme des «îlots d'opportunités », de nombreuses personnes y passant à la Croissance Bleue en adaptant les phases de sa mise en œuvre à leurs besoins spécifiques. Cependant, des partenariats solides, authentiques et durables, en particulier avec le secteur privé, sont nécessaires pour promouvoir des moyens novateurs de renforcer efficacité et durabilité.

La transition vers l'EB dans laquelle s'est engagé le pays depuis l'adoption de la **Charte dédiée à la Promotion de la Croissance Bleue en 2015**, vise le passage d'une approche sectorielle linéaire et compartimentée, peu propice aux passerelles, au développement de liens et de synergies entre les différents secteurs et entre les différents niveaux de gouvernance (globaux, internationaux, régionaux, nationaux et locaux).

Conformément aux préconisations de la FAO et de la Commission de l'Union Africaine (CUA), «*l'EB promeut la conservation des écosystèmes aquatiques et marins, l'utilisation et la gestion durables des ressources qu'ils abritent, et elle se fonde sur les principes d'équité, de développement avec faible émission de carbone, d'efficacité énergétique et d'inclusion sociale* ». L'EB s'inscrit dans un objectif de coopération et de coordination renforcé au niveau régional et global. Pour ces raisons, l'EB occupe une place centrale dans l'Agenda 2063 de l'UA où elle a été désignée comme le futur de l'Afrique<sup>1</sup>.

Dans le contexte cabo verdien, l'EB concerne à la fois le milieu océanique et les rivages, berges, lacs, cours d'eau et nappes souterraines. Elle considère les activités directement ou indirectement associées aux pêches, à l'aquaculture, à l'exploitation de ressources minérales, aux transports, à l'environnement, aux tourisme et écotourisme, à la production d'énergie renouvelable ou aux prospections de nouvelles molécules.

La stratégie nationale s'inscrit dans les stratégies de l'Union africaine afférentes aux secteurs considérés dans l'EB, comme sa Stratégie Maritime Intégrée (SMIUA) pour l'horizon 2050, la Charte Africaine du Transport Maritime, ou la Vision Minière pour l'Afrique (VMA).

La stratégie nationale doit se penser en cohérence avec les conventions et accords internationaux dont est parti le Cabo Verde (CNUDM ou Convention de Montego Bay, Code de Conduite de la FAO, autres accords

des instances de l'ONU, accords liés aux Commissions d'Intégration Économique comme la CEDEAO et commissions régionales ou sous-régionales sectorielles comme la CSRP). La stratégie considèrera également les conventions, accords et travaux relatifs aux politiques en matière de climat et de renforcement de la résilience des Petits États Insulaires en Développement.

**Le Cadre de Stratégie Unifiée pour la Promotion de l'Économie Bleue au Cabo Verde (CaSUEB)** vise à définir les contours de l'Économie Bleue en évoquant dans chacun des champs sectoriels concernés, les actions à conduire pour une bonne gouvernance des océans et des zones aquatiques. Ces actions mises en œuvre par le Gouvernement du Cabo Verde doivent ouvrir la voie à une croissance économique durable, fondée sur la préservation et l'exploitation des écosystèmes aquatiques. Cette croissance dite Croissance Bleue est orientée au profit du développement durable du pays, en vue de l'accroissement des bénéfices économiques et sociaux de sa population et du maintien des qualités des écosystèmes. De plus, cette croissance contribuera au renforcement de la résilience globale au changement climatique.

Le CaSUEB s'inscrit dans le processus de transition en privilégiant une approche intégrée, systémique, dynamique, inclusive et participative, qui met en jeu les activités et usages liés aux écosystèmes aquatiques. Le CaSUEB brasse les dimensions environnementale, sociale et économique de toutes les activités et usages contenus dans l'EB.

1. En 2015, l'UA a lancé la Journée africaine des mers et des océans, désormais célébrée le 25 juillet, ainsi que la Décennie des mers et océans 2015-2025, symboles de ralliement à la cause de l'EB.

## 2. Quel mode opératoire pour la préparation du CaSUEB

Le CaSUEB s'articule en cohérence avec le **Plan Stratégique de Développement Durable du Cabo Verde pour la période 2017-2021**. Il donne au processus de transition un rôle-clé dans la mise en concordance et en synergie des stratégies sectorielles, avec, comme enjeu, la promotion de l'EB. Les engagements déjà programmés et les coopérations en place doivent se valoriser dans le processus de transition.

La Charte pour la Promotion de la Croissance Bleue (2015), la création d'un Secrétariat d'État Adjoint au Ministère de l'Économie Maritime (SEEM, 2017), le programme de coopération tripartite signé avec la Banque Africaine de Développement et la FAO (UTF CVI 047, 2017) et la création au sein du SEEM d'un Observatoire pour l'Économie Bleue (OEB, 2018), tout cela contribue à la préparation du CaSUEB qui sera lui-même articulé à un Plan National d'Investissement pour l'Économie Bleue, appuyé pour sa mise en œuvre par un Programme Prioritaire de Promotion de l'EB (PROMEB).

Le CaSUEB a été élaboré en suivant un processus participatif impliquant les institutions publiques, privées et la société civile.

Les objectifs du CaSUEB vont permettre la clarification des enjeux liés aux potentiels identifiés en 2016 à travers les «Niches de Croissance Bleue» (Programme FAO/FMM, Initiative Croissance Bleue). Puis sera proposée la planification des moyens nécessaires à la concrétisation des potentiels. Enfin, le tout sera placé dans un partenariat consolidé mettant en présence côte à côte le secteur public et les secteurs privés (PPP). Des plateformes de dialogue, animées par l'OEB seront créées en vue de contribuer à la définition des enjeux, à l'évaluation des moyens nécessaires à leur exécution et à la définition des partenariats public/privé qui s'imposent au processus de transition vers l'EB et le développement durable. Ces plateformes doivent constituer de véritables réseaux pour conduire le changement par le rapprochement des fonctions de recherche-développement et innovation avec les fonctions de soutien à l'entrepreneuriat et création d'entreprise.

Ainsi, le CaSUEB doit tirer profit de nouveaux instruments de réflexion mis en place, de nouvelles formes d'échanges entre acteurs privés et publics, et de nouvelles formes de représentation des défis liés à une vision globale de l'EB.



Les approches sectorielles et plus encore les réponses sectorielles doivent amener des réponses impliquant plusieurs domaines d'activité et plusieurs groupes d'acteurs, plusieurs territoires géographiques ou sphères d'action institutionnelle, afin de démultiplier les chances de succès, optimiser les bénéfices, rendre plus efficaces les investissements et les programmes de mise en capacité des acteurs publics et privés, le tout pour une bonne gouvernance et une croissance économique durable fondée sur les ressources et écosystèmes aquatiques.

En faisant cela, la pêche pourra trouver par exemple dans les préoccupations et actions en faveur de l'environnement, l'économie maritime et le tourisme, des éléments de mutualisation des actions publiques et des investissements à plusieurs niveaux spatiaux et temporels. D'autres secteurs, comme les transports, la production d'énergie, le commerce, en feront de même liant entre eux

des investissements, des projets, des institutions et des régulations, des marchés (énergie et chaînes de valeur, stratégie de conservation et de mise en exploitation d'écosystèmes ou de ressources bioécologiques, etc.).

La participation des parties prenantes dans la définition du CaSUEB constitue non seulement l'un des défis, mais aussi une première étape vers leur engagement dans la mise en œuvre de l'EB ainsi que dans le suivi et l'évaluation des bénéfices que les communautés pourront en retirer. L'OEB sera le fer de lance de ce processus. Il devra, à terme, en assurer la pérennité. La phase de formulation du CaSUEB, parce qu'il permettra le rapprochement des acteurs, doit déboucher sur l'identification de prototypes concrets susceptibles de contribuer à la démonstration des changements attendus et liés à la promotion de l'EB.

### 3. Considérations géopolitiques et premiers enjeux pour l'action de l'État au Cabo Verde

L'Économie Bleue est synonyme d'opportunités nouvelles connues ou potentielles. De ce fait, la saisie de ces opportunités tient à la capacité du pays à asseoir ses droits sur des ressources déjà identifiées mais aussi sur des ressources océaniques et aquatiques que la maîtrise des innovations ou les découvertes futures permettront de valoriser.

Au premier rang des enjeux, dans un contexte global de compétition et de concurrence, se trouve la délimitation territoriale où s'exercent les droits nationaux, destinée à la fois à identifier les potentiels et à préparer les conditions de leur valorisation.

Au second rang de ces enjeux, et notamment dans le contexte d'un PEID comme le Cabo Verde, se trouve la capacité à gérer des intérêts croisés, partagés, locaux, nationaux et internationaux. La distribution des ressources exploitables, exploitées ou potentielles, suppose souvent des négociations, des accords, des conventions, des coopérations, des partenariats, que la gouvernance nationale doit intégrer en lien avec l'EB afin d'en tirer les meilleurs avantages et profits dans la durée.

Enfin et au dernier rang de ces enjeux et considérations géopolitiques, c'est le long terme qui doit être la référence dans les stratégies nationales et au travers des orientations données aux dimensions internationales. Car c'est là que les temps d'action, d'engagement et de concrétisation sont les plus incertains : ils dépendent en effet de la qualité et de la force de partage de visions communes entre plusieurs états d'une même sous-région, région ou de la planète toute entière. C'est là aussi que les priorités qu'imposent les menaces communes encourues et les vulnérabilités doivent être portées à l'agenda des grandes institutions, conventions et accords. Ce sont, dans ce contexte, les questions du changement climatique, du développement durable, de la sauvegarde de la souveraineté, de la lutte contre la pauvreté, de la sécurité alimentaire, de la protection de l'environnement, du développement d'un commerce équitable, du renforcement des résiliences, de la réduction des conflits et de la paix qui nécessitent du temps.

De par sa dimension et ses propres enjeux, l'EB impose son propre agenda géopolitique

et incite au renforcement des coopérations et des partenariats. Elle invite à l'émergence de pays leaders, porteurs d'un projet d'élaboration d'une vision pour des États d'une même région, quelquefois moins menacés pour eux-mêmes, mais parfois aussi simplement moins sensibilisés là où les menaces et les vulnérabilités sont moins importantes. Leur dépendance océanique peut alors être moins forte.

De ce point de vue, le Cabo Verde, dans cette zone géographique de l'Afrique de l'Ouest, pourrait porter une initiative à travers un message à partager avec les organisations sous-régionales ou régionales auxquelles il contribue. Et ce, par la mise en avant de quelques priorités ciblées, d'exigences comportementales et stratégiques nouvelles, et la proposition d'un agenda commun à établir en concertation sous l'égide de l'une de ces organisations sous-régionales.

Les PEID de l'Afrique peuvent y trouver une raison objective de peser tous ensemble sur la scène internationale afin de porter ainsi pour eux-mêmes comme pour la totalité du

continent africain, une voix forte, coordonnée et audible grâce à l'attention qui leur est portée et à leur réseau fortement intégré à l'échelle mondiale.

Sous cette initiative, partager une définition commune de l'EB et la promouvoir dans les espaces régionaux (dans ce cas par exemple à travers la CEDEAO, la CSRP, la COMAFHAT, ou d'autres organisations sectorielles), puis, travailler ensemble à l'ajustement des dispositions juridiques, de la gouvernance, à la mobilisation de fonds d'investissement et à la création de nouveaux mécanismes financiers d'incitation au changement pour les mettre en œuvre à l'échelle nationale, tout cela pourrait constituer un défi majeur.

Délimiter les territoires nationaux, envisager les actions communes en haute mer, renforcer les coopérations, repenser les partenariats, adapter les accords internationaux aux nouveaux enjeux, activer les instruments internationaux, tels sont les éléments constitutifs d'une première sphère d'activités étroitement liées par l'EB qui les stimule.

## 4. Considérations macro-économiques

L'Économie Bleue cherche à stimuler une croissance durable à partir des ressources aquatiques, de nouvelles opportunités d'emplois et d'investissements, l'adoption d'innovations, offrant des avantages concurrentiels aux industries émergentes et chaînes de valeur déjà existantes ou à celles liées à de nouveaux produits et marchés. Cette croissance est par conséquent liée aux potentiels de ressources et à l'étendue de l'espace national disponible (ZEE).

Le CaSUEB doit être en cohérence avec l'idée selon laquelle l'EB vise une croissance durable associée aux ressources aquatiques et porteuse d'exigences environnementales et sociales. L'importance de ces critères de durabilité et d'exigences environnementales et sociales, fera que les orientations stratégiques contenues dans le CaSUEB seront un moteur et un catalyseur importants de l'EB. Elles constitueront un élément-clé du

développement des ressources océaniques nationales.

Pour consolider cette définition ainsi que les orientations stratégiques portées par le CaSUEB, la mesure du poids de l'EB dans l'économie nationale donnera au Cabo Verde une compréhension de premier ordre de son importance et des enjeux. La contribution économique de l'océan est la plupart du temps mal connue et, de ce fait, sous-évaluée dans de nombreux pays. Les systèmes comptables nationaux traitent majoritairement des grands secteurs - pétrole, gaz, tourisme et immobilier côtier - séparément. Dans le même temps, peu d'estimations donnent une idée de la valeur des biens et services non marchands, (contribution de la qualité des écosystèmes au développement de secteurs comme le tourisme, l'écotourisme, séquestration du carbone, qualité de vie).

**TAB. 1: CLASSIFICATION DES SERVICES RENDUS PAR L'OCÉAN ET LES INDUSTRIES ASSOCIÉES**

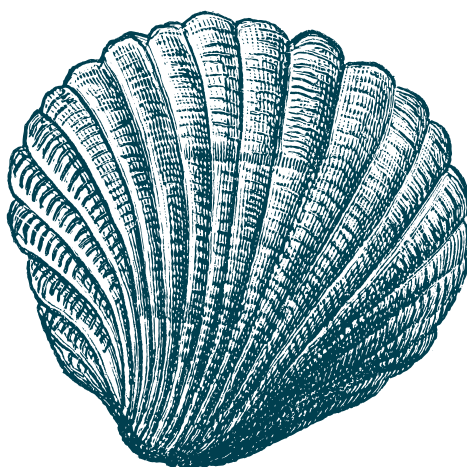
Type d'activité	Service fourni par océan	Industrie en place	Industries émergentes ou nouvelles	Moteur de croissance
Capture des ressources marines vivantes	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Alimentation</li> <li>• Emploi</li> <li>• Biotechnologie</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Pêches, Aquaculture</li> <li>• Transformation</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Pêches, aquaculture</li> <li>• Pharmacie, chimie, cosmétique</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Sécurité alimentaire</li> <li>• Demande protéines</li> <li>• Industrie santé, bien être</li> </ul>
Extraction d'autres ressources	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Minéraux</li> <li>• Énergie</li> <li>• Eau</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mines sous-marines</li> <li>• Pétrole</li> <li>• Gaz</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Ressources profondes</li> <li>• Renouvelables</li> <li>• Dessalement</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Demande minéraux</li> <li>• Énergies alternatives</li> <li>• Pénurie d'eau douce</li> </ul>
Commerce et transport maritimes	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Transport et commerce maritimes</li> <li>• Tourisme et activités récréatives</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Transport et commerce maritime</li> <li>• Port, infrastructures</li> <li>• Tourisme</li> <li>• Développement littoral</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Écotourisme</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Croissance transport</li> <li>• Régulations internationales</li> <li>• Croissance tourisme et régulation écotourisme</li> <li>• Urbanisation littorale</li> </ul>
Défis pour la santé des océans	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Surveillance et suivi des océans</li> <li>• Séquestration du carbone</li> <li>• Protection côtière</li> <li>• Dégradation des habitats</li> <li>• Élimination des déchets</li> </ul>		<ul style="list-style-type: none"> <li>• Technologie et Recherche développement*</li> <li>• Carbone bleu*</li> <li>• Protection habitat, restauration*</li> <li>• Assimilation des nutriments et des déchets solides*</li> <li>• Pêche durable*</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Recherche développement</li> <li>• Technologies Océans</li> <li>• Croissance des activités de protection et conservation</li> <li>• Aménagement du territoire et développement des zones côtières, des zones maritimes et des criques (bassins maritimes)</li> </ul>

\* Activités pouvant contribuer à l'amélioration de la santé des océans.



Pour cette évaluation comptable de l'EB, de meilleures données économiques et scientifiques sont nécessaires ainsi que l'amélioration de la qualité des données existantes pour certains secteurs (pêche et stocks disponibles notamment). Les approches actuelles de la valorisation de l'EB pourraient sous-estimer sa contribution, en particulier la valeur des biens et services non marchands comme l'illustre le tableau 1, les avantages écosystémiques tels que la

protection des côtes par les récifs coralliens ou la séquestration du carbone. Malgré l'amélioration des méthodes comptables et des techniques de valorisation de ce capital naturel, il reste des lacunes dans les données et informations nécessaires pour évaluer avec précision les avantages écosystémiques et au niveau où l'information peut être utilisée pour mieux orienter les décisions politiques et d'investissement<sup>2</sup>.



Source: INDP

---

*2. La richesse d'un pays est ce qui sous-tend le revenu produit par ce pays. Elle comprend le capital matériel mais aussi le capital immatériel fait des avoirs naturels comme les ressources marines vivantes, les ressources minérales et végétales, mais aussi le capital humain et social. Les indicateurs de mesure de cette richesse doivent couvrir l'ensemble de ces biens qui contribuent à la croissance, au développement et potentiellement au bien-être. Plusieurs pays ont adopté de nouvelles méthodes comptables mieux adaptées à l'océan: par exemple, le système de comptabilité de l'économie océanique chinoise comprend un produit océanique brut ainsi qu'un compte-océan vert. En Europe également, plusieurs pays se sont lancés dans la production de comptes-satellites pour l'océan ou dans la révision des contributions des secteurs de l'Économie Bleue aux indicateurs macro-économiques.*

## 5. Le Cabo Verde dans le contexte des Petits États insulaires

Le Cabo Verde est un pays extrêmement vulnérable sur le plan économique et à faible revenu, qui a quitté son statut de pays moins développé, en décembre 2007, par rapport aux petites économies insulaires, en particulier les TOP 10 PEI (Petits États Insulaires). La différence est significative lorsque la variable considérée est l'Indice de Développement Humain (IDH) ou le PIB per capita. En tant qu'économie insulaire, le Gouvernement a tendance à ne pas se borner au tourisme, en introduisant le concept et la stratégie de plateforme-pays.

Selon Marone et Nshimyumuremyi (2014), outre les défis dus au climat aride du pays, à la formation archipélagique et à la faible population, un avantage économique d'un plus grand impact issu du secteur touristique en croissance rapide, ayant favorisé la création d'emplois, dépend de réformes structurelles potentielles qui facilitent l'intégration entre ce secteur et le marché local des biens et services.

C'est dans ce contexte que le Gouvernement du Cabo Verde a de grands défis à relever dans son programme de gouvernance, tels que:

1. Une croissance économique durable et inclusive;
2. La réduction des disparités régionales;
3. La lutte contre le chômage, en particulier le chômage des jeunes;
4. L'utilisation des avantages démographiques;
5. L'innovation;
6. L'investissement dans une Éducation d'Excellence;
7. La renforcement de la sécurité.

L'économie Cap-Verdienne est en pleine croissance, reflétant la tendance extérieure favorable des économies auxquelles elle se rapporte le plus, à savoir la zone euro, l'impact des réformes en cours et la confiance des consommateurs et des entreprises.

En 2017, les estimations indiquent que l'économie a progressé de 4%, principalement en raison d'un accroissement à deux chiffres des entrées de touristes, de la reprise du crédit au secteur privé et d'une forte confiance des consommateurs (ménages et



secteur privé). Selon des estimations récentes, l'économie pourrait continuer son taux de croissance en 2018 en atteignant 4,3% à 4,7%, soutenue par les mêmes facteurs de croissance. À moyen terme, la croissance tend à se stabiliser en moyenne à 4%, mais le Gouvernement voudrait atteindre les 7%/an, ce qui est l'un de ses grands défis.

L'inflation est en moyenne positive, d'environ 1%, ce qui reflète l'instabilité des prix et les hausses successives des prix des produits énergétiques pétroliers. Le déficit du compte est estimé à environ 8,8% du PIB dans un contexte où l'importance des recettes apportées par le tourisme est diminuée par l'augmentation rapide des importations onéreuses des produits pétroliers, et par la baisse des transferts d'émigrés, bien qu'ils soient essentiellement financés par des investissements privés étrangers.

En outre, d'après les estimations, le Cabo Verde est parvenu à réduire le déficit budgétaire de 3,1%, en 2016, à 3,0% du PIB, en 2017, et la dette publique est passée de 129,5% à 126% du PIB. Par conséquent, l'endettement élevé constitue un défi majeur dans la recherche d'alternatives au financement du développement, en faisant appel à des prêts publics externes, dans un scénario de réduction progressive de l'aide publique au développement par voie de donations.

Au défi de la croissance économique s'ajoute celui de la réduction des disparités régionales avec une forte corrélation entre elles et la pauvreté. D'après les données de l'INE sur les comptes nationaux, la contribution de la Valeur Ajoutée Brute (VAB) de chaque île à la formation de l'économie a présenté une répartition linéaire et inégale, l'île de Santiago représentant 52% du PIB, suivie de São Vicente avec 16% et Sal 12%. Ces chiffres illustrent les écarts régionaux auxquels le pays

est confronté. Au niveau sectoriel, il existe également des asymétries, le secteur tertiaire<sup>3</sup>, dynamisé par le tourisme, contribuant le plus à la VAB (70%), suivi du secteur secondaire<sup>4</sup> (19%) et, enfin, le secteur primaire<sup>5</sup> qui représente 11% de la production totale. L'une des conséquences directes de ces asymétries est la localisation de la pauvreté dans le pays. Selon les données de la Troisième Enquête sur les Dépenses et le Revenu des Ménages (III IDRF) de 2015, au Cabo Verde environ 35% de la population vivait dans la pauvreté, et 10,6% dans une pauvreté extrême. La pauvreté se manifeste plus intensément dans les zones rurales et en particulier dans les zones côtières.

Toujours selon l'IDRF 2015, 386 147 individus âgés de 15 ans et plus vivent au Cabo Verde, dont 63,9% (246 680) constituent la main d'œuvre, c'est-à-dire la population active, 209 725 sont employés et 36 955 au chômage (15%) en 2016. Le secteur tertiaire est le principal générateur d'emplois au Cabo Verde: environ 61 employés sur 100, principalement urbains, représentent 72,6% de l'emploi. Dans les zones rurales, le secteur primaire génère 54 emplois sur 100, ce qui y explique en partie la forte incidence et la concentration de la pauvreté, compte tenu du niveau de sous-emploi et de faibles revenus dans un secteur qui reste principalement familial et traditionnel.

La disparité dans l'accès aux opportunités économiques et à l'emploi entraîne un déséquilibre dans l'accès aux revenus. Ainsi, 54,3% des emplois sont à Santiago, suivis de São Vicente avec 16%, et ces deux îles représentent environ 70% des emplois générés dans le pays. En ajoutant l'île de Sal, elles représentent 79% des opportunités d'emploi du pays. Le secteur privé, principal générateur d'emplois, en fournit 39%, suivi du travail indépendant: près de 25% des employés, et de l'administration publique: 16%. Environ la moitié de la population occupée n'a ni contrat ni relation de travail.

3. 80% de la VAB du commerce sont générés à Santiago et à São Vicente, et, d'autre part, 64,3% de l'hébergement et de la restauration, activités touristiques directes, sont concentrés à Sal (40,2%) et à Boa Vista (24,1%).

4. 90% des industries manufacturières sont situées dans les îles de Santiago et São Vicente.

5. Environ 87% de la VAB de l'agriculture provient des îles de Santiago (52,4%), Santo Antão (20%) et Fogo (15,2%).

Parallèlement au système formel, le Cabo Verde, dans le cadre du secteur informel, présente des enjeux et des opportunités majeurs pour la modernisation et la diversification de l'économie. L'introduction de nouveaux modèles organisationnels, intégrant le concept d'économie solidaire, en réduisant la bureaucratie et introduisant des éléments du mécanisme du marché, peuvent être des facteurs décisifs pour la réduction de l'informalité et l'intégration des Unités de Production Individuelles (UPI) dans l'économie formelle. Des réformes fiscales et institutionnelles ont été introduites mais sont insuffisantes pour changer l'informalité économique. L'interaction et la connectivité, les transports inter-îles et intersectoriels (notion de chaînes de valeur), la réduction du coût de ces facteurs, ainsi que l'approfondissement de l'interaction entre les différentes chaînes de valeur, peuvent être un mécanisme de réduction de l'informalité au Cabo Verde.

En 2015, le Cabo Verde comptait environ 33 228 UPI, dont 26 446 000 étaient concentrées en zones urbaines et 6 783 en zones rurales. L'industrie est le secteur où il y a le plus d'informalité. En ce qui concerne la pyramide des âges de l'UPI selon le lieu de résidence, en milieu urbain, la plupart des acteurs informels ont entre 35 et 40 ans, contre 30 à 35 ans dans les zones rurales. Quant au nombre de personnes, chaque UPI compte en moyenne 1,2 personne. Environ 60% des personnes qui travaillent dans ce secteur sont des femmes et 12% ont moins de 25 ans. L'âge moyen est de 40,4 ans. La durée moyenne de service au sein de l'UPI est de 9,5 ans. La plupart des acteurs du secteur informel sont des vendeurs ambulants (47% n'ont pas de lieu de travail fixe). Le temps de travail moyen par semaine est de 38,6 heures. Le revenu moyen des actifs du secteur informel, selon le lieu de résidence, en 2015, est de 32 700 Escudos, tandis que le revenu médian est de 30 600 Escudos. Le montant moyen de capital par UPI est de 36 039

milliards d'Escudos. 90,3% du capital de l'UPI provient de l'épargne, de dons, d'héritages, de prêts familiaux et autres origines. L'enquête a montré, en outre, que 61,2% des UPI ne sont pas disposées à s'inscrire et 71,5% ne veulent pas payer les impôts. Elle indique que la principale difficulté rencontrée est le flux de produits dû au manque de clients. 57,2% des UPI envisagent à l'avenir de rester dans le secteur informel. Les données montrent également que le chiffre d'affaires annuel, la production et la valeur ajoutée générés par les UPI sont de 27,7 milliards d'Escudos. D'autre part, la contribution du secteur informel non agricole au PIB national est de 18,7 milliards d'Escudos, ce qui représente 12,1% du PIB. Mais le secteur agricole informel emploie 39 751 personnes, représentant 20,5% de la population active du pays.

Le chômage reste très élevé et plus marqué chez les femmes (17,4%) que chez les hommes (12,9%) en 2016. Bien que n'occupant que 45% des emplois, et donc minoritaires en tant que population active, les femmes représentent la majorité de la population âgée de 15 ans et plus. Le chômage touche particulièrement les jeunes, au moins 41 sur 100.

Pourtant les chiffres du chômage se sont améliorés selon les données de l'INE pour l'année 2017, avec une diminution de 2,8 points de pourcentage par rapport aux précédents, se situant autour de 12,2%.

Le chômage constitue un défi permanent pour le Cabo Verde, qui, en conséquence, cherche à activer une politique de l'emploi renforçant l'éducation technique et professionnelle, associée à l'innovation d'un système de financement par la microfinance et de programmes d'entrepreneuriat, en particulier pour les jeunes. Pour les femmes, la création d'emplois susceptibles de générer des revenus dépend de partenariats avec des organisations de la société civile cherchant des solutions.

En matière d'égalité de genre, on souligne la nécessité d'accélérer l'accès des femmes à un travail décent, notamment dans les zones rurales et chez les jeunes, l'accès aux pouvoirs de décision, y compris dans la sphère politique (le pourcentage de députés au Parlement est de 23,6%, celui des femmes élues au sein des collectivités locales de 26,3%). Il convient d'institutionnaliser des services d'aide aux victimes de violence fondée sur le genre (VBG), domaines dans lesquels leur situation est toujours défavorable. Les principales activités des femmes sont le commerce, l'agriculture et le travail domestique, tous marqués par l'informalité et le faible revenu. Dans le secteur informel, 62,5% des initiatives viennent des femmes et elles constituent 88,9% des travailleurs indépendants dans des zones peu productives et à faible revenu.

Il y a également d'autres questions liées au genre, notamment:

- i. le fait que l'abandon scolaire soit plus fréquent chez les garçons que chez les filles, afin qu'ils puissent aller travailler en raison de la pauvreté de leurs familles;
- ii. bien que les filles tombent souvent enceintes et interrompent leurs études, leur taux de réussite à la fin est supérieur à celui des garçons.

Toujours à propos de l'éducation, en dépit de progrès dans l'accès à l'éducation de base et secondaire dans toutes les municipalités du pays, puis au niveau supérieur, il reste une sélection, non pas par mérite, mais par l'existence quasi exclusive de ces possibilités dans les îles de Santiago et São Vicente, associée par ailleurs à l'insuffisance de ressources des familles. Un mécanisme de discrimination positive favoriserait l'équité et l'accès à l'enseignement supérieur mais il n'a pas encore été mis en place.

Outre l'accès à l'enseignement supérieur et technique, la qualité de l'éducation continue

d'être le défi majeur à tous les niveaux de l'enseignement, nécessitant des améliorations ainsi que des paramètres permettant de mesurer sa qualité. Dans le cas particulier de l'enseignement supérieur, les cours offerts par les universités ne correspondent pas souvent aux besoins du marché et il n'y a actuellement aucun financement systématique de la recherche académique et scientifique.

Pour ce qui est des soins de santé, il y a eu des progrès, en particulier dans les soins primaires, le nombre des centres de santé passant de 17 en 2010 à 28 en 2013. Cependant, la prestation de ces services pose des problèmes d'efficacité et d'efficacités, principalement dus à un accès inégal et à l'absence de spécialisations. Pour ce qui concerne l'accès aux soins, les habitants de Santiago et de São Vicente ont un avantage par rapport à ceux des autres îles. En effet, secteur public et privé y offrent de meilleurs services pouvant servir de référence. Même l'accès aux services qui renforcent l'autonomie des femmes est déséquilibré. Par exemple, les besoins non satisfaits en matière de planification familiale chez les femmes vivant en union de fait, sont respectivement de 7,8% et 8,2% à Sal et São Vicente et de 20% et 21% à Fogo et à Santiago Norte. Enfin, dans le domaine de la spécialisation, il y a pénurie d'infirmiers spécialisés, et donc, par défaut, emploi d'auxiliaires des services généraux pour effectuer leurs tâches.

En raison des caractéristiques démographiques traduites en dividendes démographiques, la santé et l'éducation sont les piliers fondamentaux du processus de développement du pays. L'augmentation de la population en âge de travailler peut devenir une opportunité pour la croissance économique, si une grande partie de la population, en particulier la population économiquement active, est en bonne santé, a accès à une formation et à un emploi décent, sûr et productif. La question-clé est de savoir comment le Cabo Verde peut

exploiter cette dynamique et en tirer parti pour garantir, de manière positive, son processus de développement, stimuler la croissance économique et promouvoir une transformation structurelle, économique et sociale durable.

L'état actuel de l'environnement au Cabo Verde est caractérisé par une forte pression sur l'exploitation et l'utilisation des ressources naturelles dans différents domaines, ce qui compromet la capacité des systèmes environnementaux à mettre leurs fonctions à la disposition de la société afin de préserver les écosystèmes; il y a un manque de mesures d'intervention et de stratégies particulières, y compris dans la société civile. D'autre part, les caractéristiques physiques, géographiques et écologiques du Cabo Verde influencent considérablement la capacité de charge du territoire. Par sa fragmentation, son espace limite en quantité son expression naturelle si l'on parle de biodiversité. Très importante aussi est la vulnérabilité aux effets de la sécheresse, des inondations et des ouragans, qui tendent à s'aggraver avec le changement climatique.

Dans les secteurs de l'eau et de l'assainissement, en plus des investissements déjà réalisés, des efforts doivent être entrepris pour améliorer un accès sûr aux sources d'eau potable, aux conditions d'hygiène et la gestion des déchets solides.

Dans le secteur de l'énergie, les investissements en infrastructures de production, stockage et distribution ont contribué à l'amélioration de la couverture territoriale en énergie électrique,

supérieure à 95%. En 2016, 89,6% des ménages avaient l'électricité comme principale source d'énergie pour l'éclairage, plus en milieu urbain (93,0%) qu'en milieu rural (83,1%).

Le gaz est la principale source d'énergie utilisée en cuisine par les ménages (76,0%), surtout dans les zones urbaines où au moins 91 ménages sur 100 utilisent cette source, moins en zones rurales - moins de 42% -, le bois de chauffage étant là la ressource énergétique essentielle, ce qui représente une menace pour la couverture végétale.

Les énergies renouvelables d'origine éolienne et solaire, toujours en développement, couvrent 23 voire 17% du réseau électrique, de sorte qu'il y a encore de nombreuses opportunités d'innovation dans ce secteur pour augmenter leur taux de pénétration, notamment en recourant à l'énergie fournie par les vagues. Cela donne un plus grand indice de durabilité au développement, en réduisant substantiellement l'importation de produits énergétiques d'origine fossile, avec un impact significatif sur la balance des paiements.

La plupart des familles Cap-Verdiennes ont aujourd'hui accès aux services de base, tels que l'eau, les communications, l'électricité et l'assainissement, mais le logement reste un critère déterminant de la pauvreté, soit par la composante croissante d'un déficit de logements, soit par son insécurité (dégradation du parc de logements en particulier en zones côtières, c'est-à-dire surtout dans les zones de pêche).



## 6. Les axes stratégiques structurant le CaSUEB

La valorisation de ces niches de Croissance Bleue qui font l'Économie Bleue du Cabo Verde doit se réaliser par le développement et le renforcement des axes stratégiques qui concernent indifféremment l'ensemble des secteurs et constituent la colonne vertébrale du CaSUEB. Ces axes stratégiques s'énoncent comme suit:

- Promotion de la Croissance Bleue par promotion de l'entrepreneuriat et développement d'emplois décents en faveur des jeunes et des personnes les plus dépendantes des ressources océaniques (place des femmes dans la chaîne de valeur);
- Amélioration de l'environnement des affaires pour l'investissement privé;
- Promotion des innovations au profit de la diversification des activités, de nouveaux marchés et de nouveaux emplois;
- Ajustement institutionnel et renforcement des capacités des institutions publiques et privées pour la promotion de l'Économie Bleue;
- Réduction des impacts environnementaux négatifs par la promotion d'innovations en faveur des énergies renouvelables, de systèmes de production et de commerce plus inclusifs et soutenables;
- Amélioration des conditions de prévention et d'adaptation aux risques climatiques;
- Renforcement des connaissances et mise en valeur dans des stratégies d'éducation, de formation, d'adoption de bonnes pratiques, de cogestion et d'adoption d'innovations pour soutenir de nouvelles formes de valorisation des ressources naturelles et environnementales;
- Réduction de la pauvreté, des risques alimentaires, des inégalités sociales et promotion d'une politique de genre;
- Suivi et évaluation des changements de politiques publiques dotées d'une vision prospective en faveur du développement durable basé sur l'Économie Bleue.

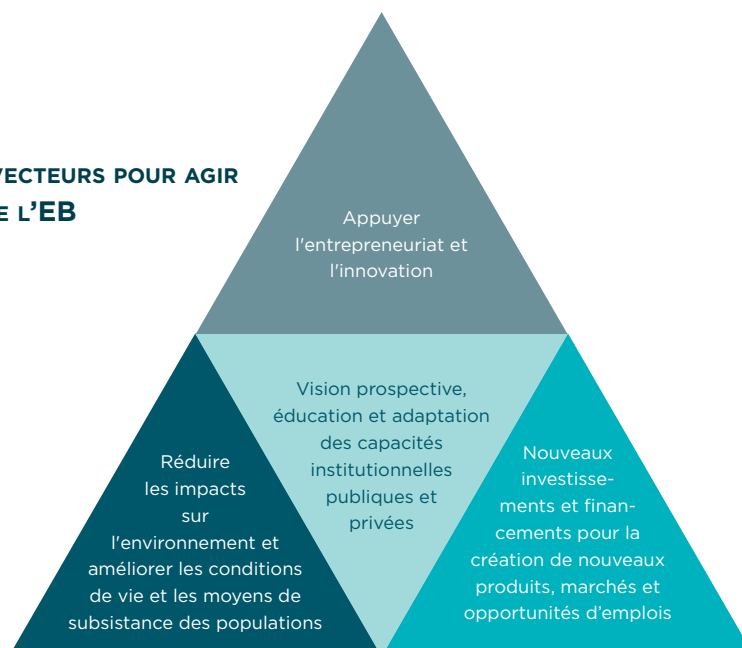
Les vecteurs pour agir à travers les axes stratégiques évoqués en lien avec l'EB, sont les suivants:

- i. Développer une vision prospective, l'éducation et l'adaptation des capacités institutionnelles publiques et privées en faveur de l'EB;
- ii. Soutenir l'entrepreneuriat et l'innovation;
- iii. Investir par de nouveaux financements pour de nouveaux produits, de nouveaux marchés et de nouveaux emplois;
- iv. Réduire les impacts environnementaux et améliorer les conditions de vie et les moyens de subsistance.

**FIG. 1: LES AXES STRATÉGIQUES STRUCTURANTS LE CASUEB**



**FIG. 2: LES VECTEURS POUR AGIR EN FAVEUR DE L'EB**



## 7. Une Économie Bleue articulée à des infrastructures redéfinies, rationalisées et priorisées

En tant qu'État archipel, et du fait de la multiplicité et de la diversité de ses territoires habités, le Cabo Verde doit faire face à un défi majeur qui consiste à se doter d'infrastructures de base, notamment portuaires, nombreuses du fait de la répartition de sa population, diverses du fait de la multiplicité des secteurs maritimes concernés (pêche, commerce, nautisme, tourisme, surveillance et sécurité) et réparties sur son territoire national pour contribuer au renforcement équitable de la résilience des économies et sociétés littorales face aux menaces climatiques et les exigences du marché.

Ceci doit permettre par ailleurs le développement de toutes les opportunités locales dans chacune de ses îles, la confirmation de la dimension nationale et internationale de son économie et des marchés porteurs, par la circulation des produits (intrants ou exportations), la mobilité des populations et des touristes, le tout dans le souci de minimiser les impacts environnementaux et de contribuer à l'optimisation des rendements énergétiques et financiers. Ce sont là les enjeux du PEDS et des orientations spécifiques élaborés pour les secteurs maritimes.

Le développement des infrastructures portuaires de qualité selon une planification équilibrée dans le temps et l'espace est crucial pour le soutien de l'Économie Bleue. A cet effet, la question portuaire doit être placée au cœur de la stratégie promotionnelle de l'Économie Bleue, et pensée dans une planification territoriale, financière et technique cohérente au regard des opportunités de financement accessibles, des rendements économiques attendus et des risques environnementaux et sociaux dépendant de leur développement, leur implantation géographique, et leur orientation technique. Il faut prendre en compte leurs insuffisances liées à l'implantation, leur capacité de volume de transport de produits ou de personnes, ou encore leurs déficiences en termes de gestion.

Les ports constituent à cet égard les infrastructures "fer de lance" du développement de l'Économie Bleue, et à cet effet, ils doivent intégrer les attendus du concept de Port Bleu. ENAPOR, en tant que concessionnaire principal de toutes les infrastructures portuaires du pays, doit tenir un rôle majeur dans le processus de leur mise en conformité avec ce concept de



Port Bleu. Cela passe par la planification des besoins d'investissement pour adapter les infrastructures déjà existantes, la définition des conditions de développement (cahiers des charges) de nouvelles infrastructures, la

mobilisation de partenariats adéquats publics/privés, et la réforme des projets en cours de concession ou d'élaboration au vu de l'intégration des normes définissant un Port Bleu.

**FIG. 3: LE CONCEPT PORT BLEU AU CŒUR DES PROJETS PORTUAIRES (TOUTES CATÉGORIES)**



La question stratégique première concerne dans ce sens, la priorisation des investissements destinés à soutenir le développement de l'Économie Bleue en lien avec l'effacement de certaines contraintes sectorielles qui concernent tout autant le nautisme, la pêche sportive, la pêche professionnelle, l'aquaculture, l'écotourisme, la sécurité alimentaire, celle des zones d'habitation côtière et leur désenclavement par le commerce, la surveillance, le suivi et le contrôle.

Le gouvernement estime qu'environ 100 à 150 millions d'EUR sont nécessaires par an, dans les dix prochaines années, pour répondre aux besoins du développement des secteurs maritimes (cf. Cabo Verde, the Mid-Atlantic Gateway to the World's economy, Blue Economy Sector, 2018).

Le cadre stratégique pour l'Économie Bleue, doit assurer que l'ensemble de ces investissements

prévus garantissent la durabilité des écosystèmes océaniques, contribuent globalement au développement des emplois et à l'amélioration des revenus des populations locales, ainsi qu'à l'accroissement des recettes de l'État dans le respect des équilibres macroéconomiques.

C'est en ce sens que l'ensemble des projets d'infrastructures devra être analysé. Ainsi, selon les besoins, les projets seront hiérarchisés en tenant compte des améliorations préalables à apporter à leur réalisation, des cahiers des charges, ou, le cas échéant, seront repensés dans la logique d'adoption des normes afférentes aux Ports Bleus.

Le CaSUEB est une opportunité pour engager la requalification des infrastructures existantes, la redéfinition des infrastructures programmées, au bénéfice de l'amélioration des moyens de financement nécessaires à ces infrastructures portuaires.

## 8. Construire une Économie Bleue sur les niches de Croissance Bleue

Dès l'engagement du Cabo Verde dans le programme de promotion de la Croissance Bleue avec l'appui de la FAO depuis 2014, et à partir de l'adoption de la Charte en 2015, un travail d'identification des niches potentielles de Croissance Bleue a été réalisé permettant d'indiquer quelques-unes des perspectives de contribution des ressources aquatiques et secteurs liés à l'EB. Ces premières niches ont été regroupées sous 11 thématiques, complétées de plusieurs autres thèmes qui sont apparus hors du champ des priorités initiales en lien avec des secteurs complémentaires de l'Économie Bleue comme les secteurs de l'énergie, des transports, du tourisme et de l'écotourisme, de l'aménagement du territoire incluant les infrastructures côtières (dont les Ports Bleus).

Le CaSUEB sera présenté selon les secteurs retenus comme majeurs dans l'Économie Bleue au Cabo Verde. Il convient de noter que l'environnement, sous ces différentes composantes (conservation, protection des écosystèmes et de la biodiversité, réduction des impacts polluants, réduction des bilans énergétiques et contribution au bilan carbone), s'inscrit en préoccupation transversale, commune à l'ensemble de ces secteurs.

Chaque fois que cela sera possible, seront également évoqués, liés à ces secteurs, des éléments servant le Plan National d'Investissement pour l'Économie Bleue (PNIEB) et le Programme d'appui à la transition vers l'Économie Bleue (PROMEB). Toutefois, l'élaboration du PNIEB et du PROMEB sera effectuée ultérieurement dans des documents spécifiquement dédiés à cet effet.

### ✿ LES PÊCHES DANS LE CASUEB

Le secteur des pêches, par la diversité des ressources exploitées, par le nombre des emplois qui en découlent pour les jeunes et les femmes, par sa contribution à la sécurité alimentaire, par les enjeux stratégiques internationaux et impacts sur le territoire littoral qui en résultent, ainsi que du fait des enjeux écologiques et des bénéfices économiques escomptés et réels qui y sont associés, représente un secteur-clé de l'économie nationale. Pour le Cabo Verde en tant que pays insulaire, avec une zone économique exclusive (ZEE) estimée à 734 265 km<sup>2</sup>, un littoral étendu et une situation géoéconomique privilégiée, la mer est certainement une source considérable de ressources, de grand potentiel au niveau des marchandises et des services qui peuvent y être associés.

---

6. Le Cabo Verde cherche à étendre sa zone économique exclusive (ZEE) à 1 million de km<sup>2</sup>

Les ressources marines sont parmi les rares ressources naturelles du pays, faisant du secteur de la pêche un vecteur important du développement économique du Cabo Verde, susceptible de jouer un rôle crucial dans l'économie nationale par l'apport de protéines d'origine animale à ses populations. Avec une pêche potentielle de 36 000 T., seule une partie de ce potentiel a été exploitée par les flottes nationale (artisanale et industrielle) et étrangère. Les principales espèces débarquées sont le thon (Albacore - *Thunnus albacares* -, Germon - *Katsuwonus pelamis*-, thon Patudo - *Thunnus obesus* -); les pélagiques côtiers (Chinchards - *Selar crumenophthalmus* -, et Maquereaux - *Decapterus macarellus* -) et les démersaux (mérrou - *Cephalopholis taeniops* -, daurade - *Lutjanus sp* - z sars - *Diplodus sp lithognathus sp* -, et murènes - *Muraenidae* -).

Néanmoins, ces dernières années, il y a eu des indices de développement acceptables, avec une nette tendance modernisatrice à la pêche semi-industrielle, et certains indicateurs montrent que le pays est confronté à un secteur avec des potentialités, mais devant faire face à des contraintes de divers ordres. La capture de la flotte nationale en 2014 a été de 14 255 T., dont 70% venant de la pêche industrielle. La pêche artisanale, caractérisée par des moyens de production peu sophistiqués et un faible volume d'investissement, constitue une activité importante dans l'archipel, impliquant une grande partie de la population active. L'importance de la pêche artisanale réside toujours dans la fourniture du marché local avec des produits destinés à la consommation fraîche, ou pour la transformation en conserves. La consommation par habitant en 2014 a été de 26,6 kg.

Le secteur reste une source importante d'emplois et contribue à équilibrer la balance des paiements par le biais des exportations. Les principaux produits exportés sont congelés, viennent ensuite les conserves. Selon les données de l'INE, en 2015, la contribution du secteur au PIB était de 1,18%.

Le Gouvernement a une vision claire de l'économie maritime, travaille à ce qu'elle soit fondée sur la contribution de l'océan, dans notre culture et notre identité, développée de manière durable, et contribue au développement et à la croissance durable et inclusive, en optimisant les avantages économiques et sociaux et en diminuant la dégradation des écosystèmes marins et côtiers.

Ainsi, les engagements reposent sur une stratégie visant à soutenir l'action du Gouvernement, programmée pour soutenir la transition vers l'Économie Bleue. Il s'agit de:

- i. Promouvoir la gestion et l'exploitation durable des ressources halieutiques;
- ii. Promouvoir les investissements dans le secteur de la pêche, dans le cadre de la promotion des exportations, contribuant à l'équilibre de la balance commerciale;
- iii. Moderniser les circuits de commercialisation des produits de la pêche et de l'aquaculture;
- iv. Valoriser les produits de la pêche;
- v. Améliorer la gestion et la coordination avec d'autres secteurs, à savoir le tourisme, l'aménagement du territoire et l'environnement;
- vi. Contribuer à l'amélioration de la sécurité alimentaire des populations.

Cette stratégie doit tenir compte des disparités locales, de la promotion des activités génératrices de revenus et de l'organisation des exploitants de la pêche pour une plus grande participation à la gestion du secteur.

Des synergies seront établies entre le pouvoir central, le pouvoir local, les municipalités et communautés de pêcheurs, et des partenariats public/privé, pour la gestion des grandes infrastructures. L'administration devrait promouvoir, réglementer et superviser, plus énergiquement, et fournir un environnement économique et financier qui permette des opportunités d'affaires.

Dans le cadre de cette nouvelle stratégie, les établissements de formation professionnelle devront être complétés par une décentralisation sélective de certaines activités dans le secteur - contrôle et surveillance des plages et des zones côtière - ainsi que par la gestion des infrastructures.

Dans ce contexte, les niches de Croissance Bleue qui demeurent associées à la pêche sont nombreuses, et comprennent: les gains résultant d'une meilleure gouvernance, la rationalisation de la stratégie associée à l'environnement, et d'autres secteurs économiques connexes qui font partie de l'Économie Bleue (transports, infrastructures, énergie, commerce), les avantages de la rationalisation de chaînes de valeur (réduction des coûts et adoption de nouvelles techniques de capture, exploitation de nouvelles ressources inexploitées, réduction des pertes de biomasse, maîtrise des nouvelles formes de valorisation des produits, diffusion des bonnes pratiques, réduction des effets environnementaux négatifs, rationalisation des investissements publics/privés, autonomisation des femmes pour contrôler leurs investissements et dans leurs activités professionnelles, évaluation des marchés nationaux liés au tourisme, réduction de la surpêche par la diversification d'autres activités professionnelles alternatives offertes aux pêcheurs professionnels, par exemple, activités liées au tourisme et à l'écotourisme).

*Renforcer les campagnes océanographiques et la recherche scientifique sur les potentiels exploitables*

L'évaluation des stocks est fonction des espèces. Pour les pélagiques, elle s'effectue

par des modèles d'évaluation, et par des campagnes hydro-acoustiques (écho-intégration) pour les petits spécimens. Pour les espèces démersales on a recours à des méthodes indirectes et des palangres de fond, tandis que pour la langouste les campagnes utilisent le casier. Les contraintes budgétaires ne permettent pas d'évaluer tous les stocks exploités. Les évaluations réalisées montrent que la plupart des stocks répertoriés sont pleinement exploités ou surexploités.

Il n'existe pas de financement national récurrent pour ces évaluations. Les campagnes sont supportées par une diversité de financements, dépendant le plus souvent de projets ou de coopérations, qui rendent incertains la pérennité des protocoles et du suivi.

Il est nécessaire de centraliser les connaissances et d'institutionnaliser le dispositif d'avis et de suivi des ressources (en lien avec le suivi des débarquements), notamment en cartographiant les résultats et en instituant un groupe de travail chargé, avec l'appui d'expert internationaux, de standardiser les procédures d'évaluation et d'identifier les axes de recherche à renforcer.

Les axes de recherche et de développement peuvent alimenter les transferts technologiques des centres de recherche et des universités aux entreprises, pour soutenir de nouvelles industries qui puissent favoriser l'incubation d'entreprises propices à l'emploi de jeunes diplômés.

TAB. 2: POTENTIELS EXPLOITABLES

RESSOURCES	POTENTIEL (EN TONNES)	OBSERVATIONS
Thonidés - Serra - <i>Acanthocybium solandri</i>	25 000-30 000	Source: Fonteneau
Maquereaux - <i>Decapterus macarellus</i>	2500-2700	Exploités à la limite. Plan de reconstitution des stocks recommandé
Chinchards- <i>Selar crumenophthalmus</i>	1000	Exploité intensément. Nécessité de contrôler l'effort
Picarel - <i>Spicara melanurus</i> -	300	Taille minimale de capture de 17 cm (De Alteris 2012)
Garoupa - <i>Cephalopholis taeniops</i>	Sous-exploité	Surexploitation de recrutement et de croissance
Sargos - <i>Diplodus</i> <i>sp lithognathus sp</i> -	Intensément exploité	Pêche de recrutement
Crevette soldat - <i>Plesionika edwardsii</i> -	200	MARPROF CV - Stock encore vierge et prêt à être exploré
Langouste rose - <i>Palinurus charlestoni</i> -	33-45	Diminution progressive de la CPUE
Langouste côtière <i>Panulirus echinatus</i> - <i>Panulirus regius</i> - <i>Scyllarides latus</i> -	40	Diminution progressive du potentiel. Disponibilité inconnue

Source: INDP 2016

TAB. 3: CAMPAGNES OCÉANOGRAPHIQUES

CAMPAGNES RÉALISÉES	ANNÉE	ESPÈCES CONCERNÉES	FINANCEMENT
F/V NETO FENGUR Pêche expérimentale	2015	Langouste côtière	SOPROMAR (Sté Privée)
F/V PRAIA GRANDE	2014	Langouste rose	PRAO CV
R/V PROFESSOR IGNACIO LAZANO Prospection et évaluation	2010- 2012	Crevette de profondeur ( <i>Plesionika Edwards</i> )	MARPROF CV
R/V Dr. FRIDTJOF NANSEN	2011	Petits pélagiques côtiers	CCLME
R/V PIXAPE II Prospection et évaluation	2005- 2008	Crustacés; crevette et poissons de profondeur	HIDROCARPO/ PROACTIVA
R/V TALIARTE Prospection et évaluation	2003	Crustacés et autres espèces de profondeur	HIDROCARPO
R/V ARQUIPÉLAGO: Prospection / évaluation	2000	Démersaux (espèces de profondeur)	DOP Açores

Source: INDP 2016

**FIG. 4: PLAN NATIONAL INVESTISSEMENT ÉCONOMIE BLEUE IMPLIQUANT LES PÊCHES**



**TAB. 4: PROGRAMME PLURIANNUEL D'APPUI À LA TRANSITION ET AU PNIEB**

SYSTÈME DE CAPTURE	MARCHÉS ET SYSTÈME DE VALORISATION	COMMUNAUTÉS BLEUES
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Innovation technologique flotte</li> <li>• Fonds de développement</li> <li>• Financement infrastructures portuaires et services aux pêches</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nouveaux marchés physiques</li> <li>• Fonds de développement innovation produits</li> <li>• Incitation en faveur des innovations processus de valorisation/transformation/conservation</li> <li>• Nouveaux mécanismes de financement commerce (marketing, packaging, conservation)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Amélioration des espaces de travail</li> <li>• Amélioration des espaces de vie en zone enclavées ou à risque</li> <li>• Développement d'infrastructures, de services, et de moyens d'existence en faveur des jeunes et femmes</li> <li>• Promotion de l'emploi lié à la pêche, au tourisme et l'écotourisme</li> <li>• Renforcement de la politique de genre et promotion de jeunes</li> </ul>
 <p><b>PROGRAMME PLURIANNUEL D'APPUI À LA TRANSITION ET AU PNIEB</b></p>		
SYSTÈME DE CAPTURE	MARCHÉS ET SYSTÈME DE VALORISATION	COMMUNAUTÉS BLEUES
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Formation des professionnels de la pêche aux nouvelles technologies flotte</li> <li>• Étude de nouvelles techniques de pêche et de nouveaux systèmes de capture (One by One fishers, DCP, ressources profondes...)</li> <li>• Appui à la co-gestion</li> <li>• Élaboration des plans d'aménagement et appui à leur mise en oeuvre</li> <li>• Réforme du cadre réglementaire en faveur des emplois pêche/tourisme/écotourisme</li> <li>• Renforcement des capacités des organisations professionnelles pour co-gestion TURFs, plans d'aménagement et DCP.</li> <li>• Amélioration des systèmes de suivi et contrôle des pêcheries pour aménagement.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Étude de nouveaux modes de mise en marché (segmentation marchés)</li> <li>• Étude de nouveaux produits (transformés)</li> <li>• Etude pour certification et labélisation produits</li> <li>• Communication et marketing en soutien aux nouveaux produits ou marchés</li> <li>• Renforcement des capacités d'organisation des pêcheurs et femmes vendeuses pour co-gestion des infrastructures et développement de nouvelles filières de produits transformés</li> <li>• Soutien à la valorisation des sous-produits</li> <li>• Renforcement de la traçabilité des chaînes de valeur.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Amélioration des conventions pêcheurs/vendeuses/ marchés pour externalisation des services et réduction des pertes</li> <li>• Renforcement des capacités des femmes vendeuses pour l'amélioration de leurs produits destinés au marché touristique</li> <li>• Promotion de nouvelles pratiques culinaires</li> <li>• Adoption de bonnes pratiques environnementales</li> <li>• Renforcement des actions en faveur de la gestion des ressources naturelles littorales</li> <li>• Promotion des emplois au sein des Communautés Bleues en lien avec les pêches, le tourisme et les activités d'écotourisme</li> <li>• Renforcement politique genre et promotion des jeunes.</li> </ul>

**FIG. 5: PROCESSUS DE RENFORCEMENT ET DE PÉRENNISATION DES CAPACITÉS DE SUIVI-ÉVALUATION DES STOCKS**



*Améliorer le suivi des capacités de pêche, les activités liées et les débarquements*

Le système de suivi existant a débuté en 1980, lorsqu'un plan d'échantillonnage a été proposé par le COPACE (Comité des Pêches de l'Afrique Centre Est). Il implique un encadrement méthodologique de l'INDP. De multiples améliorations sont intervenues au cours du temps, aussi bien concernant l'échantillonnage que les procédures de traitement. Des actions ponctuelles de restructuration du système ont été réalisés avec l'assistance du projet FAO/GCP/CVI/O33. Il s'agissait d'améliorer le plan d'échantillonnage et l'analyse des données, notamment en développant leur mise en réseau. Néanmoins plusieurs améliorations plus structurelles restent à faire, notamment une enquête systématique des débarquements et de l'effort, sur l'ensemble des îles, de façon à pouvoir redéfinir l'échantillon. Elles concernent:

- La couverture des points de débarquement et la qualité des estimations au niveau national;
- Le traitement des données, la présentation et la divulgation des informations statistiques;
- La réalisation d'enquêtes économiques détaillées des unités pour mieux connaître la dynamique de la pêche dans les communautés de pêche;
- Le développement de suivis sur la biodiversité;
- L'ajout de données économiques de suivi des circuits et des prix de vente;

- La définition en concertation avec la DGRM, de critères de caractérisation de la flotte;
- La réduction du temps de publication des données.

Ces améliorations supposent donc de perfectionner le système de collecte (méthodologie d'enquête, logistique, révision des formulaires, amélioration des traitements). Elles supposent des restructurations de la division de la statistique, pour améliorer la formation du personnel technique et des enquêteurs. Il est nécessaire d'augmenter le nombre de ceux-ci (+50%) et de prévoir des superviseurs pour les contrôler. Par ailleurs, l'ajout récent d'un module relatif à la commercialisation a été un échec. Il convient donc de repenser la faisabilité de la collecte des données de commercialisation de façon régulière sur l'ensemble des îles et de proposer une expérimentation avec quelques communautés, pour mettre en place en collaboration avec les pêcheurs, un protocole de collecte de données sur les prises et l'environnement, dans une logique de recherche collaborative. Des expérimentations ont été menées dans ce sens par le projet PRAO qui a mis en place un suivi des prises dans les AMP de Maio et de Sal directement par les pêcheurs.



**FIG. 6: PROCESSUS DE RENFORCEMENT ET DE PÉRENNISATION DES CAPACITÉS DE SUIVI-ÉVALUATION DES CAPACITÉS, ACTIVITÉS, DÉBARQUEMENTS ET MARCHÉS**



*Mettre en place un plan national de gestion des capacités et renforcement de la surveillance*

La mise en place d'un plan national de gestion des capacités est déterminant pour la gestion des pêches, notamment pour en évaluer et réduire les surcapacités. Il suppose d'évaluer les capacités existantes, mais aussi leurs conditions d'accès, l'efficacité des mesures actuelles, la mise en place d'un dispositif de suivi adapté et de mesures réalistes de réduction des surcapacités. Dans le cas du Cabo Verde, une actualisation des données sur l'ensemble des îles s'impose, par un recensement général des effectifs de la pêche artisanale et industrielle et des techniques utilisées. En outre, il est nécessaire de préciser les effectifs des unités non actives. En lien avec l'enquête-cadre pour le suivi et l'analyse économique des unités, il est nécessaire d'établir un inventaire de celles-ci, de leur niveau de motorisation, en tenant compte de celles qui sont non actives, sans oublier leurs conditions de rentabilité. A partir de cet état des lieux, la mise en ligne décentralisée des immatriculations et des licences, effectuée par le projet PRAO, devrait faciliter le suivi des capacités mais aussi l'implication des pêcheurs, puisque ce système permettra non seulement

d'avoir leurs coordonnées, mais aussi de leur diffuser directement des informations.

Selon la FAO «la capacité de pêche est pour une ressource donnée, la quantité de poisson ou d'effort de pêche qui peut être produite au cours d'une période donnée (par exemple une année) par un navire ou une flottille pleinement utilisée, c'est-à-dire si l'effort et la prise n'étaient pas entravés par des mesures d'aménagement restrictives ». Il est courant de distinguer la capacité maximale, la pleine capacité qui tient compte des conditions climatiques et technico-commerciales (environ 260 jours de pêche annuels) et la capacité observée réellement compte tenu des régulations (par exemple 180 jours).

Enfin, il est nécessaire de renforcer la surveillance et notamment le suivi des flottes étrangères par la lutte contre la pêche INN, dans le cadre des missions d'ACOPESCA et la coordination de ses activités avec l'INDP et la DGRM. Cela suppose un renforcement des structures jouant un rôle dans cette surveillance, aux différents niveaux des activités de capture, de débarquement et de commerce.

**FIG. 7: PROCESSUS DE RENFORCEMENT ET DES CAPACITÉS DE LUTTE CONTRE LA PÊCHE INN**



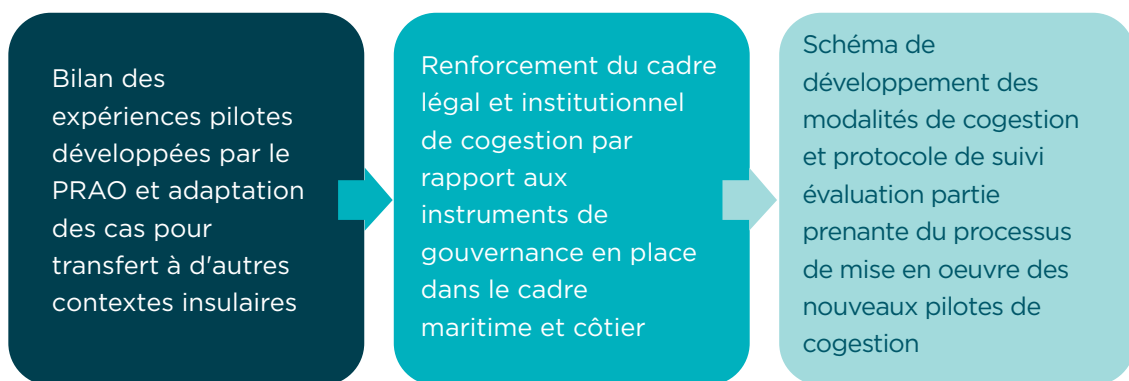
*Appui à la cogestion à travers des droits territoriaux (TURF)*

Le projet PRAO (Programme Régional en Afrique de l’Ouest) a expérimenté des démarches de cogestion dans quatre communautés sur Sal et Maio. Le bilan, positif, de ces expérimentations a conduit à élaborer un manuel de cogestion et à réfléchir à sa généralisation à d’autres communautés. Cette expérimentation s’est accompagnée d’un suivi des prises et, grâce à des actions de sensibilisation effectuées par des sociologues, d’une prise de conscience par les pêcheurs des besoins de régulation des captures. Un appui à la création et au suivi d’activités génératrices de revenus pour les associations locales (ex: poulailler, boutiques de pêche, ateliers de réparation de moteurs, fabrique de glace, transport de poisson) a aussi été réalisé afin d’offrir des opportunités de revenus complémentaires. La généralisation de ce modèle de cogestion fondé sur des TURF permettrait en outre le maintien sous certaines conditions d’entretien, des implantations de DCP. Ces mécanismes supposent que soient réglées les questions de segmentation géographique des territoires

maritimes côtiers et que soit clairement défini le cadre de gouvernance institutionnel adapté à ces modalités de cogestion. Il conviendra de réfléchir à la duplication possible de ces modes de cogestion en travaillant sur:

- i. l’identification d’un plan de duplication des expériences réussies compatibles avec les conditions locales rencontrées dans les autres sites ou îles;
- ii. l’analyse des besoins d’accompagnement et de suivi de ces initiatives;
- iii. l’étude de leur cohérence légale par leur intégration dans le plan national de gestion des ressources halieutiques avec la définition de règles d’arbitrage en cas de conflits entre les zones ainsi définies;
- iv. la définition des conditions et moyens de mise en place de ces modes de cogestion (financement, appui institutionnel, renforcement des capacités, sensibilisation, formation, suivi et évaluation). Ces modes de cogestion devront être adaptés aux chantiers de modernisation des pêches artisanales, au titre de l’exploitation de nouvelles ressources potentielles et de renforcement des revenus au profit des communautés dépendantes des pêches côtières.

**FIG. 8: PROCESSUS DE DUPLICATION DES SUCCÈS OBTENUS DANS LE CADRE DES EXPÉRIENCES-PILOTE DE COGESTION**



*Nouveaux potentiels pour les pêches nationales*

Les pêches artisanales occupent 3 717 pêcheurs (données INDP, 2011) répartis dans 73 communautés et opérant à partir de 1588 embarcations (recensement Projet PRAO 2016, y compris les unités non actives).

La production annuelle s’établit à 4 367 T. (moyenne 2012-2014, source INDP, essentiellement des thonidés (36%), des démersaux (27%) et des petits pélagiques (21%)). Il s’agit d’unités de 3 à 9 m dotées de moteurs hors- bords (72% d’unités motorisées).

Dans la période 2007-2017 la composition des débarquements par type de pêche place les lignes à main au premier rang des engins utilisés avec 80% des débarquements, suivi par les filets maillants (8%) et les filets encerclants (7%).

Il existe trois grands types de pêche: la plus ancienne, la ligne à main, concerne 65% des prises soit 3 520 T. en moyenne sur la période 1997-2007; la senne tournante, introduite en 1991, (projet BAD/FIDA) représente 19% des prises (soit 1 068 T. de pélagiques côtiers en moyenne sur la même période, dont 50% de maquereau noir - *Decapterus macarellus* - et

enfin le filet maillant, introduit fin des années 80, qui concerne 12% des prises, essentiellement le *picarel* de l'Atlantique (85%). On note une concentration des effectifs sur Santiago.

L'amélioration de la durabilité suppose de réduire les impacts environnementaux (pression sur les stocks côtiers, prises accidentelles de tortues, impacts ou destruction des habitats). Mais l'amélioration suppose aussi de renforcer la rentabilité des activités et plus généralement les conditions de vie et la sécurité des pêcheurs. Ceci en particulier au sein des Aires Marines Protégées (AMP), où les prises ont baissé.

**TAB. 5: FLOTTE ET POPULATION DE MARINS RECENSÉS PAR ÎLE**

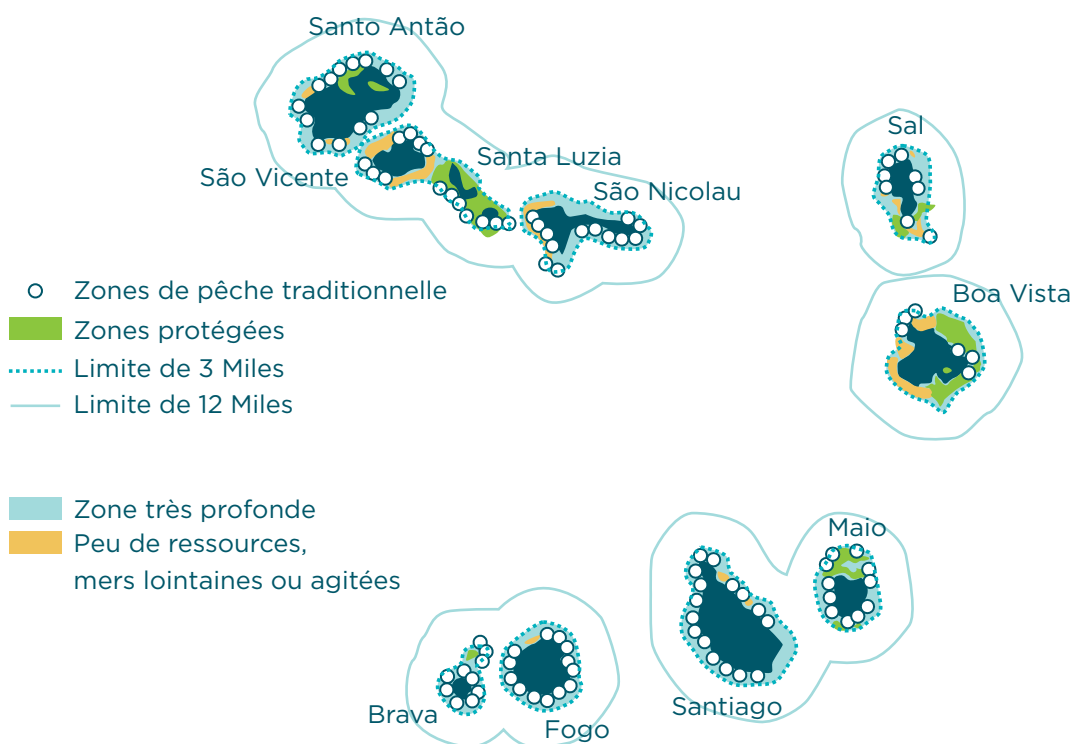
Île	Nbr Bateaux	% Bateaux	Nbr Pêcheurs	% Pêcheurs
Boa Vista	140	9	183	5
Brava	103	6	273	7
Fogo	157	10	327	9
Maio	102	6	204	5
Sal	151	10	360	10
Santiago	572	36	1 479	40
Santo Antão	165	10	372	10
São Nicolau	94	6	240	6
São Vicente	1 113	7	279	8
<b>Total</b>	<b>1 588</b>	<b>100</b>	<b>3 717</b>	<b>100</b>

Source: INDP 2011, PRAO 2016.

Ainsi outre le renforcement de la sensibilisation et de la surveillance au sein des AMP, il convient d'améliorer la sélectivité des engins (par exemple pour les tortues), d'exploiter de nouvelles zones ou de nouveaux stocks en adaptant les embarcations (rayons

d'action) et/ou les engins. La diversification vers d'autres activités, doit s'effectuer en continuité des actions du projet PRAO de la banque mondiale et en explorant les nouvelles potentialités offertes par le développement associé de l'écotourisme.

FIG. 9: ZONES POTENTIELLES DE PÊCHE



*Processus de la valorisation des nouveaux potentiels de ressources exploitables à intérêt commercial pour les pêches artisanales côtières*

Ces actions impliquent des investissements préalables en termes d'études de faisabilité tenant compte des spécificités des ressources et des contextes économiques de chaque île, ainsi que d'importantes mesures d'accompagnement, en termes de formation des pêcheurs et d'accès au crédit. Parallèlement, il convient de renforcer et d'étendre les actions de sensibilisation et de contrôle dans les AMP. En effet, une mauvaise surveillance favorise l'augmentation de l'effort, la capture de juvéniles, la dégradation des habitats côtiers et la commercialisation de tailles illégales (INDP, 2012).

Les évaluations scientifiques réalisées pour les principaux stocks témoignent d'un état de pleine exploitation voire de surexploitation (Garoupa - *Cephalopholis taeniops* -,

maquereau noir - *Decapterus macarellus* -). Néanmoins, quelques potentialités de développement du secteur existent. Les zones pas ou peu exploitées par les pêches artisanales ont été identifiées à partir des rayons d'action des unités et des zones de pêche déclarées (cf. carte). Cependant des études approfondies doivent être menées pour étudier le potentiel réel de ces zones et leurs conditions d'exploitation, sachant que leur éloignement ou leur profondeur nécessitera des adaptations techniques des embarcations (taille, conditions de navigation, motorisation, sécurité en mer, équipage, techniques de pêche, savoir-faire avec de nouvelles techniques).

Pour réduire la contrainte de l'étroitesse du plateau continental, plusieurs projets de DCP ont été mis en place (14 DCP en 2000, 26 en 2004-2008 et 102 par le projet FAO 2009-2010). Il s'agit de DCP ancrés, le plus souvent implantés à une distance maximale de

0,3 miles du port et à des profondeurs entre 100 et 120 mètres maximum. L'absence de suivi et de surveillance de ces implantations nuit à l'inventaire de leur durée de vie et de leur efficacité. Tandis que les DCP pourraient constituer une infrastructure collective renforçant la coopération des pêcheurs et facilitant une gestion spatiale de l'effort, il existe des conflits d'amarrage des bateaux aux DCP ou des différends entre types de pêche autour de ces mêmes points (intrusion de navires industriels). L'absence de suivi scientifique des prises autour des DCP ne permet pas d'évaluer si ces dispositifs ont un impact sur les ressources.

Il reste assez peu de DCP du projet FAO. En effet ceux-ci devaient être entretenus par les communautés, mais les pêcheurs n'avaient pas été suffisamment sensibilisés et manquaient de ressources. Soulignons qu'outre les causes techniques et naturelles (corrosion), la faible durée de vie des DCP s'explique aussi par les sabotages effectués pour récupérer le matériel.

Les expérimentations en matière de cogestion des ressources à l'échelle des communautés de pêcheurs, dans une logique de gestion territorialisée (TURF) témoignent de l'intérêt des DCP comme facteur de cohésion. Néanmoins, il convient d'étudier l'opportunité de procéder à de nouvelles implantations sur la base d'un schéma directeur qui cartographie les sites adaptés, identifie les communautés et associations de pêcheurs bénéficiaires pouvant être impliqués dans la cogestion, et encadre l'ensemble du processus de responsabilisation pour la gestion, le suivi et la surveillance de ces engins. Le schéma directeur national doit traiter l'ensemble des problèmes, contraintes et déficiences identifiées lors des nombreux programmes d'appui à l'implantation des DCP.

Il convient d'apporter une attention particulière aux conditions d'appropriation des DCP par les communautés, qui est une condition à toute nouvelle initiative d'implantation.

La production annuelle moyenne pour 2007-2017 (source INDP) était de 6 122 tonnes, ce qui correspond à 58% de la moyenne nationale production qui est de 10 648 tonnes, alors constitué de 42% de **thonidés**, 38% de petits pélagiques, 13% de thon démersaux et 7% de divers. Les données n'incluant pas des flottes étrangères, sans accord de pêche.

La rentabilité des unités industrielles est très dépendante du poste carburant qui représente entre 27% et 35% du chiffre d'affaires (Rapport Cluster de la Mer, 2016) pour une consommation moyenne à l'échelle nationale de 960 000 T. (2013-2015). En relation avec l'appui de l'ONUDI pour renforcer les capacités des acteurs de la pêche industrielle, il convient d'accompagner le développement de la pêche thonière nationale en réalisant, outre des études de compétitivité internationale (cf. thème 2), une étude des marchés touristiques locaux. Le renforcement des capacités des associations d'armateurs industriels est un des leviers de ce développement par le biais de formations en gestion et de créations d'entreprises pour un meilleur accès potentiel au crédit. Une structure d'appui offrant un accompagnement en gestion et une interface avec les banques (type incubateur spécialisé pêche) pourrait être mise en place en lien avec le cluster de la mer. La mise en place de ce cluster permet par ailleurs de bénéficier d'une interface active entre les professionnels (association des armateurs) et les institutions publiques ainsi que de moyens logistiques pour la conservation des produits et la commercialisation.

**FIG. 10: PROCESSUS DE LA VALORISATION DES NOUVEAUX POTENTIELS DE RESSOURCES EXPLOITABLES À INTÉRÊT COMMERCIAL PÊCHE INDUSTRIELLE**



De nouvelles opportunités sont à étudier qui concernent la pêche à la palangre profonde, la pêche de crevettes soldats - *Plesionika edwardsii* - et de sabre noir - *Aphanopus carbo* - ainsi que la pêche des thonidés, en augmentation sur la période 2012-2014. Le potentiel estimé avoisine 192 tonnes pour la crevette soldat - *Plesionika edwardsii* - (identifié par le projet Markov-CV) et le potentiel pour le sabre noir - *Aphanopus carbo* - doit être évalué. L'exploitation de crevette soldat - *Plesionika edwardsii* - peut être faite par la pêche industrielle nationale avec des nasses semi flottantes (19x29mm) en définissant des licences spécifiques et en respectant des quotas par îles en fonction des captures maximales. Ceci suppose le développement de plans d'aménagement adaptés à ces pêcheries. Les conditions de faisabilité du développement de la pêche thonière (canneurs ou palangriers) doivent être étudiées, de même pour l'espadon - *Xiphias gladius* -, en fonction de la disponibilité des appâts, des potentialités du marché touristique local et des contraintes des marchés à l'exportation (concurrence, certification...). En 2015, ces potentiels estimés de crevettes soldats - *Plesionika edwardsii* - par île (captures maximales en tonnes) selon

l'INDP, étaient de 30,5 T. pour São Vicente, Santa Luzia et San Nicolau, de 5,6 pour Sal, 4,5 pour Santo Antão, 138,8 pour Boa Vista et Maio, 10 pour Santiago, 1,3 pour Fogo, et 1,8 pour Brava. *Source, INDP*

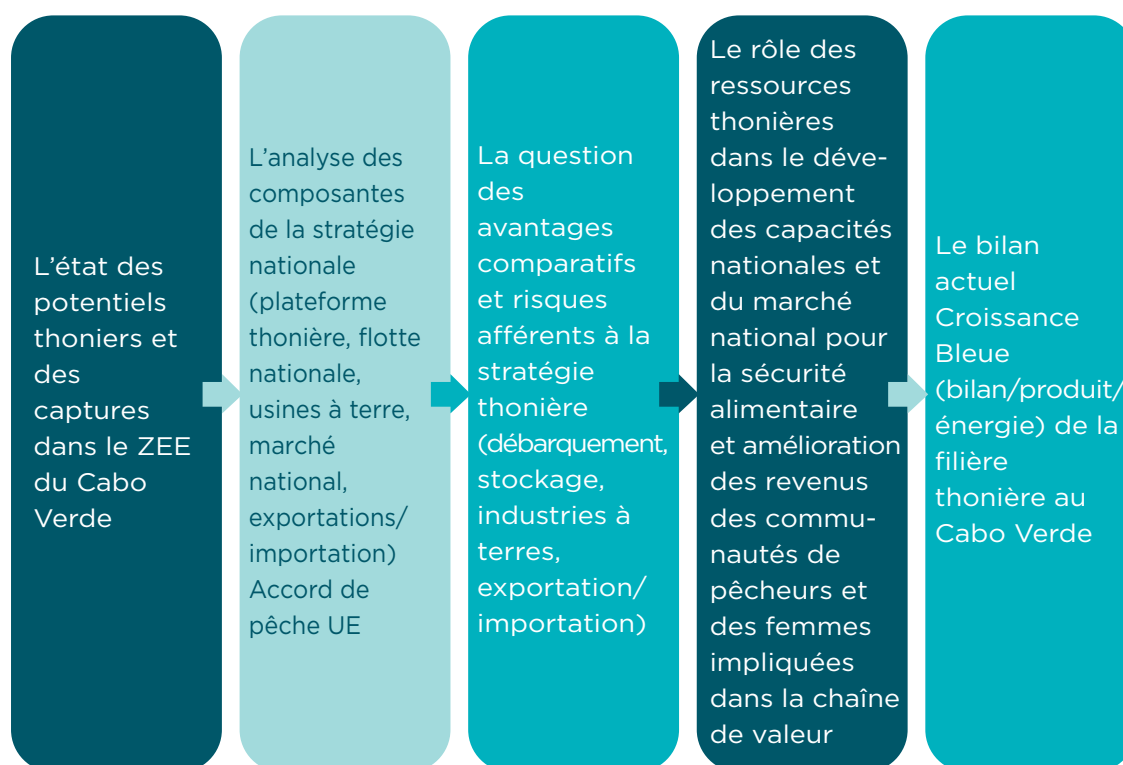
#### *La stratégie nationale pour les thonidés et petits pélagiques*

Le Cabo Verde dispose d'une plateforme de stockage de produits thoniers récente, gérée par un consortium qui regroupe 3 sociétés espagnoles actives dans l'industrie thonière (capture et conserverie). Il dispose également, sur l'île de Sao Vicente, d'une plateforme de débarquement gérée elle-aussi en concession par le groupe Frescomar (conserverie installée sur l'île). Ces deux complexes frigorifiques et de transformation, complètent la stratégie de développement d'un pôle thonier au Cabo Verde. La mise à niveau des infrastructures portuaires pour le débarquement des thoniers senneurs représente l'une des voies de développement de ces complexes. Les enjeux en matière de stratégie et d'investissement publics sont conséquents, et méritent d'être considérés sur la base d'analyses internationales de la situation des pêcheries thonières.

En réalité, c'est toute la situation des pêcheries et stratégies portuaires en Afrique de l'Ouest (Sénégal, Ghana, Côte d'Ivoire) qui doit être étudiée, en tenant compte aussi des stratégies des mêmes groupes européens et asiatiques dans l'Océan Indien (Seychelles, Maurice notamment). Car le marché thonier est un marché très exigeant pour les infrastructures et plateformes de débarquement. Une dure compétition existe entre les ports de la Côte Ouest Africaine que sont Dakar et Abidjan et

celui de Mindelo, et la stratégie du Cabo Verde ne peut se développer sans analyser en profondeur ces facteurs de concurrence et les conditions pérennes de fidélisation des industries à terre. L'implantation d'usines à terre, notamment à Abidjan, mais aussi dans l'Océan Indien à travers les mêmes opérateurs industriels, montre comment ces groupes tendent à limiter les risques en diversifiant leurs implantations à terre selon les avantages offerts par chacun des pays.

FIG. 11: QUESTIONS LIÉES À LA STRATÉGIE THONIERE DU CABO VERDE



Les avantages comparatifs peuvent s'accompagner de mesures attractives propres à chacun d'eux via la fiscalité et des facilités commerciales, des facilités de gestion et d'accès aux infrastructures et services portuaires, mais aussi par des règles commerciales (mesures dérogatoires dont bénéficient certains pays notamment vis-à-vis du marché européen). C'est le cas actuellement du Cabo Verde pour les industries installées sur son sol. Par ailleurs, et même si le pays dispose de ressources thonières, l'état de sa flotte ne lui permet pas

aujourd'hui de jouer un rôle majeur dans ces filières. L'intérêt des opérateurs industriels pour le développement d'une flotte nationale bute sur la question du financement et sur la capacité qu'ils peuvent avoir de négocier les prix de vente sur le marché national, car ceux-ci sont déterminés par les usines déjà implantées et peu concurrentes.

L'entrée dans le secteur, outre ces difficultés, est compliquée par un manque de personnel formé pour naviguer sur des navires industriels de pêche thonière. La question

stratégique qui se pose au Cabo Verde aujourd'hui est liée au contexte international du marché du thon, de l'approvisionnement des usines à terre (près de 80% des produits pour l'approvisionnement des usines de conserverie du Cabo Verde sont encore importés). Dans le cadre de la CB, l'étude de cette stratégie et des possibilités de renforcement des retombées économiques pour le Cabo Verde devra être réalisée en prenant en compte préalablement l'analyse du contexte international et la question des avantages comparatifs et des faiblesses que présente le pays, avant d'analyser les niches de développement des parties afférentes à la création de flottes nationales. Le marché du thon en général concerne également la pêche artisanale. Potentiellement, les grands pélagiques entrent également dans le champ d'intérêt des activités récréatives (tourisme pour la pêche au gros). L'ensemble de ces points devra être considéré dans l'étude stratégique qui devra être conduite avec l'Association des Armateurs du Cabo Verde, l'INDP et autres administrations. L'étude devrait impliquer les groupes d'acteurs étrangers qui travaillent déjà au Cabo Verde et qui disposent d'investissements dans les autres pays africains. Une partie de cette supervision sectorielle servira aux autres pays d'intérêt thonier en Afrique (Sénégal, Ghana, Côte d'Ivoire, Seychelles, Maurice).

#### *Requins, biodiversité, conservation, plan d'aménagement*

L'inclusion de certaines espèces de requins dans l'Annexe II CITES et une augmentation des captures de requins au Cabo Verde, en particulier par la pêche à la palangre opérant sous contrat avec des pays tiers, a soulevé des inquiétudes en ce qui concerne la façon dont ces espèces sont surveillées, déclarées et gérées. Ainsi, et bien que les requins soient des espèces qui entrent de plus en plus dans le cadre d'actions et plans de conservation et de protection au titre de l'équilibre des écosystèmes marins et de la biodiversité, leur prix sur le marché mondial, la demande

alimentaire, la pression des pêches récréative et sportive et le "tourisme requin" sont des forces motrices qui provoquent une pression accrue sur ces cétacés au Cabo Verde. Pour toutes ces raisons, en Janvier 2014, le Ministre de l'Infrastructure et de l'Économie Maritime a demandé l'assistance de la FAO pour soutenir, à travers la préparation d'un plan de gestion et conservation, l'ensemble des requins d'intérêt bioéconomique au Cabo Verde.

Au Cabo Verde, les captures de requins sont le fait principalement de navires étrangers agissant dans la ZEE Cabo Verdienne et au-delà, dans le cadre des accords thoniers signés avec l'UE et le Japon. De ce fait, plusieurs questions sont à soulever et le chantier CB se propose d'en assurer la coordination. Elles sont liées notamment:

- i. au développement d'un plan d'aménagement de la pêche articulé au plan de conservation national;
- ii. à l'analyse des effets des captures de requins dans le cadre des accords de pêche et aux ajustements nécessaires à ces accords pour valoriser dans le cadre de l'accès autorisé, les captures réalisées dans les stocks naturels dans la ZEE du Cabo Verde;
- iii. la problématique du développement des pêches de requins dans le cadre du développement des pêches nationales.

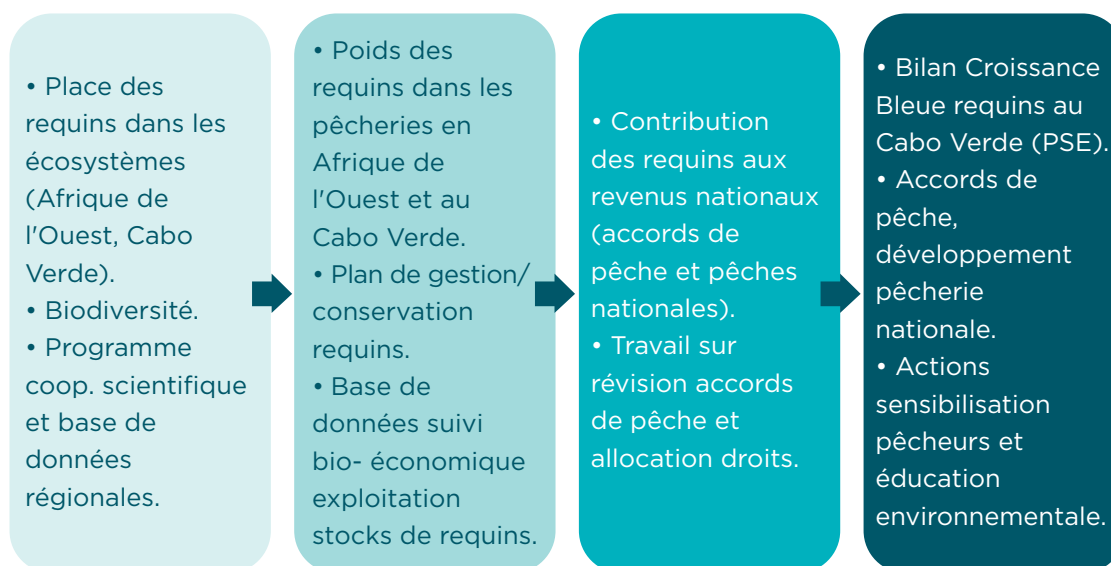
Ces questions concernent le cadre stratégique de la Croissance/Économie Bleue, et elles induisent des investissements publics à travers des plans d'aménagement, de contrôle, suivi et surveillance, mais aussi elles déterminent des logiques de soutien au développement du secteur (investissements dans le système de capture et de commercialisation, soutien aux opérateurs nationaux). Ces questions seront abordées en y ajoutant l'évaluation du coût d'un plan de conservation et d'interdiction des captures au titre de la protection de la biodiversité. Enfin, et à des fins tout aussi stratégiques, le



gouvernement du Cabo Verde doit être en mesure de faire valoir, dans le cadre international et à travers les mécanismes compensatoires de Paiement pour Services Environnementaux (PSE), tout ou partie des

besoins de recouvrement des coûts de sa contribution à la protection de ces espèces (par le biais du plan d'aménagement et des modalités pratiques et tarifaires de gestion des accords de pêche).

**FIG. 12: QUESTIONS LIÉES AUX REQUINS**



Les bénéfices escomptés de l'analyse conduite dans ces termes permettront au gouvernement du Cabo Verde de mettre en balance les options:

- i. de conservation (biodiversité et rôle des requins dans la chaîne trophique);
- ii. de développement de pêcheries nationales et de défense des captures effectives de requins effectuées dans le cadre d'un accord dit thonier qui ne stipule pas de paiement spécifique pour les requins);
- iii. d'approche de la valeur environnementale des requins par le biais des Paiement pour Services Environnementaux sous l'égide du respect des conventions internationales (environnement, biodiversité, CITES). A travers ce cas d'école, on voit comment une problématique, dans le cadre de la CB, peut servir à une optimisation des stratégies durables nationales et à l'optimisation des revenus au titre des contributions des acteurs publics et privés à la durabilité des écosystèmes et ressources aquatiques.

Pour la pêche nationale, les prises de requins sont des prises accessoires qui concernent de faibles quantités (maximum 3 T. annuelles, INDP, 2014). Quelques unités (3 à 4) de pêche artisanale à Praia ont essayé de cibler cette ressource, mais cela reste très ponctuel et surveillé. A l'inverse, les captures ciblées par les palangriers espagnols (75% des prises sur la période 2007-2012 et 90 % en 2012 selon Diop, 2014) et les prises de requins bleus dans la zone de l'accord de pêche sont passées de 54 000 T. en 2008 à plus de 70 000 T. en 2011. Ces données restent néanmoins encore soumises à de fortes incertitudes et imprécisions.

Plusieurs résolutions ont été prises pour interdire la pêche des requins dans le ZEE du Cabo Verde et la découpe des ailerons (Résolution n°3/2005) ou pour imposer que le poids des ailerons soit inférieur à 5% du poids total des requins débarqués (Résolution n°10/2009), et définir une liste d'espèces de

requins protégées (Résolution n.º 56/2014, du 31 juillet)<sup>7</sup>.

Cabo Verde respecte tous les accords et protocoles internationaux relatifs à l'utilisation et à l'exploitation durable du requin dans sa ZEE. Bien sûr, il devrait renforcer la recherche et le contrôle afin que les objectifs de durabilité puissent en être garantis. Depuis 2005, le Cabo Verde a interdit la pratique du Finning, «la pêche au requin pour l'usage exclusif des nageoires ».

En 2014, le Cabo Verde a mis à jour de 4 à 9 espèces de requins protégés au Cabo Verde, à savoir: le requin- baleine/Pintadona - *Rhincodon typus* -, le requin à pointe blanche - *Carcharhinus longimanus* -, le requin-éléphant, le moine - *Cetorhinus maximus* -, les trois requins-marteaux - *Sphyrna SP.* -, Sardo Shark - *Lamna nasus* -, requin blanc - *Carcharodon carcharias* -, le requin Raposo - *Alopias superciliosus* -, devenues espèces protégées au niveau national.

Le requin bleu - *Prionace glauca* - est le plus important pour le Cabo Verde car assez abondant pour faire partie des captures dans les accords de pêche avec l'UE et le Japon, selon les données officielles et les informations disponibles au niveau de la FAO, l'UICN. Mais pour la CITES il n'est pas sur la liste rouge. C'est l'espèce de requin qui a la

plus grande résilience par rapport aux autres espèces, en raison de sa grande répartition et d'une plus grande puissance reproductive.

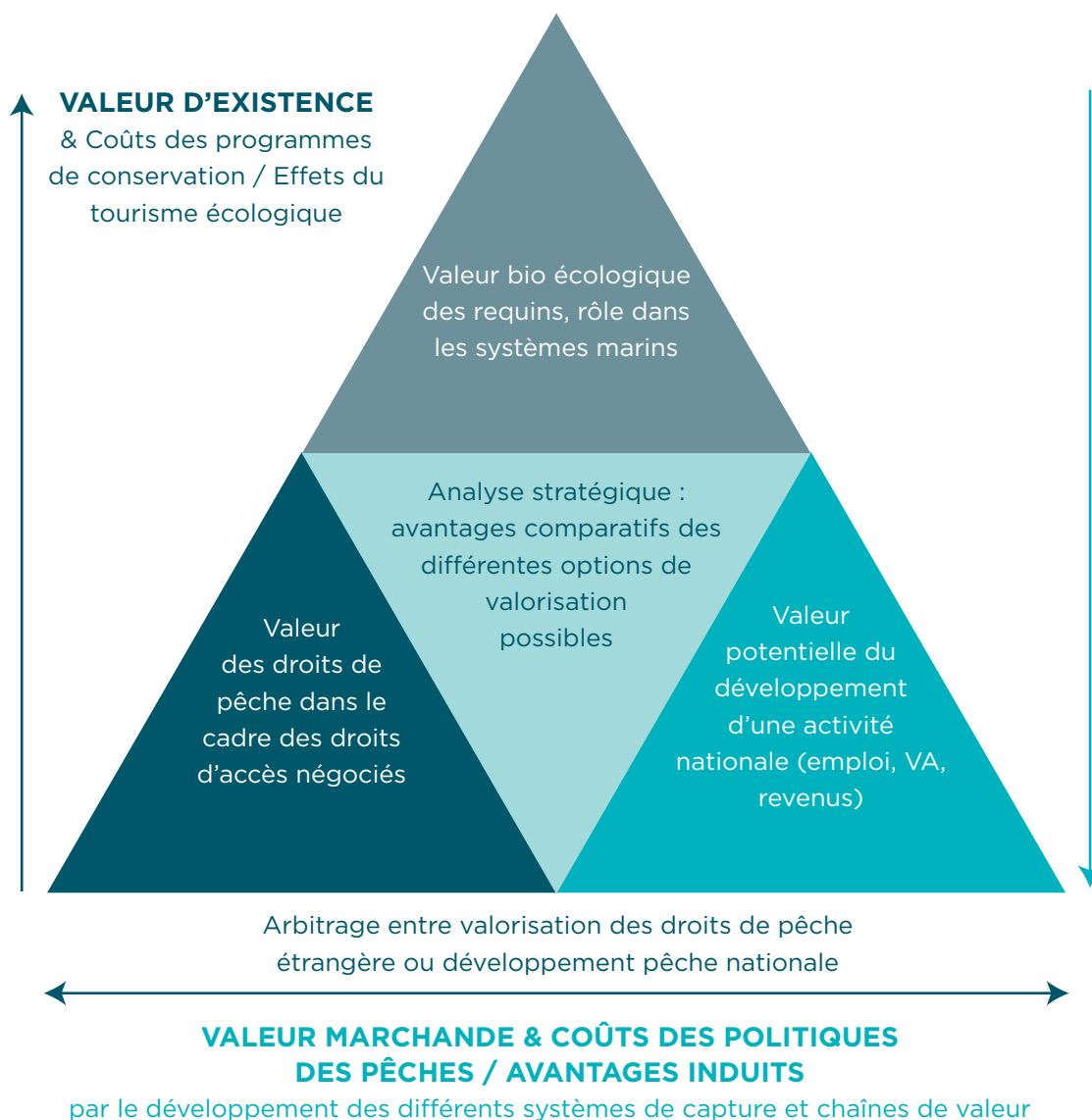
La dernière évaluation de l'état des stocks du requin bleu - *Prionace glauca* - faite par l'ICCAT (Commission internationale pour la conservation des thonidés et des requins dans l'Atlantique), montre que l'espèce n'est pas ciblée, avec la recommandation internationale de l'ICCAT de continuer à pêcher en modérant les captures et sans augmenter l'effort de pêche. Le principe de précaution devrait guider l'exploitation de cette ressource. Il est très important d'établir un quota, de limiter la taille minimale et de renforcer le travail scientifique et l'effort de suivi. En revanche, certaines espèces de requins sont menacées et se trouvent sur la liste rouge. Ils font partie de l'annexe II de la CITES. Ces espèces sont déjà protégées au Cabo Verde par la législation nationale. D'autre part, le requin-taupe bleu - *Isurus oxyrinchus* -, est moins important pour le Cabo Verde avec des niveaux de capture relativement faibles (environ 5%). Les résultats de l'évaluation de l'ICCAT montrent une dégradation des niveaux de biomasse du stock, en particulier pour les stocks de l'Atlantique Nord. Pour cette espèce particulière, la recommandation de l'ICCAT va vers une réduction drastique des captures et de l'effort de pêche pour permettre une récupération des niveaux de biomasse du stock.

---

7. Depuis novembre 2014, un projet de Plan de Gestion et de conservation des Requins est en cours d'élaboration et de validation. Plusieurs priorités sont visées:

- La mise en place d'un programme de recherche à moyen et long terme pour capitaliser les informations scientifiques (études biologiques, distribution, abondance et potentiels des principales espèces...);
- La mise en place d'un suivi des activités au niveau national et international;
- La collecte de données de captures et de données économiques;
- Le renforcement des activités de surveillance des ports de débarquements et transit;
- Le renforcement de la formation scientifique et technique;
- La promotion d'actions de sensibilisation et d'éducation environnementale dans une perspective de développement durable;
- L'introduction de tailles minimales de débarquement.

FIG. 13 DIFFÉRENTES VALEURS À CONSIDÉRER



Parmi les priorités, soulignons le besoin d'une forte coopération internationale et régionale et la création d'un programme de recherche à long terme pour capitaliser les informations scientifiques (études biologiques, distribution, abondance et potentiel des principales espèces). Il est aussi nécessaire de créer une base de données biologiques et économiques pour faciliter le suivi et l'activité de la flotte nationale et étrangère, et de renforcer la surveillance des ports de débarquement. Enfin ces mesures doivent être accompagnées d'actions de sensibilisation et d'éducation environnementale ainsi que de la création d'un conseil et d'outils de suivi, le contrôle et la surveillance à l'intention des observateurs chargés du suivi scientifique.

#### *Chaîne de valeur des produits de la pêche*

La pêche artisanale au Cabo Verde constitue un secteur important pour la création de richesses des populations littorales dans certaines îles. Le Cabo Verde en tant qu'État insulaire archipelique, constitué d'une dizaine d'îles, souffre de difficultés affectant l'approvisionnement de son marché intérieur sur les îles les plus habitées et sur les îles les plus ouvertes au tourisme de masse. Les infrastructures de collecte, de transport et de mise en marché ne sont pas adaptées pour répondre à la demande potentielle qu'offre la présence de touristes sur les îles du Cabo Verde.

### **ENCART N°1: PROPOSITIONS EXTRAITES DU TCPCVI/3501 PLAN AMÉNAGEMENT REQUINS<sup>8</sup>**

C'est en se référant à ces éléments contextuels nationaux et internationaux<sup>9</sup> qu'une réflexion stratégique à moyen et long terme doit être approfondie, dont la priorité continue d'être le renforcement des connaissances biologiques et environnementales avant d'aborder les questions socioéconomiques, autour de la création d'une flotte nationale de pêche au requin, du maintien ou de la suspension d'accords, et de la réduction substantielle des captures accidentelles associées à la pêche au thon. Cette question a été placée en priorité dans le portefeuille de l'Observatoire Économie Bleue lié à l'application de la Charte pour la promotion de la Croissance Bleue.

Nous devrions considérer les captures effectuées en relation avec les pêcheries étrangères (droits de douane non contributifs appliqués au droit de pêche) ou nationales (à développer), au regard du potentiel de création de richesses par le développement de l'écotourisme sous différentes formes possibles au Cabo Verde, mais aussi en relation avec la valeur de l'existence des requins, liée à leur rôle fondamental dans l'écosystème marin et pour la biodiversité.

Pour permettre cette analyse et contribuer à la gestion des pêches, il faut déjà penser à une stratégie de mobilisation des ressources pour la recherche spécifiquement liée à ces espèces, que ce soit des propositions d'études scientifiques sur les aspects des espèces de requin, ou un plan pour les rendre opérationnelles.

Sur cette base, le plan de gestion devrait ensuite examiner la réalité des captures sur le marché des droits de pêche au thon, en référence aux captures réelles réalisées, aux avantages économiques qu'elles génèrent, et aux risques bioécologiques qui leur sont associés, dans un contexte social de manque de revenus pour les opérateurs nationaux, et de perte de recettes pour l'état du Cabo Verde à travers les accords de pêche thonier actuellement en vigueur. Il convient d'accorder une attention particulière au contrôle des prises accessoires dans le plan de gestion, pour tout ce qui concerne les risques et la surveillance.

Le premier élément de la stratégie d'élaboration d'un plan de gestion pourrait être d'établir une communication nationale et internationale forte, montrant la priorité du gouvernement, dans le cadre de la promotion de l'Économie Bleue, pour réduire les captures de requins sous les droits de pêche accordés aux flottes thonières.

Cela peut se faire en introduisant une contribution forcée ou volontaire (taxe sur les captures accessoires ou allocation budgétaire provisoire de l'Union européenne), dont le montant serait orienté vers le recouvrement des coûts de recherche dans la préparation des plan de gestion, mise en œuvre et suivi pour assurer une pêche durable au profit des professionnels qui peuvent profiter commercialement des captures ou de l'exploitation de la présence de requins dans les eaux du Cabo Verde pour toutes les autres formes d'activités (notamment l'écotourisme, les pêches sportive et de loisir).

La recherche évaluera la viabilité à moyen terme du maintien d'un volume de captures et d'octroi de captures auxiliaires de substitution, de droits de pêche aux exploitants nationaux. Avec l'engagement des flottes nationales qui assurent la facilité de contrôle et de surveillance des captures et des activités sur ces stocks de requins, cette substitution peut avoir un sens dans une approche équilibrée et responsable dans le cadre d'un plan-développement.

8. Extrait du document de TCPCVI/3501 Plan Aménagement Requins, "Argumentation et orientation stratégique pour le développement d'un Plan de Gestion des Pêches de requins au Cabo Verde", Joseph Catanzano, Alberto Martins, Mika Diop et Carlos Monteiro, Cabo Verde, Mindelo, 14 Juillet 2017.  
9. Institut national de développement de la pêche, Plan de gestion de la conservation et du diagnostic des requins, Équipe du Plan de gestion de la conservation et de la conservation des requins, février 2017.

Le commerce de poisson concerne environ 1 000 personnes (987 selon l'INDP, 2012) essentiellement des femmes (95%) peu formées (près de 50% sont analphabètes). Les prises de pêche artisanale sont destinées au marché national et la production industrielle est en quasi-totalité destinée aux unités de

transformation (Frescomar, Atunlo et SUCLA) ou à l'exportation. Sur le marché national, la commercialisation concerne le poisson frais et est effectuée par des vendeuses ambulantes ou sur les marchés municipaux (avec seulement 10 marchés dotés d'infrastructures de conservation en état de fonctionnement).

**TAB. 6: ÉQUIPEMENT DES MARCHÉS AUX POISSONS AU CABO VERDE**

	NOMBRE DE MARCHÉS (SPÉCIALISÉS PÊCHE)	ÉQUIPEMENTS DE CONSERVATION		MARCHÉS NON ÉQUIPÉS
		FONCTIONNANT	HORS SERVICE	
Santo Antão	4 (2)	-	1	3
São Vicente	1 (1)	1	2	-
São Nicolau (*)	2 (2)	-	-	2
Sal	2(1)	1	-	1
Boa Vista	1 (1)	1	1	-
Maio (*)	2 (2)	-	2	-
Santiago	5 (0)	5	-	-
Fogo	1 (1)	1	-	-
Brava	1 (1)	1	-	-
<b>Total</b>	<b>19 (11)</b>	<b>10</b>	<b>6</b>	<b>6</b>

(\*) Marchés sans activité Source: Enquête INDP 2016

Ce sont près de 644 000 touristes en 2016 qui ont visité le Cabo Verde, soit autant que la population résidente et autant que la diaspora, si on prend en compte les différentes générations qui la composent. Le marché national du tourisme est un facteur-clé pour l'ajustement de la chaîne de valeur, si les questions d'amélioration de la qualité des produits issus des pêches artisanales, de leur collecte et de leur acheminement sur les îles à fortes fréquentations touristiques sont réglées (Sal et Boa Vista). Ceci doit être traité de façon intégrée, pour étudier à travers des options rationnelles, des plans d'investissement cohérents, qui pourront permettre d'accroître la création de valeur ajoutée sur le territoire national au niveau des populations les plus dépendantes de la pêche, ainsi qu'au niveau des acteurs du secteur du tourisme, du commerce et de la restauration sur les sites urbains du pays (São Vicente et Santiago). Actuellement, les poissons et fruits de mer consommés par les touristes représentent 27%

des dépenses d'alimentation pour les hôtels de Sal et Boa Vista (soit 15 millions d'EUR par an) et sont issus pour 80% d'importations (Source, INDP 2014).

La majorité des acteurs du marché n'utilise pas immédiatement la glace ou pas dans des proportions satisfaisantes (2 kg de glace pour 1 kg de poissons, INDP, 2014). Une sensibilisation au respect des conditions sanitaires est nécessaire, ainsi qu'un appui à l'accréditation des unités. Face à la faiblesse des équipements sur les marchés, les conditions de partenariat avec le secteur privé pour la gestion, le suivi et l'entretien des infrastructures (comme à Boa Vista) doivent être étudiées. L'absence de suivi ne permet pas de caractériser les acteurs, la structure des flux ni les niveaux de rentabilité des opérateurs. En l'absence de ces données de référence, il est difficile de préciser les besoins. Néanmoins, le projet PRAO (Banque Mondiale) a montré l'intérêt de la mise en

place d'une criée sur Praia, principal centre de consommation. De même, outre les dysfonctionnements des marchés communaux, on observe de nombreuses contraintes logistiques qui doivent être levées, en lien notamment avec les projets de développement du transport inter-îles. Il s'agit principalement de l'entretien des équipements de conservation (chambre froide et machines à glace), des coûts de l'électricité et du transport, de l'organisation des services portuaires pour les exportations, de la faiblesse du transport inter-îles et des logiques de groupage pour bénéficier d'économie d'échelle.

Outre l'approvisionnement des ateliers de traitements, il s'agit d'étudier les possibilités de réduire les pertes après capture, de diversifier les produits (par des labels, des innovations dans le traitement, la préparation, la présentation, le marketing des produits et les marchés (Afrique), d'améliorer les capacités de gestion des coopératives et des opérateurs avals et de faciliter leur accès au crédit. Des études de marché doivent préalablement être conduites en évaluant les impacts sur les prix de vente à différents niveaux de la chaîne aval. Dans cette perspective de renforcement des revenus à attendre de l'amélioration de la chaîne de valeur, il est essentiel d'en considérer les effets en rapport avec celle de la qualité des produits issus des pêches artisanales (sécurité sanitaire, certification) et, d'autre part, les questions de communication (transports) inter-îles pour les produits alimentaires en général ainsi que de mise en marché par les circuits de distribution.

Les questions d'énergie renouvelable seront aussi à traiter dans un contexte de coûts énergétiques prohibitifs pour la conservation de petites quantités de produits sur les sites de capture. Ces efforts pour le marché intérieur agiront comme autant de facilités pour le développement des marchés extérieurs, en permettant de satisfaire

l'approvisionnement des niches de produits spécifiques du marché de la diaspora.

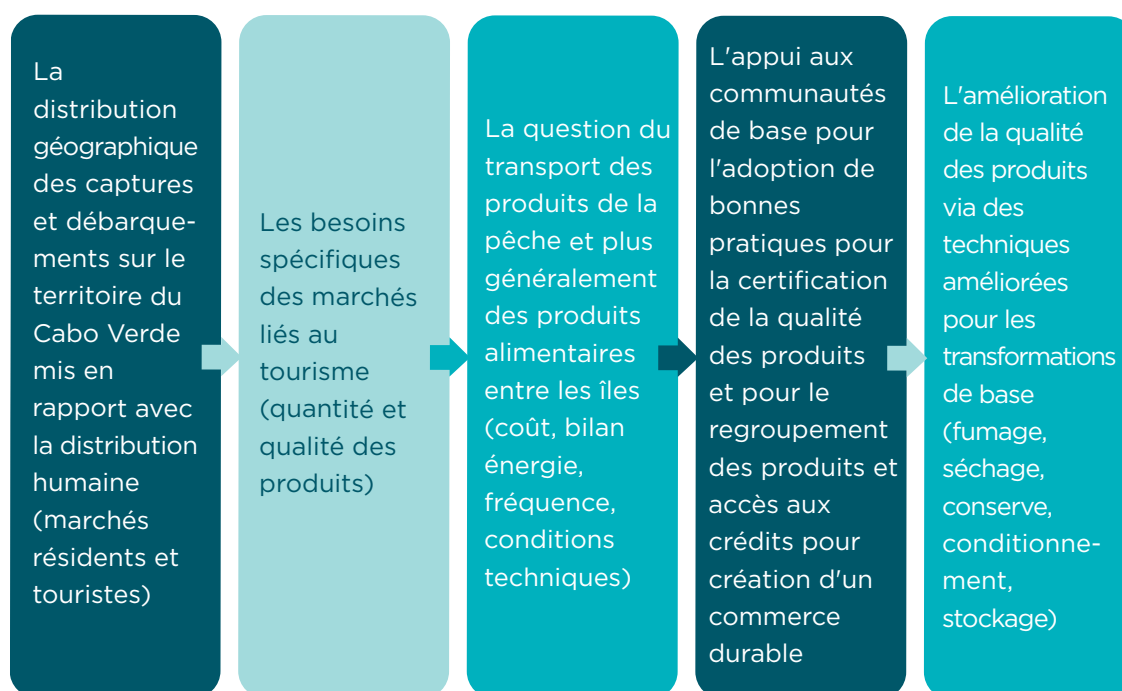
La problématique de l'interconnexion des îles est partie intégrante de la problématique C/EB. Elle concerne autant le transport des produits maritimes que l'ensemble des produits alimentaires quels qu'ils soient, et les transports des populations de touristes et de résidents entre les différentes parties de l'archipel. C'est le cumul de ces diverses solutions de résolution de ces contraintes et de leurs coûts qui apportera des effets positifs.

La rationalisation des systèmes de commercialisation liés à la pêche implique des actions de formation et la coordination d'efforts de contrôle et de surveillance accrus. Selon l'INDP, il n'y a pas eu de recensement des acteurs de la commercialisation depuis 2011. La réalisation de l'étude des chaînes de valeur permettra de disposer d'un bilan des acteurs et des équipements liés à la conservation et à la logistique. Sur cette base, et en relation avec les formations diplômantes qui seront dispensées par l'École des métiers de la Mer, il conviendra de procéder à un enregistrement et un cadre d'habilitation de tous les acteurs intervenant dans la commercialisation, de façon à rationaliser le marché ambulant informel pratiqué dans des conditions sanitaires non adaptées. C'est un département du DGRM qui est chargé de la délivrance des certifications sanitaires et du suivi permettant de vérifier que les produits ne sont pas issus de la pêche INN, obligatoires pour les exportations à destination de l'UE. Le renforcement de ces contrôles a permis de développer les exportations et, en conséquence, l'emploi dans les conserveries (qui est passé de 650 à 1 200 ouvriers). Il convient donc de renforcer ces actions et de prévoir un plan d'appui à la certification des acteurs en offrant conjointement des formations et des crédits d'équipement. Ces mesures devront être accompagnées de la promotion de la qualité des produits de la pêche auprès de la population, de façon à favoriser une segmentation des marchés offrant

de nouvelles possibilités de valorisation des produits issus de la pêche. En lien avec le suivi des débarquements, il convient de mettre en place un système de suivi des prix, non seulement au débarquement, par l'ajout d'un volet commercialisation aux enquêtes de suivi de l'INDP, mais aussi sur les marchés de détail, par un suivi dont la logistique est à élaborer et à articuler avec les travaux et les projets liés

à la pauvreté, aux revenus et à la sécurité alimentaire. Des actions de renforcement des capacités des associations de pêcheurs et des femmes impliquées dans la commercialisation doivent avoir lieu. Il conviendra d'étudier la possibilité du développement de partenariats publics/privés, de façon à instaurer un cadre incitatif en ce sens.

**FIG. 14: QUESTIONS LIÉES AUX MARCHÉS DES PRODUITS DE LA PÊCHE AU CABO VERDE**



### *Traitement des produits de la mer*

Les captures des pêches artisanales et industrielles sont destinées respectivement au marché national et aux exportations ou unités de transformation (Frescomar, Atunlo et SUCLA). Au niveau national, l'essentiel des ventes est effectué par des vendeuses de poissons, sans segmentation des marchés de détail et de gros. La commercialisation est réalisée principalement en poisson frais par les marchés municipaux ou par le commerce ambulante, sous des conditions sanitaires souvent non conformes aux normes, et de qualité insuffisante pour limiter les pertes post-capture.

La part de commerce avec les supermarchés et les hôtels est encore réduite, hormis sur les îles

à forte concentration touristique, principalement à Sal ou en quelques points de vente récents dans les îles à fort peuplement, car même là, une part importante des poissons vendus (supermarchés à Santiago et à São Vicente) est importée. Il y a donc, dans l'hypothèse d'une amélioration des circuits de vente et dans les pratiques relatives aux conditions sanitaires depuis la capture, des créneaux de valeur à développer sans recourir aux importations.

Le développement des ventes destinées aux touristes, ou à de nouveaux créneaux du marché national en fonction du pouvoir d'achat et de changements d'habitudes de consommation, implique non seulement de meilleures conditions sanitaires, mais aussi une

diversification des produits, pour en offrir une plus grande variété et les rendre plus accessibles. Des unités-pilotes de traitement du poisson (poissons vidés, en filet, sous forme de hamburgers et croquettes de poisson, ou poisson haché), ont été créées par des acteurs privés à Santiago (Ribeira da Barca) et des acteurs privés en association avec une coopérative de pêcheurs à São Antão (Porto Nono). Ces unités qui s’approvisionnent exclusivement auprès de la pêche nationale, artisanale ou industrielle, offrent des potentialités intéressantes pour valoriser les prises nationales et répondre aux marchés des hôtels touristiques et des supermarchés.

Après avoir réalisé un bilan du fonctionnement et de la rentabilité de ces unités-pilotes, qui évoque surtout le coût de l’électricité comme contrainte majeure (bilan énergétique produit), il est nécessaire, si leur faisabilité économique est attestée, d’élaborer un plan stratégique d’accompagnement (investissement, incubateur d’entreprise, formation spécialisée) pour en appuyer le développement. En parallèle, il conviendra de réaliser des campagnes de sensibilisation des populations à la qualité des produits, afin de créer un nouveau segment de marché, de renforcer la valeur ajoutée par les segments de pêche nationaux et contribuer ainsi à l’amélioration de la balance commerciale.

**FIG. 15: STRATÉGIE D’ACCOMPAGNEMENT DU DÉVELOPPEMENT DES NOUVEAUX MODES DE VALORISATION DES PRODUITS NATIONAUX POUR LES MARCHÉS LOCAUX ET INTERNATIONAUX**



*Activités liées aux facteurs de production et traitement des résidus*

Le développement de la qualité des produits et la rationalisation des circuits de distribution, impliquent une plus grande quantité de glace mise à disposition. Selon l’enquête de l’INDP (2014) la majorité des vendeuses n’utilise pas spontanément la glace et, quand elles y recourent, cela ne se fait pas dans des proportions suffisantes aux exigences de qualité (2 kg de glace pour 1 kg de poisson). On observe que plusieurs marchés communaux ne disposent pas d’équipement de froid ou de production de glace en état de fonctionnement ou en quantité suffisante (Cf. thème 5). L’expérience d’une machine à glace exploitée par une société privée sur le marché communal de Boa Vista pourrait être étendue.

Par ailleurs, malgré le développement des prises entre 2012 et 2014, la consommation de glace par la pêche industrielle reste stable, autour de 1 700 à 1 800 T. annuelles (INDP, 2015). La faiblesse des moyens de production de glace ou de conservation frigorifique actuels nécessite de renforcer ce secteur en incitant à la création d’unités de fabrication et de distribution. Compte tenu de la contrainte représentée par le coût de l’électricité, les potentialités de développement d’unités photovoltaïques doivent être étudiées.

A São Vicente, une unité de farine et huile de poisson valorise les déchets de l’unité industrielle de conserves Frescomar. Sans interférer avec les efforts pour établir une charte de bonnes pratiques pour réduire les



perdes post-capture, une étude sur les potentialités de développement de cette unité, voire la création de nouvelles unités à Santiago ou Sal pourrait être effectuée en lien avec le développement des capacités envisagé par Frescomar et les actions visant

la rationalisation des circuits de distribution. L'unité actuellement en service traite 270 T. de déchets par mois (thon et autres espèces), sa production étant destinée à l'exportation (Angola, Côte d'Ivoire, Liban et Espagne).

**FIG. 16: PROCESSUS D'ACCOMPAGNEMENT DE L'AMÉLIORATION DES CONDITIONS DE CONSERVATION DES PRODUITS NATIONAUX ET DE TRAITEMENT/VALORISATION DES DÉCHETS ISSUS DES INDUSTRIES DE PÊCHE ET CONSERVÉRIES**



### *Systemes plus inclusifs: améliorer les conditions de vie des communautés*

L'appui aux communautés de pêche relève du Document de Stratégie de Croissance et de Réduction de la Pauvreté (DSRP) II et III établi en 2013 qui met l'accent sur l'inclusion, la cohésion sociale et l'intégration territoriale. Malgré une amélioration significative de la situation, le taux de pauvreté en zones rurales reste fort. La proportion des pêcheurs vivant en dessous du seuil de pauvreté s'établit à 34% (Mitchell et al., 2012). Il s'agit d'agir sur le développement des villages, la mobilité des personnes, l'appui au commerce, l'accès aux

équipements, services sociaux et administratifs, l'appui au développement des investissements privés... Le DSRP souligne le rôle important du transport inter-îles et des routes pour renforcer la mobilité des communautés rurales et côtières. Concernant la sensibilisation et le renforcement des capacités des communautés de pêche, l'INDP apporte une assistance technique. Depuis 2000, il n'y a pas eu d'enquête-cadre sur les communautés de pêche et le bilan des études récentes présenté dans le tableau ci-dessous (source INDP 2016) montre que certaines îles n'ont pas été étudiées (San Nicolau, Boa Vista, Brava et Fogo)<sup>10</sup>.

10. Santo Antão: Etude préliminaire sur l'impact de l'absence de contrôle de l'AMP Santa Luzia sur les ressources halieutiques et les utilisateurs dans la mise en oeuvre du plan de gestion des ressources halieutiques (Santa Luzia, et Ilhéus. (INDP, 2012)).

São Vicente: Scénarios et politiques d'adaptation, lignes directrices stratégiques de la pêche sur les changements climatiques jusqu'en 2050 (INDP 2011) / Sources de pollution côtière et marine dans la baie de Porto Grande, Rui M. Freitas & Péricles N. Silva, 2009 / Aspects organisationnels de la pêche artisanale à São Vicente: Communautés Salamansa, Saint-Pierre et Saint-Vincent Mindelo- Mars 2008 / Analyse des connaissances de la pêche artisanale et changement climatique - mai 2011 / Amélioration des zones de commercialisation et de distribution des produits de la pêche (Jose Lopes da Veiga, 2014) / Diagnostic de la situation actuelle de conservation et d'hygiène des produits de la pêche à São Vicente (INDP, 2015).

Sal: Etude de perception de la pêche durable au sein de la communauté de Palm (Île de Sal) (Fidalga, Seixas & Azeiteiro 2014) / Les effets du tourisme, de l'urbanisation du front de mer et de la pollution lumineuse sur la nidification des tortues caouannes *Caretta caretta* (Linnaeus, 1758) sur Sal, (2010 Cap Verdien Société de zoologie) / Analyse des connaissances endogènes de la pêche artisanale et changement climatique - 2011 / Scénarios et politiques d'adaptation Lignes directrices Stratégiques de la pêche sur les changements climatiques au Cabo Verde jusqu'en 2050 (INDP, 2011).

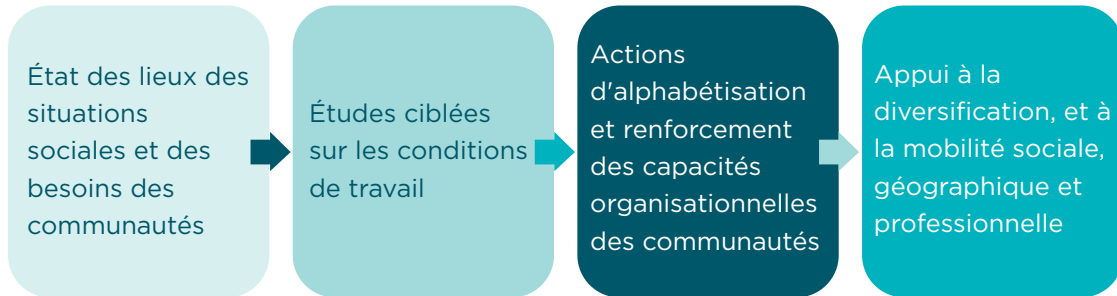
Maio: Plan de cogestion de l'Association des Acteurs Co-Management, Maio (12/2015, DGRM – PRAO/ Banque Mondiale).

Santiago: Scénarios et politiques d'adaptation Lignes directrices Stratégiques de la pêche sur les changements climatiques au Cabo Verde jusqu'en 2050 (INDP 2011) / Compétences en gestion des propriétaires de bateaux de pêche sur l'île de Santiago / Etude de la perception des pêcheurs/évolution du stock des ressources halieutiques de l'île de Santiago / Analyse des connaissances endogènes de la pêche artisanale et du changement climatique - mai 2011 / Amélioration des zones de commercialisation et de distribution des produits de la pêche (Jose Lopes da Veiga, 2014) / Capital social et développement communautaire: le cas de Porto Mosquito (Victor Tavares, 2008)

Dans ce contexte, il est impératif d'établir un diagnostic des communautés de pêche en proposant des indicateurs de suivi visant plus particulièrement:

- i. Les conditions de travail par rapport aux impératifs de travail décent et de sécurité à bord;
- ii. Les besoins de formation et de renforcement des capacités des associations de pêcheurs, de commerçantes et plus généralement des ONG actives dans ces communautés;
- iii. L'intégration territoriale de la filière et les activités complémentaires potentielles.

**FIG. 17: PROCESSUS PROPOSÉ RELATIF À L'AMÉLIORATION DES CONDITIONS DE VIE DES COMMUNAUTÉS**

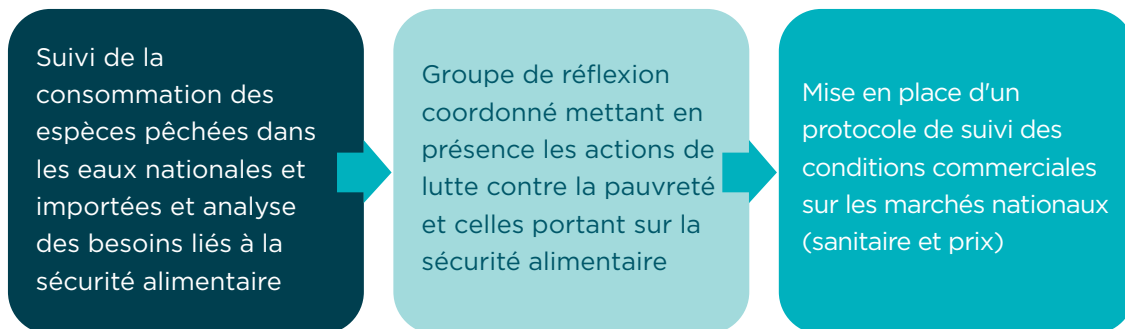


*Systemes plus inclusifs: renforcer la consommation et la contribution de la pêche à la sécurité alimentaire*

Le poisson frais constitue l'une des principales protéines animales consommées sur le marché local (MAEP, 2004; Palin, 2012) essentiellement en provenance de la pêche artisanale (64%). La consommation moyenne de poisson par habitant a augmenté et atteint 26,5kg/hab./an en 2011, contre 19 kg en 1998 (GEF-PNUD, 2016). Les prix à la consommation varient selon les îles avec de fortes augmentations à Sao Vicente, Sal et Santiago (îles les plus peuplées qui subissent des évolutions de prix les plus importantes).

Un plan stratégique de collecte et de traitement des données de consommation incluant des informations sur la valeur nutritionnelle et la contribution du poisson à la sécurité alimentaire devrait être élaboré (espèces les plus consommées, évolution du prix de détail du poisson), en vue de renforcer l'analyse des investissements stratégiques en faveur des marchés et pratiques alimentaires mettant en avant la consommation du poisson. Les liens entre l'INDP et l'INE doivent aussi être renforcés, de façon à appuyer le volet consommation et l'analyse macroéconomique et sociale de la filière.

**FIG. 18: PROCESSUS DE RENFORCEMENT DE LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE**



*Systemes plus inclusifs: développer un système de crédit adapté*

Le système général de crédit n'est pas adapté à l'octroi de petits prêts pour les communautés de pêche notamment ou les microentreprises en général. Dans le passé, la Banque Commerciale de l'Atlantique avec des fonds principalement issus de la Banque Africaine de Développement (BAD) a proposé un système de crédit avec des taux bonifiés, mais le taux de remboursement s'est avéré très faible. Face à l'absence des banques privées, l'État a investi d'importants budgets avec notamment le Fonds de développement de la pêche (créé depuis 1944), pour promouvoir le développement du secteur de la pêche par des mesures incitatives (bonifications d'intérêts, subventions et exonérations fiscales) et par une assistance technique aux projets. Récemment, le programme de lutte contre la pauvreté a permis l'octroi de prêts et de dons pour l'achat de bateaux, d'engins de pêche, de machines à glace à panneaux solaires, de fourgons frigorifiques.

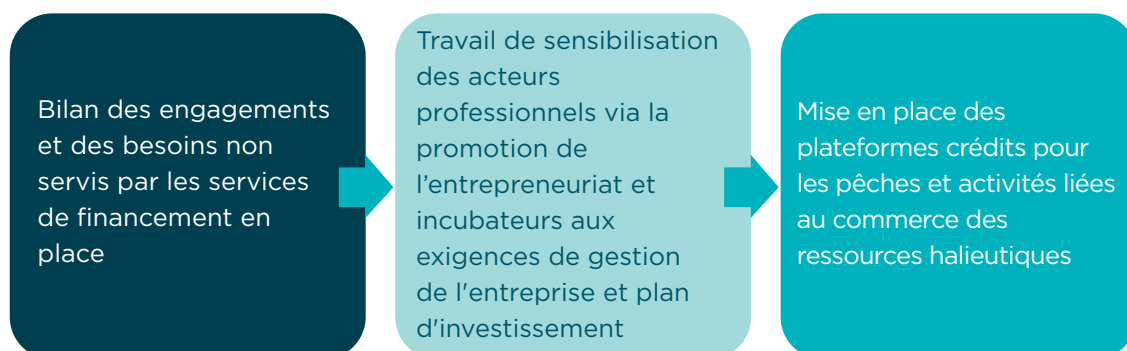
Divers bailleurs (BAD, FIDA, FAO, UE, Fonds canadien d'appui aux initiatives locales, coopérations allemande, française, néerlandaise, islandaise), jouent un rôle important dans le système de crédit grâce aux ONG. Cinq ONG sont particulièrement impliquées:

- i. l'Organisation des femmes du Cabo Verde (OMCV), créée en 1981 qui octroie des prêts à faible taux (<2%) pour la commercialisation du poisson, l'acquisition de glacières, la réparation et l'équipement (moteurs) des bateaux;

- ii. l'association Morabi, créée en 1991 pour promouvoir la participation des femmes avec des prêts d'un montant plus important pour l'approvisionnement en poisson, en glace, l'achat de glacières, de moteurs;
- iii. l'association CARITAS créée en 1976, dont les prêts, destinés aux groupes vulnérables, ont financé des actions de commercialisation du poisson, l'achat et la réparation de bateaux et de moteurs;
- iv. le Centre de recherche «Intermediate Technology» pour l'habitat (Citi HABITAT), fondé en 1983, dédié à des programmes de microcrédits dont ont bénéficié les activités de commercialisation du poisson;
- v. Solidarité Nazareen (créé en 1972) orienté vers les femmes chefs de famille des zones rurales, qui a financé le commerce de poisson, l'achat de bateaux et d'engins de pêche. Hormis le cas de Caritas, et contrairement aux crédits issus de l'État, les taux de remboursement des prêts octroyés par ces ONG ont été importants.

Compte tenu de l'objectif d'aide au développement ou de rationalisation des activités de la filière avec une volonté d'appui marquée aux initiatives privées, la question de l'accès au crédit et des conditions de crédit est déterminante et devra donc faire l'objet d'une étude spécifique, permettant d'établir un bilan des acteurs impliqués, mais surtout des niveaux d'engagement actuels, de définir des modalités et conditions de crédit adaptées, ainsi qu'un système de suivi et d'accompagnement par des acteurs-relais offrant des conseils de gestion et identifiant les besoins éventuels de rééchelonnement.

**FIG. 19: PROCESSUS D'APPUI AU FINANCEMENT**



*Systemes plus inclusifs: valoriser des potentialités d'emplois liées à la conservation et à l'écotourisme*

La logique de la CB conduit à des créations d'emplois dans le domaine de la protection de l'environnement et des interfaces entre protection/conservation et certains usages commerciaux associés. Ces emplois peuvent être publics, territoriaux ou associatifs, liés directement ou indirectement à la protection de l'environnement, ou des emplois marchands relevant de l'écotourisme, de la recherche ou de la vulgarisation. Par exemple, le nombre d'emplois directs et indirects liés à l'AMP de la Baie de Murdeira, l'Île de Santa Luzia et des Îles de Branco et Raso (DGA, 2007) a été estimé à 227 (fabriques de conserves, emplois institutionnels, emplois connexes, charpentiers, mécaniciens), soit 1 135 bénéficiaires de ces AMP (sur la base de 5 personnes par famille) tandis que la valeur des activités de pêche dans ces AMP s'établit à 55 587 750 Escudos.

Outre les emplois liés à la conservation (suivi et contrôle des ressources), on peut envisager le développement de visites touristiques et la création d'emplois de guides d'écotourisme axés sur l'observation des ressources naturelles. Des emplois induits sont à considérer également dans les services d'assistance aux touristes et dans les transports (chauffeurs, excursions en bateau, logement en chambre d'hôtes). Actuellement, le suivi de ces activités souvent nouvelles et peu structurées est peu développé, ce qui en rend difficile l'évaluation. L'écotourisme peut cependant être considéré comme un métier émergent et prometteur, à condition de développer les initiatives et capacités nationales, par exemple en révisant le monopole du Whale Watching aux Tours Opérateurs utilisant de grands navires aux dépens des opportunités d'emplois pour les locaux.

On note par exemple qu'une excursion d'observation de tortues peut rapporter 25 à

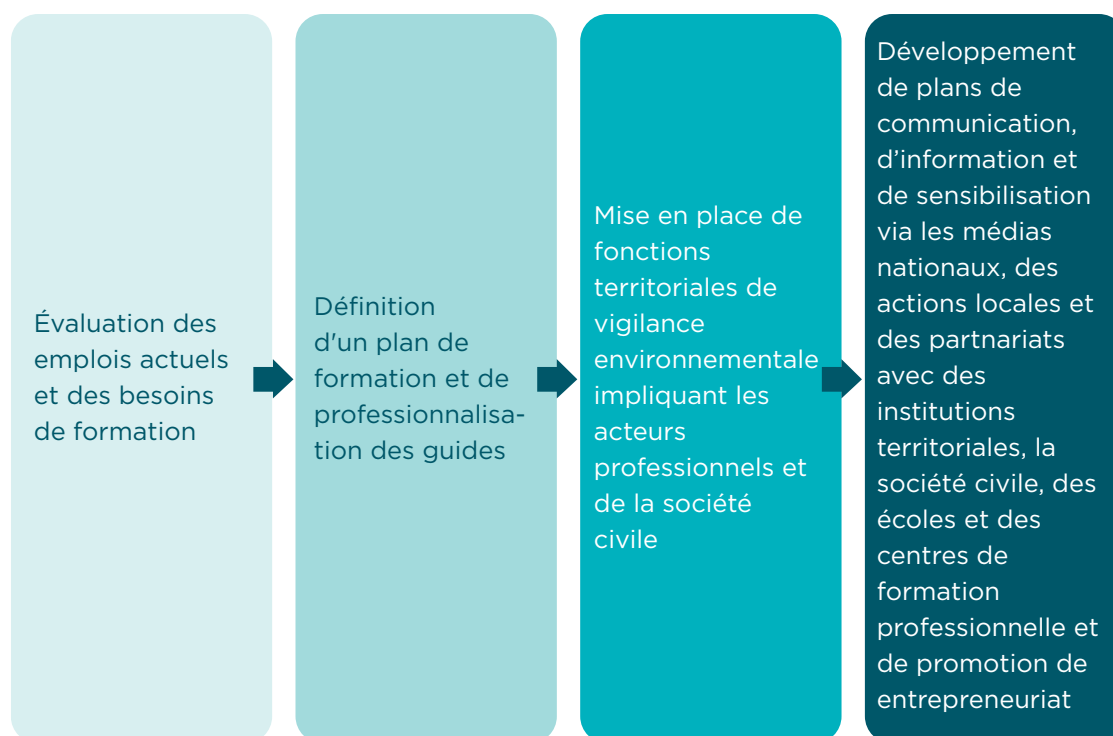
79 EUR/personne, selon la qualité du service. Ainsi, l'écotourisme sur l'Île de Boa Vista, basé essentiellement sur l'observation des tortues, a donné des recettes brutes de 59 millions d'Escudos en 2012 (BIOS, 2012, cité par Mahot, 2014). Le renforcement de l'écotourisme implique des Tours Opérateurs nationaux qualifiés et autorisés, ce qui suppose des actions importantes de formation de guides touristiques et des partenariats avec les hôtels. Une action particulière devra être menée pour évaluer les possibilités de reconversion de certains pêcheurs ou jeunes intéressés par la pêche dans ce secteur.

Pour évaluer le potentiel emploi de ces niches, il convient de recenser avec précision les emplois actuels dans les associations, la recherche et les services administratifs, de façon à la fois à mesurer l'importance et l'impact économique actuel de ce nouveau secteur, mais aussi pour définir des référentiels de métiers et estimer les besoins de formation et de professionnalisation qui en conditionnent les possibilités futures de développement. Celui-ci devra permettre de garantir le respect et la protection des espèces et écosystèmes protégés et menacés (respect de la capacité de charge des milieux et gestion du dérangement causé aux animaux). Une certification de ces emplois et activités et un suivi précis des taux de fréquentation devront être mis en place dans le cadre d'observatoires territoriaux de vigilance environnementale. La professionnalisation des guides environnementaux et d'écotourisme suppose leur mise en réseau dans le cadre d'une association professionnelle permettant la capitalisation et la mutualisation des actions dans l'esprit d'une communauté de pratique. Des actions de communication, sensibilisation via les grands médias et une signalétique adaptée sur site doivent parallèlement soutenir le développement de ces potentialités vis-à-vis des touristes et des populations autochtones, via les écoles et les acteurs en présence sur le littoral.

La professionnalisation des métiers liés à l'observation des ressources (tortues, mammifères, requins...) et plus généralement à l'écotourisme implique non seulement des référentiels et des formations mais aussi une réglementation adaptée à travers des plans de gestion de la fréquentation, des contrôles et moyens de surveillance accrus. En lien avec la définition d'une stratégie de professionnalisation des guides et de développement de l'éco tourisme, il est nécessaire de prévoir une régulation spécifique. Soulignons que l'écotourisme implique en effet le maintien de la qualité des écosystèmes, des structures d'accueil adaptées et une

régulation de la fréquentation. Outre l'attractivité de la côte, il convient de préserver un environnement sain (eaux de baignade de qualité et habitats naturels préservés), des infrastructures efficaces (installations portuaires, lieux d'amarrage, transports), un personnel compétent et une offre étendue sur toute l'année. Il est donc nécessaire d'évaluer la capacité d'accueil pour l'écotourisme, de renforcer la réglementation des usages et des niveaux de fréquentation, notamment la fréquentation des zones sensibles, mais aussi de développer des opérations de sensibilisation à destination des touristes en renforçant pour cela les capacités des ONG locales.

**FIG. 20: PROCESSUS D'ACCOMPAGNEMENT DE LA CRÉATION «D'EMPLOIS BLEUS »**



Il existe déjà des projets de plans d'écotourisme réglementés à Boa Vista (Mahot, 2014), à l'Est de Sal et à Ponta Sino (Sal), préparés avec l'appui financier du PNUD GEF (Mahot, 2014). Il est nécessaire de veiller à leur mise en œuvre et à leur transposition dans d'autres îles. Il s'agit en particulier de promouvoir une gestion intégrée de la protection, la conservation et la valorisation des écosystèmes et d'identifier des

partenariats pour la gestion, la promotion et la maintenance des AMP. Ces actions de régulation doivent être accompagnées d'un suivi des fréquentations des différentes activités, en veillant à coordonner les différents thèmes d'écotourisme (tortues, mammifères, requins, paysages...) et en proposant des produits intégrés (hébergement, observations (tortues, mammifères, requins, paysages), produits du terroir, artisanat...).

*Systemes plus inclusifs: appuyer la formation à travers la mise en place d'une école des métiers de la mer*

Il convient de mettre en place une stratégie globale de formation et de vulgarisation de façon à coordonner les actions dans ce domaine et à favoriser une plus grande professionnalisation des métiers liés à la CB. La mise en place d'un plan global à travers une école des métiers de la mer, permettra de lier l'ensemble des formations à la logique d'une approche écosystémique de développement durable. Il est important en effet, qu'à l'occasion de chacune des formations, l'accent soit mis sur le caractère global et interactif des métiers de la mer, ainsi que sur les retombées économiques pouvant être générées à partir de la conservation des ressources et de la qualité de l'environnement.

Plusieurs institutions gouvernementales, avec l'appui de l'INDP, de la DGA, de divers projets et des ONG, ont mis au point des formations de plusieurs natures destinées à différents groupes-cibles portant respectivement sur:

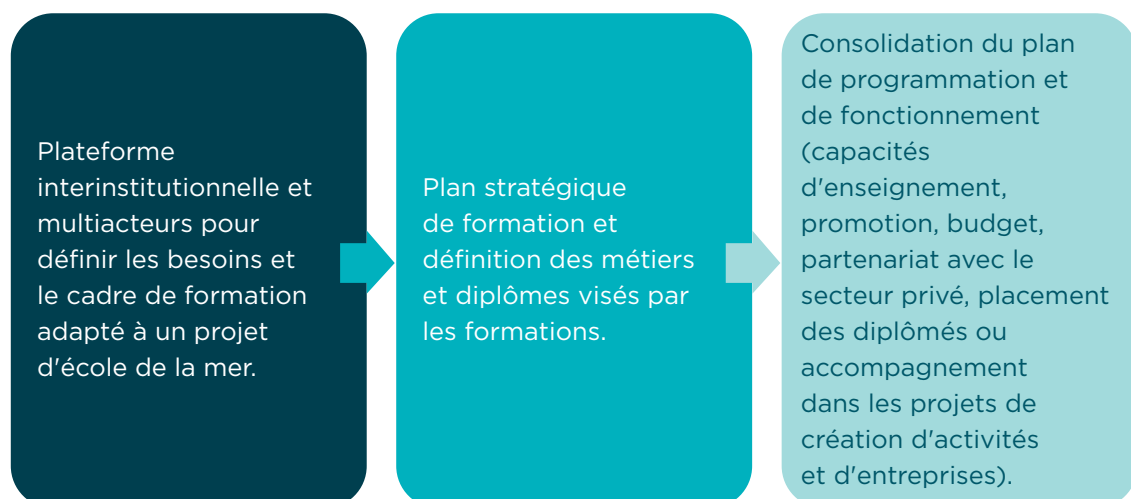
- La maîtrise des aspects techniques liés à la qualité sanitaire pour les pêcheurs et surtout les vendeuses de poissons (conservation et manutention, sécurité au travail);
- La protection de l'environnement à différents niveaux (pêcheurs, populations, écoles) en particulier au sein des projets visant les Aires Marines Protégées;

- Les principes de gestion des petites entreprises, l'appui à l'esprit d'entreprise, la gestion des associations, etc. via les organismes spécialisés et les incubateurs;
- Le renforcement des capacités des groupements et des communautés, (généraliser l'action de l'INDP) avec l'alphabétisation de certains groupes-cibles (vendeuses de poissons en particulier).

Cependant ces actions sont limitées, il n'y a pas d'évaluation de leurs résultats ni de suivi des personnes formées. Un bilan de l'état actuel de la formation professionnelle doit se faire et déboucher sur un programme conséquent et coordonné de formation et de sensibilisation. La création d'une école des métiers de la mer permettra ainsi de coordonner et de renforcer l'ensemble de ces actions de formation, à l'échelle de la filière et des populations littorales.

En lien avec les objectifs de la CB, il conviendra aussi de renforcer les actions d'aide et de sensibilisation à l'écotourisme, d'authentifier et promouvoir des produits touristiques spécifiques compatibles avec la conservation des espèces et des paysages. Certains métiers, (guide pour l'observation environnementale, guide d'écotourisme) devront être professionnalisés.

**FIG. 21: PROCESSUS D'ACCOMPAGNEMENT À LA DÉFINITION DES BESOINS ET MISE EN PLACE D'UNE ÉCOLE DE FORMATION AUX MÉTIERS DE LA MER**



*Systemes plus inclusifs: développer des activités sportives et balnéaires liées aux écosystèmes marins*

Selon un dispositif similaire au développement des guides environnementaux, le développement des sports liés à la mer offre des perspectives intéressantes. Par contre, contrairement aux activités d'observation et d'écotourisme, il n'existe pas de données sur la fréquentation des touristes sportifs (kitesurf, surf, pêche sportive) qui est pourtant importante. Plusieurs axes peuvent être envisagés en lien avec la clientèle touristique, les écoles et la population locale:

- Développement d'un hot spot de kitesurf, permettant la création d'emplois de moniteurs et de magasins d'articles sportifs ou de vêtements et de produits dérivés liés aux sports de glisse, qui sont en général très importants;
- Professionnalisation du centre de plaisance à Mindelo pour développer la fréquentation des plaisanciers et des emplois induits dans les boutiques spécialisées;
- Développement d'activités liées aux pratiques balnéaires pour la population (cours de natation, aménagement (sans renforcer l'érosion) de paillottes à proximité des plages, création d'emplois de surveillants de baignade.

**FIG. 22: PROCESSUS DE SOUTIEN AU DÉVELOPPEMENT DES EMPLOIS LIÉS AUX ACTIVITÉS SPORTIVES ET BALNÉAIRES**



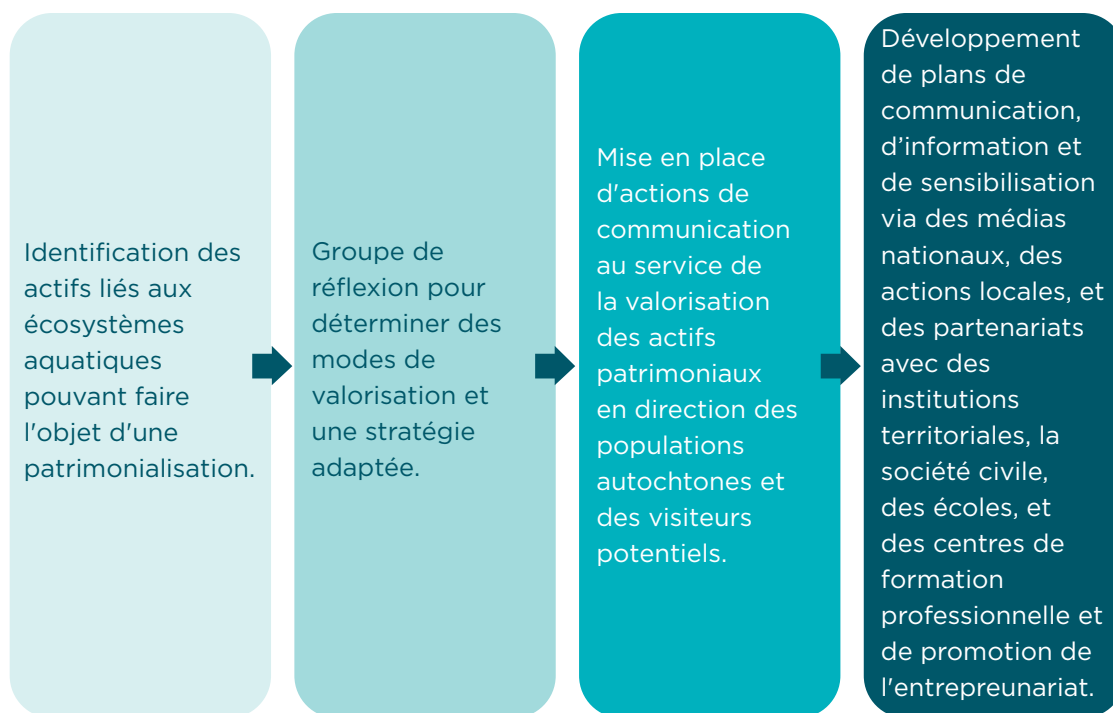
*Systemes plus inclusifs: favoriser la patrimonialisation des ressources issues des écosystèmes marins*

La valorisation et la conservation des ressources liées aux écosystèmes marins du Cabo Verde impliquent d'identifier dans quelles mesures il est possible de favoriser une prise de conscience sociale des apports traditionnels liés aux écosystèmes marins (valeur non marchande) et les éléments de communication nécessaires pour les valoriser

en tant que ressources patrimoniales. Plusieurs axes pourront être identifiés mais prioritairement on retiendra:

- L'Identification des composantes marines dans les médecines traditionnelles;
- L'Inventaire des recettes traditionnelles attachés à la culture du pays et mettant en jeu les ressources locales;
- Les éléments du littoral ou de l'océan qui contribuent à la qualité de vie au Cabo Verde.

**FIG. 23: PROCESSUS DE VALORISATION PATRIMONIALE DES ÉCOSYSTÈMES MARINS ET AQUATIQUES**



### *Systemes plus inclusifs: infrastructures portuaires pour les pêches*

L'adaptation des ports constitue un enjeu majeur du développement de l'Économie Bleue. En effet, l'agencement des activités traditionnelles de pêche, la mise en conformité des infrastructures et moyens de manutention aux normes environnementales, la sécurité doivent être revus dans le cadre d'une économie compétitive. Les ports doivent se penser dans une perspective d'investissement et de gouvernance prenant en compte les notions d'Économie Bleue, respecter les éléments qui identifient ce nouveau concept pour devenir Ports Bleus, et révéler internationalement leurs nouvelles valeurs écologiques (empreinte environnementale faible, équilibre et sécurité énergétiques, contribution à un développement inclusif, mesures de lutte contre les pêches illicites, non régulées ni administrées, respect d'une politique de genre, développement de l'emploi des jeunes, d'innovations et nouvelles filières de produits issus des zones aquatiques, et enfin, traçabilité des produits et principes d'éco-certification des filières).

### **AQUACULTURE DANS LE CASUEB**

Le développement durable de l'aquaculture a fait l'objet d'une attention considérable ces dernières années, de nombreux pays ayant accru de façon substantielle leur production au cours de la dernière décennie<sup>11</sup>. Le CasUEB doit offrir le cadre approprié pour une stratégie de développement de ce secteur, conformément au Programme de développement à l'horizon 2030 et aux objectifs du Développement Durable (ODD). Cette approche de l'aquaculture s'est déjà révélée capable de produire de multiples avantages dans plusieurs secteurs grâce, notamment, aux activités de la FAO.

A travers le processus de transition vers l'Économie Bleue, l'aquaculture doit soutenir les trois piliers du développement durable (environnemental, social et économique) et faciliter la promotion de systèmes de production plus efficaces et adaptés aux conditions spécifiques du pays et au contexte local propres aux sites mis en production<sup>12</sup>. Les interventions ciblées tout au long de la chaîne de valeur de l'aquaculture constituent un

11. *The Blue Growth Initiative and Small Island Developing States (SIDS)* [www.fao.org/3/a-i3958e.pdf](http://www.fao.org/3/a-i3958e.pdf)  
Ecosystem Approach to Aquaculture

FAO. 2016. *The State of World Fisheries and Aquaculture 2016. Contributing to food security and nutrition for all*. Rome. 200 pp. [www.fao.org/3/a-i5555e.pdf](http://www.fao.org/3/a-i5555e.pdf)

12. Aguilar-Manjarrez J., Soto D. & Brummett R. 2017. *Aquaculture zoning, site selection and area management under the ecosystem approach to aquaculture. A handbook. Report ACS18071*. Rome, FAO, and World Bank Group, Washington, DC. 62 pp. Includes a USB card containing the full document (395 pp.). <http://www.fao.org/3/a-i6992e.pdf>



aspect essentiel, compte tenu du degré élevé d'interaction entre les acteurs et de l'interconnectivité de divers secteurs. L'Économie Bleue englobe toutes les activités économiques utilisant des systèmes et des ressources aquatiques, dont les pêches, les transports, le tourisme et l'énergie des océans. Dans le cas du Cabo Verde et dans le cadre de la première initiative privée en activité (Fazenda de Camarão de Cabo Verde - ACE, Agrupamento Complementar de Empresas), cette inter-sectorialité est une des forces de l'initiative en relation également avec les pêches pour lesquelles elle se propose de développer des produits pour appâts destinés à la pêche thonière. L'aquaculture bleue doit soutenir la promotion de systèmes de production aquacole bleus pour contribuer plus fortement aux objectifs d'une croissance économique associée à l'utilisation durable des ressources aquatiques. Cette évolution doit en même temps renforcer les principes d'une équité sociale.

En effet l'aquaculture bleue doit être socialement et économiquement inclusive. Les considérations sociales et économiques sont des éléments-clés de l'approche à promouvoir auprès des utilisateurs des ressources et des communautés. Les communautés locales doivent être impliquées et sensibilisées aux multiples avantages d'une approche globale de la gestion de leurs ressources naturelles, pour la durabilité à long terme des projets axés sur l'aquaculture. Cela implique d'inclure des groupes de parties prenantes traditionnellement marginalisés mais d'égale importance, tels que les femmes et les jeunes, dans les projets, en tant que contributeurs et bénéficiaires. Cette inclusion suppose la formation et l'articulation de projets aquacoles aux activités de commerce de poisson déjà existantes, aux métiers techniques actuellement présents dans les communautés locales.

Le Cabo Verde étant très dépendant de la pêche, l'aquaculture est l'occasion de développer une nouvelle offre de poissons et de nouvelles sources de richesses.

Le projet de la FAO (TCP/CVI/3302) faisait référence à la production d'alevins hybrides de Tilapia rouge - *Oreochromis*, SP. - comme appât pour la pêche au thon. Ce projet, réalisé en trois phases, a permis de former plusieurs techniciens et d'effectuer une étude en série et des analyses globales des conditions pour la mise en œuvre de l'aquaculture au Cabo Verde:

- Le premier cadre stratégique pour le développement de l'aquaculture au Cabo Verde (2014) avec un plan d'action pour le développement de l'aquaculture (2014);
- L'analyse des risques environnementaux, sociaux et économiques (trois piliers du développement aquacole) en lien avec l'introduction d'une espèce exotique dans l'environnement du Cabo Verde, dans le cas présent de juvéniles mâles de Tilapia rouge à utiliser comme appâts vivants;
- L'installation de projets-pilotes de l'aquaculture à l'INDP, à l'Université du Cabo Verde FECM et à São Francisco, Praia.

En outre, une mission de coopération du gouvernement du Cabo Verde (INDP) avec la République populaire de Chine avait déjà permis d'identifier des zones appropriées pour l'aquaculture (Porto Mosquito et Ribeira da Barca à Santiago ainsi que des sites à São Vicente, Maio, SAL et Tarrafal de Saint-Nicolas). Il est à noter que les îles de Santo Antão, Fuego et Brava n'ont pas été expertisées. En conclusion, nous recommandons des études avancées pour définir davantage les zones adaptées et celles qui sont les plus propices au développement de l'aquaculture et de la mariculture au Cabo Verde, pour l'élaboration d'un Atlas. Ces zones doivent être cartographiées, accompagnées d'études environnementales indicatives pour la culture d'espèces prédéfinies, y compris les capacités de charge appropriées.

Mais en plus des caractéristiques biophysiques des sites, il est essentiel que les conditions de l'approvisionnement en eau et électricité soient adaptées ainsi que les connexions entre les îles. La contrainte importante de

l'approvisionnement en électricité rend nécessaire de lier le développement de l'aquaculture au développement des énergies renouvelables.

**FIG. 24: ÉLÉMENTS À CONSIDÉRER POUR LE PROJET D'UNE AQUACULTURE BLEUE AU CABO VERDE**



**TAB. 7: PROGRAMME PLURIANNUEL D'APPUI À LA TRANSITION ET AU PNIEB**

<b>SYSTÈME AQUACOLE</b>	<b>MARCHÉS ET SYSTÈME DE VALORISATION</b>	<b>COMMUNAUTÉS BLEUES</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Innovation technologique et formation de main d'oeuvre qualifiée</li> <li>• Effet d'échelle bénéfique pour accès aux intrants</li> <li>• Dissémination des succès et technologies</li> <li>• Dissemination moyens d'investissement et mutualisation des risques et services aux entreprises</li> <li>• Fonds de développement aux infrastructures</li> <li>• Plan d'aménagement et législation appropriée pour l'aquaculture bleue</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nouveaux marchés nationaux</li> <li>• Fonds de développement innovation/produits</li> <li>• Incitation en faveur des innovations processus de valorisation/transformation/conservation</li> <li>• Nouveaux mécanismes de financement</li> <li>• Mutualisation des services d'accès aux marchés pour les produits de la pêche et produits de l'aquaculture (marketing, packaging, conservation, transport)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Création d'emplois décents dans les zones défavorisées ou enclavées</li> <li>• Amélioration des espaces de vie en zone enclavée ou à risque via des services énergie, équipement, transport, santé, vie sociale et culturelle</li> <li>• Développement des infrastructures, des services et des moyens d'existence en faveur des jeunes et des femmes</li> </ul>
 <p><b>PROGRAMME PLURIANNUEL D'APPUI À LA TRANSITION ET AU PNIEB</b></p>		
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Formation des professionnels sur le site de production à échelle réelle</li> <li>• Etude des nouvelles techniques et espèces adaptées</li> <li>• Appui à l'organisation professionnelle et au positionnement des produits nouveaux</li> <li>• Élaboration des plans d'aménagement des sites aquacoles dédiés et appui à leur mise en oeuvre</li> <li>• Élaboration du cadre réglementaire et administratif</li> <li>• Amélioration des systèmes de suivi et contrôle des produits</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Etude de nouveaux modes de mise en marché</li> <li>• Étude de nouveaux produits</li> <li>• Étude pour certification et labélisation produits</li> <li>• Communication et marketing en soutien aux nouveaux produits ou marchés</li> <li>• Renforcement des capacités d'organisation des aquaculteurs</li> <li>• Renforcement de la traçabilité des chaînes de valeur</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Renforcement des capacités des femmes vendeuses pour améliorer les produits destinés au marché touristique</li> <li>• Promotion de nouvelles pratiques culinaires</li> <li>• Adoption de bonnes pratiques environnementales</li> <li>• Renforcement des actions en faveur de la gestion des ressources naturelle</li> <li>• Promotion des emplois au sein des Communautés Bleues</li> <li>• Renforcement politique genre et promotion des jeunes</li> </ul>



Il y a des domaines comme l'océanographie chimique et biologique qui sont très pertinents pour développer des recherches utiles à l'aquaculture à introduire au fur et à mesure que les besoins surviennent. Si l'INDP possède un laboratoire d'histologie essentiel pour la recherche en aquaculture, la stratégie de recherche devrait être fondée sur une aquaculture durable et le respect des effets environnementaux. La recherche et l'adaptation du pays aux techniques moins polluantes telles que les systèmes de culture multi-trophiques devraient être favorisées, de la même manière que les espèces indigènes devraient être privilégiées. En ce sens, trois volets de l'expérimentation pilote sont recommandés avant d'être considérés comme un transfert au secteur privé:

- **Essai d'espèces indigènes à forte valeur commerciale et en aquaculture multi-trophique.** Il est possible de développer une polyculture de mérous indigènes (juvéniles d'*Epinephelus marginatus* importés du Brésil) avec des concombres de mer (pêchés localement), sous les cages. Des échanges de technologie peuvent être développés avec l'Asie, où le mérou est élevé dans de nombreuses îles aux conditions similaires à celles du Cabo Verde, et avec l'Afrique du Sud pour ses expériences concernant le concombre de mer. Une phase d'étude pilote à Sao Vicente et des études de faisabilité économique doivent être préalablement menées.

- **Test de *Penaeus* avec la technologie bioflocos.** L'élevage de crevettes *Penaeus* avec la technologie bioflocos offre d'intéressantes potentialités car le marché touristique est important. Ce système de biotechnologie sophistiquée permet de réduire les rejets et les besoins en eau, mais nécessite des compétences importantes. Il doit d'abord être testé sur un site pilote à Sao Vicente.

- **Elevage de *Tilapia* en cages flottantes dans les barrages.** Il est possible d'exploiter l'eau des barrages pour l'aquaculture de *Tilapia* car cette activité n'a pas d'impact sur la qualité de l'eau pour l'agriculture. Des actions de communication devront cependant être menées pour éviter les résistances ou conflits de la part des agriculteurs. Il est nécessaire de mettre en place des expériences pilotes à Santiago, avec l'appui technique de l'INDP. Leur développement doit être planifié, développé, encadré de suivi et contrôle, afin d'assurer la viabilité technique et financière de ce type d'élevage.

Bien que le développement de l'aquaculture soit encore largement au stade expérimental, il est néanmoins nécessaire de prévoir dès à présent les procédures institutionnelles de protection des sites qui lui seraient favorables par rapport au développement de l'urbanisation, dans le cadre d'outils de planification territoriale adaptés. De même le suivi de la qualité des eaux doit être renforcé. Enfin, et à l'issue des expérimentations, une évaluation du potentiel sur la base des espèces locales, des marchés et des conditions d'élevage pour le transfert au secteur privé, doit être effectuée. En fonction des résultats qui seront obtenus, une stratégie de développement d'unités aquacoles doit être établie en veillant à mettre en place:

- Des formations techniques spécialisées au Cabo Verde ou accessibles dans des pays partenaires;
- Un dispositif d'accompagnement technique et vétérinaire des unités pour les premières années avec un niveau de qualité et de compétence requises par les normes internationales;
- Un programme d'appui à la gestion des unités aquacoles;
- Un accès à des financements adaptés;
- Une réglementation spécifique notamment pour réguler les rejets et la qualité de l'eau en aval des exploitations aquacoles.

Au fur et à mesure du développement du secteur, il conviendra de mettre en place un suivi économique et écologique des unités et des moyens de mise à jour d'un cadre législatif et réglementaire adapté.

Toutefois, pour assurer la pérennité du secteur, en priorité, les actions suivantes sont suggérées pour stimuler l'émergence de nouveaux investissements dans le sous-secteur:

i. Elaboration d'un cadre juridique, administratif et réglementaire pour l'aquaculture;

ii. Etude et élaboration d'un Atlas pour l'aquaculture identifiant les zones possibles pour le développement de projets, en mer et sur terre, indiquant déjà les capacités de charge, les paramètres liés à toute la production, l'échange avec l'environnement. Il pourrait répertorier jusqu'aux espèces pré-étudiées, incluant l'étude d'espèces autochtones ou l'introduction d'espèces déjà connues et dominées, précédées d'une analyse des risques résultant de leur introduction;

iii. Promotion et attraction d'investissements privés offrant des forfaits d'investissement prêts pour les investisseurs.

**FIG. 25: PROCESSUS DE PLANIFICATION POUR LE DÉVELOPPEMENT DES POTENTIELS AQUACOLE AU CABO VERDE**



Les actions ci-dessus définiront les besoins réels et l'échelle des projets-pilotes dont les objectifs, une fois atteints, formeront la masse critique administrative pour le suivi des diverses initiatives privées dans un domaine innovant dans le souci du développement de la culture de crevettes, Tilapia, algues, aquaponie, projet type Aqua-Maio etc.

#### ✿ ÉCONOMIE DE L'ENVIRONNEMENT

##### *Le renforcement des Aires Marines Protégées*

Il existe 21 Aires Marines Protégées (Mahot, 2014, DGA et PCSAPCV, 2012). Entre 2009 et 2014 leur superficie a fortement progressé et représente aujourd'hui 132 132 ha soit 12,96% de la mer territoriale (résultat déjà supérieur aux objectifs prévus pour 2020 (10%). Les contraintes tiennent au manque de moyens de surveillance et aux difficultés de reconversion

des pêcheurs. On observe des conflits liés à l'introduction d'espèces exotiques, aux pêches non autorisées (pêche sous-marine avec

bouteilles, engins prohibés) et à des incursions de la pêche industrielle dans la zone côtière.

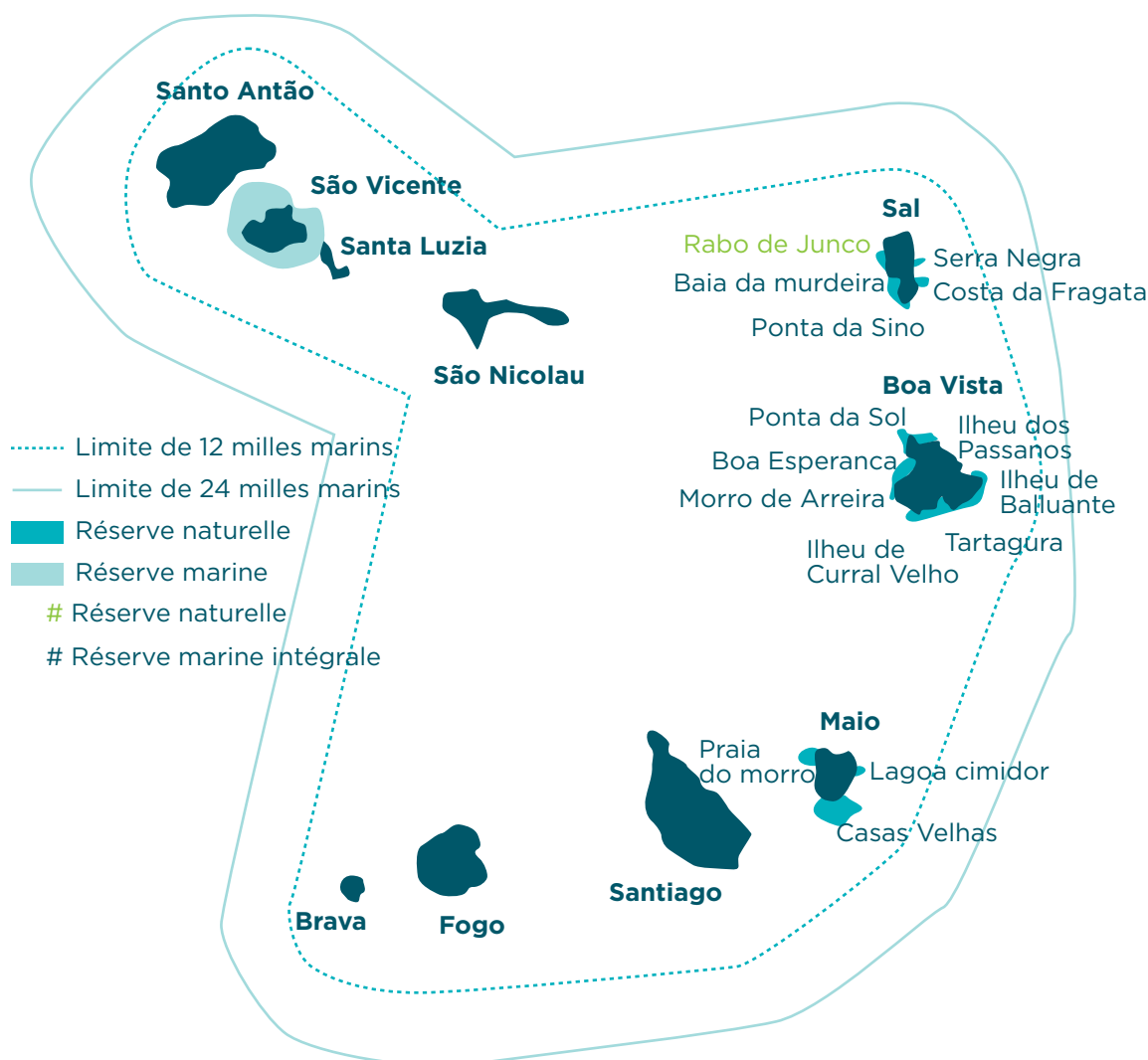
**TAB. 8: 21 AIRES MARINES ET CÔTIÈRES PROTÉGÉES**

	Santo Antão	Santa Luzia, îlots Branco&Raso	Sal	Maio	Boa Vista	Total
Sites	1	3	4	5	8	21
Surface (en hectare)	4 438 (3%)	55 155 (42%)	16 216 (12%)	28 486 (22%)	27 837 (21%)	132 132 (100%)

A ce jour, deux plans de gestion ont été adoptés à Maio (2014-2019) et à Santa Luzia (et les Iles associées). D'autres sont en projet à Boa Vista et Sal. Les AMP donnent lieu à une gestion participative (Mahot, 2013), et les mesures de sensibilisation ont un impact positif. Ainsi à Santa Luzia la majorité des usagers (78%) approuvent les aires marines et 52% sont en accord avec le plan de gestion, tandis que 48% connaissent le zonage

(Benchimol et Neves, sous presse). Il convient de renforcer la sensibilisation et le contrôle, et de généraliser les plans de gestion à l'ensemble des AMP et des îles. Des recherches doivent être menées pour évaluer les effets écologiques et compte tenu des baisses de rendement observées, identifier et mettre en place des activités de reconversion ou des activités complémentaires génératrices de revenus.

**FIG. 26: AIRES MARINES PROTÉGÉES**



Les AMP doivent aussi permettre la protection des oiseaux de mer qui sont tous considérés comme espèces protégées (Décret-Loi 2/2002), mais qui sont menacés par la chasse et la prédation. On note aussi des conflits d'usage qui induisent des perturbations des colonies de reproduction (Corrêa 1954, Hazevoet 1994), et l'introduction d'espèces exotiques de mammifères qui contribuent à la dégradation des habitats, critiques pour la

nidification de certaines espèces (Ratcliffe et al., 2000). Ainsi cinq espèces (- *P. Feae* -, - *C. Edwardsii* -, - *P. Aethereus* -, - *S. leucogaster* -, - *F. Magnificens* -) sont menacées d'extinction selon la Liste Rouge de l'IUCN. Il existe un projet de plan de conservation des oiseaux de mer pour renforcer la sensibilisation du public et les outils de protection, mis en œuvre dans le cadre de financements du GEF et du PNUD.

**FIG. 27: PROCESSUS DE RENFORCEMENT DES AIRES MARINES PROTÉGÉES ET ACTIVITÉS LIÉES**



*Appui à la conservation des zones humides et des plages*

Depuis 2005, il existe 4 sites de Zones Humides d'importance internationale - Convention Ramsar - (Livre Blanc sur l'environnement, DGA, 2007), mais un nombre important de sites potentiels a été identifié (BIOS.CV, sous presse). Les zones humides sont des écosystèmes vulnérables, sensibles aux déversements en zones côtières de produits chimiques, aux pesticides, aux huiles de vidanges, aux eaux de ballast etc. Selon le dernier rapport national RAMSAR (DGA, 2014), des actions de sensibilisation ont été réalisées avec des Ecoles de Santiago, Sal Boa Vista, Maio, ainsi que des Programmes TV de diffusion nationale. Les contraintes à la conservation tiennent notamment à l'absence de réglementation du tourisme dans ces zones, au manque de moyens financiers, notamment pour le suivi, et au manque de

visibilité de la Convention RAMSAR. On observe aussi des divergences de vision de la gestion entre la DGA et les acteurs responsables des zones touristiques intégrées dans les zones humides sur la gestion de ces zones (Cabo Verde RAMSAR, COP 12, 2014). Face à ces difficultés il est nécessaire de:

- faire approuver et mettre en oeuvre un Plan de conservation des Zones Humides;
- mettre en place un comité de coordination des activités sur les Zones Humides;
- signaler les sites Ramsar;
- réaliser des campagnes de sensibilisation;
- impliquer tous les acteurs concernés dans la gestion des zones humides.

Outre les zones humides, on note aussi d'importants prélèvements de sable, vendu par les femmes, notamment à Santiago et Fogo,

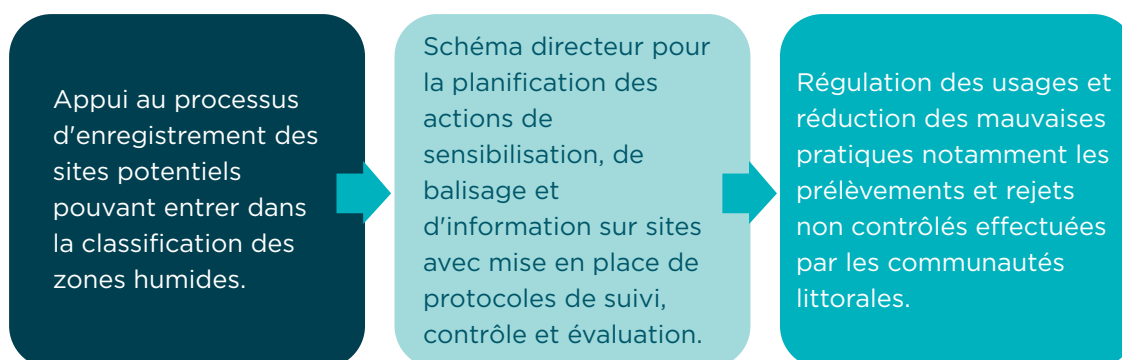


qu'il convient d'évaluer et de réguler en mettant en place des contrôles et des actions de sensibilisation, mais aussi en proposant des activités de reconversion génératrices de revenus.

**TAB. 9: ESPACES PROTÉGÉS SELON LEUR STATUT**

Îles	Existants	En cours	Zones potentielles
Boa Vista	<ul style="list-style-type: none"> <li>• João Barrosa e Curral Velho</li> <li>• Ribeira de Rabil</li> </ul>		<ul style="list-style-type: none"> <li>• Antigas Salinas, Ribeira Calhau e Laguna de Canto</li> <li>• Salinas de Sal Rei, Lagoa Santa Monica</li> </ul>
Santiago	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Pedra Badejo</li> </ul>		<ul style="list-style-type: none"> <li>• Barragem de Poilão</li> </ul>
Maio	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Salinas Porto Inglêss</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Ilha de Salinas</li> <li>• Cimidor Lago</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Marsh Casas Velha</li> <li>• Boca Lagoa dos Barreiros</li> </ul>
Sal			<ul style="list-style-type: none"> <li>• Salinas de Pedra de Lume</li> <li>• Salinas Santa Maria</li> </ul>

**FIG. 28: PROCESSUS DE RENFORCEMENT DE LA DÉFINITION, CLASSIFICATION ET PROTECTION DES ZONES HUMIDES, ET GESTION DES USAGES**



*Protection des récifs coralliens*

Le Cabo Verde est un centre d'endémisme et fait partie des dix zones qui abritent les plus importants récifs coralliens au monde. Ils se situent essentiellement dans les îles du sud où la température de l'eau de mer est la plus élevée. Il existe aussi des montagnes sous-marines qui jouent un rôle important pour la biodiversité.

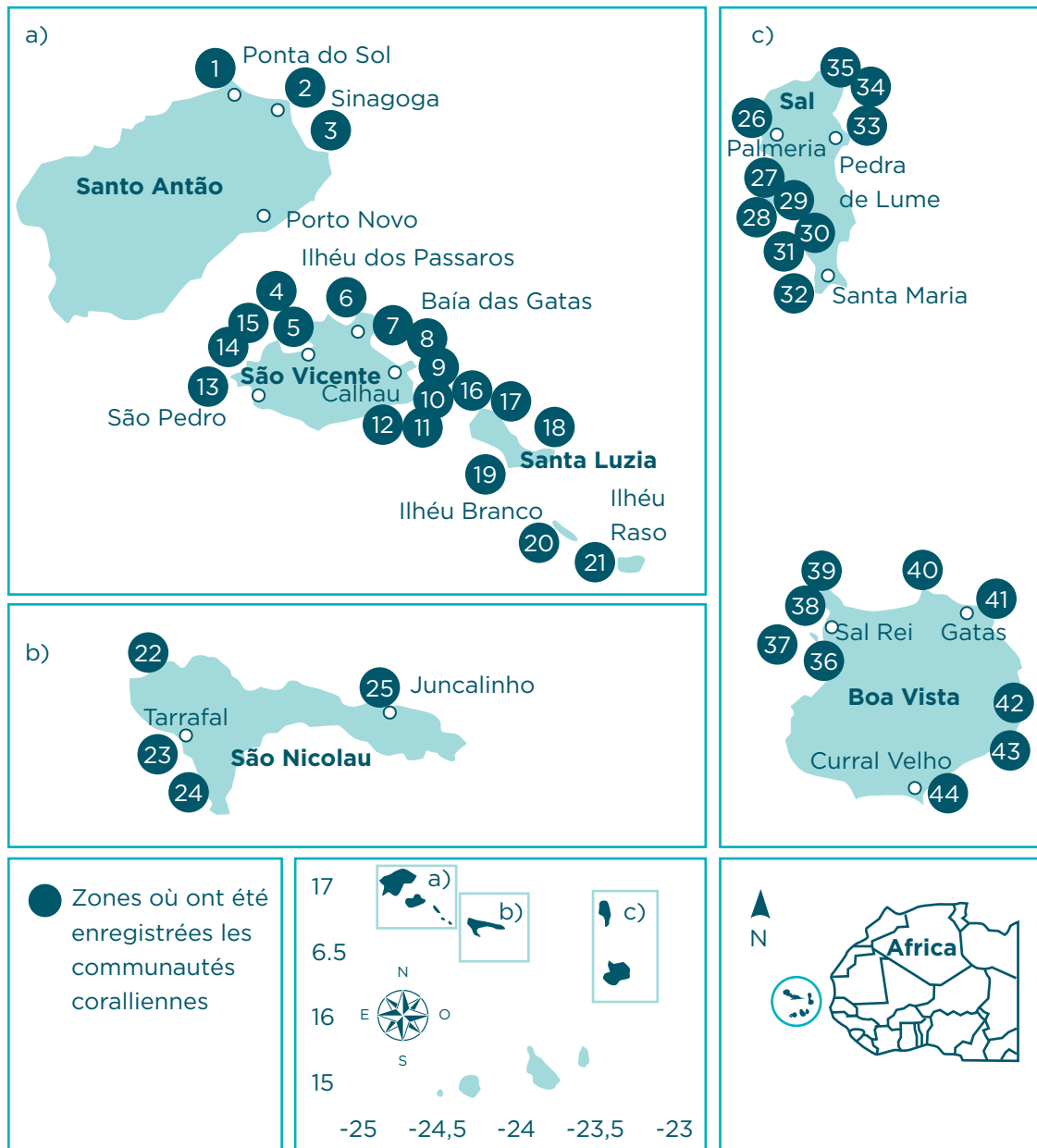
Actuellement, on observe une exploitation directe des coraux qui subissent également l'impact des pratiques de pêches destructives, des écoulements d'eaux polluées, des déversements de résidus solides, un tourisme excessif, et l'introduction d'espèces invasives. Les principales contraintes rencontrées pour la

gestion des coraux sont:

- i. le manque de financements pour leur protection et le développement des connaissances;
- ii. la coopération et le développement de programmes spécifiques permettant d'améliorer les connaissances sur la biologie et l'écologie des coraux;
- iii. l'absence de campagnes de sensibilisation et d'information susceptibles de faire adhérer la population à la conservation des coraux.

La conservation des coraux relève du plan de gestion des ressources halieutiques (Résolution 3/2005) qui inclut dans la liste des espèces menacées toutes ses espèces.

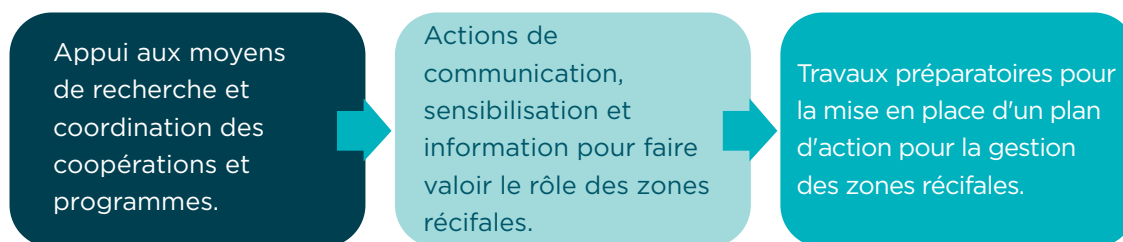
**FIG. 29: SITES CORALLIENS RECENSÉS AU CABO VERDE**



Source DNA

Il s'agit de créer, grâce à un plan de gestion des coraux, des institutions et des instruments qui permettent de définir les responsabilités et les modalités de contrôle et de réglementation des activités pour en assurer une conservation durable. Des actions de sensibilisation et de formation doivent être menées, ainsi qu'un renforcement de la recherche et du suivi, pour mieux planifier en

les actions de préservation, de conservation voire de régénération. Dans le cadre du Projet Conservation Marine et Côtière (DGA, WWF), un travail de communication a été réalisé à partir d'une étude sur la Baie de Murdeira qui montre que les populations locales seront bénéficiaires des moyens de gestion qui seront mis en place.

**FIG. 30: PROCESSUS DE RENFORCEMENT DES ACTIONS EN FAVEUR DE LA PROTECTION DES ZONES RÉCIFALES**

### *Mise en place de mesures de sensibilisation et de contrôle de la fréquentation pour la conservation des tortues*

Depuis 1992, le gouvernement du Cabo Verde, en collaboration avec les institutions, les associations et les ONG liées à l'environnement ont fait d'importants efforts pour la conservation des tortues marines, en particulier à Boa Vista. Le Plan national pour la conservation des tortues est entré en vigueur en 2010 (Résolution n°72/2010) et sa mise en œuvre est coordonnée par la Direction Nationale de l'Environnement.

Le nombre de plages surveillées a augmenté : environ 161,9 km en 2013 contre 132,3 km en 2010 (DNA, 2013). L'INDP a élaboré un projet de 3 ans (2009-2011) pour la conservation des tortues marines, avec le financement de l'UICN, dont le principal objectif était de faire participer les communautés de pêcheurs à la conservation des tortues.

Deux enquêtes réalisées dans les zones de Santa Luzia et des Ilots de Branco et Raso (INDP, 2012) et de la Réserve de Ponta do Sino (Do Brito, 2012) témoignent de la forte volonté des pêcheurs de protéger les tortues : respectivement 96% et 86% des pêcheurs approuvent l'interdiction de la capture de tortues. Cependant, elles continuent d'être capturées en pleine mer (y compris par des engins de pêche perdus) et sur les plages, et sont consommées principalement à Santiago (Monteiro et Ramos, 2014). Le nombre moyen annuel de chasses sur les plages est de 333 individus (surtout à Boa Vista, Sal et Maio),

mais on note une baisse des mortalités (de 446 en 2008 à 178 en 2013 (DNA 2013)). Des enquêtes menées par BIO.CV en 2015 estiment à 1,3 tortues/embarcation/an le nombre de tortues tuées. Selon cette enquête la majorité des prises (92%) ont lieu entre juin et octobre (BIO.CV, 2015).

Outre la pêche, la conservation des tortues est aussi fortement affectée par de multiples pressions anthropiques et naturelles, comme en témoignent Taylor et Cozens (2010) qui, pour la seule île de Sal soulignent le rôle joué par la destruction d'habitat (prélèvement de sable) et la pollution lumineuse. Enfin rappelons que les jeunes individus ou les œufs subissent aussi des prédateurs naturels et/ou l'effet des marées.

De nombreuses difficultés, actuellement rencontrées, devraient être levées par la nouvelle réglementation plus contraignante. Il est cependant nécessaire de renforcer la coordination entre les organisations de conservation, sur une même île et entre les îles, ainsi qu'entre les parties prenantes associées à la protection des tortues ou à la valorisation du potentiel d'écotourisme que cette espèce peut générer. Plus précisément, il convient de créer un code de conduite officiel pour toutes les zones de frai, de renforcer l'engagement des autorités locales dans les campagnes de protection et de développer les recherches scientifiques à l'échelle de l'ensemble des îles et des autres espèces (zones d'alimentation, route de migration). Il est aussi indispensable d'en

évaluer et contrôler la fréquentation, de façon à gérer les perturbations causées aux animaux et l'intégrité de leur habitat.

La sensibilisation et l'accès à l'information doivent être renforcés par la création d'un site

web national mais aussi par des actions impliquant les communautés côtières (de pêche), les touristes et les populations (jardins d'enfants, écoles, associations). Des formations d'experts, d'agents et de guides liés à l'observation et l'écotourisme doivent être développées.

**FIG. 31: PROCESSUS D'APPUI AUX ACTIONS DE PROTECTION DES TORTUES MARINES**



#### *Mise en place de mesures de sensibilisation et renforcement de la protection des mammifères marins*

Sur la base des campagnes d'observation et des carcasses échouées, 24 espèces de cétacés ont été identifiées à ce jour dans les eaux du Cabo Verde. Le suivi est surtout effectué par les ONG qui organisent des actions de wale watching en prenant des photos qui sont transmises aux États-Unis pour identification des individus.

Le Cabo Verde ne dispose pas de moyens humains ni financiers suffisants pour mener des études régulières. La protection complète de ces espèces a été mise en place en 1987 par un décret (décret-loi 17/87 relatif aux ressources halieutiques, PRAO-CV, 2012) qui interdit la chasse et la capture des cétacés (MAAP, 2003). Les causes d'échouage sont multiples: maladies infectieuses et parasitaires, blessures (collisions ou interactions avec les engins de pêche), pollution sonore (naturelle

ou d'origine humaine), algues toxiques, alimentation aléatoire, anomalies magnétiques (au moins à Boa Vista) perturbant l'orientation, déchets et substances toxiques, fonds peu profonds, effets sismiques, manœuvres militaires). Par contre, il n'y a pas de pêche illégale des mammifères marins au Cabo Verde, hormis quelques captures par la pêche INN.

Des actions de sensibilisation ont été effectuées en collaboration entre chercheurs, institutions et ONG. En Avril 2006, l'INDP a tenu un colloque spécifique sur les cétacés, et les chercheurs du Cabo Verde ont participé à plusieurs conférences et colloques sur ce thème à l'étranger. Dans de nombreuses écoles primaires et secondaires, en particulier dans les îles de São Vicente, Sal, Boa Vista et Maio, des conférences sur les cétacés ont été organisées tandis que des dépliants, des brochures et des affiches illustrant les cétacés y étaient distribués, ainsi qu'aux communautés de pêcheurs et aux institutions liées à la pêche et à l'environnement.

Récemment, sur l'île de Maio, des sessions de formation au sauvetage des cétacés lors des échouages ont été réalisées en collaboration avec Fauna and Flora International (FFI). La gestion et le suivi de ces mammifères marins sont freinés par plusieurs contraintes:

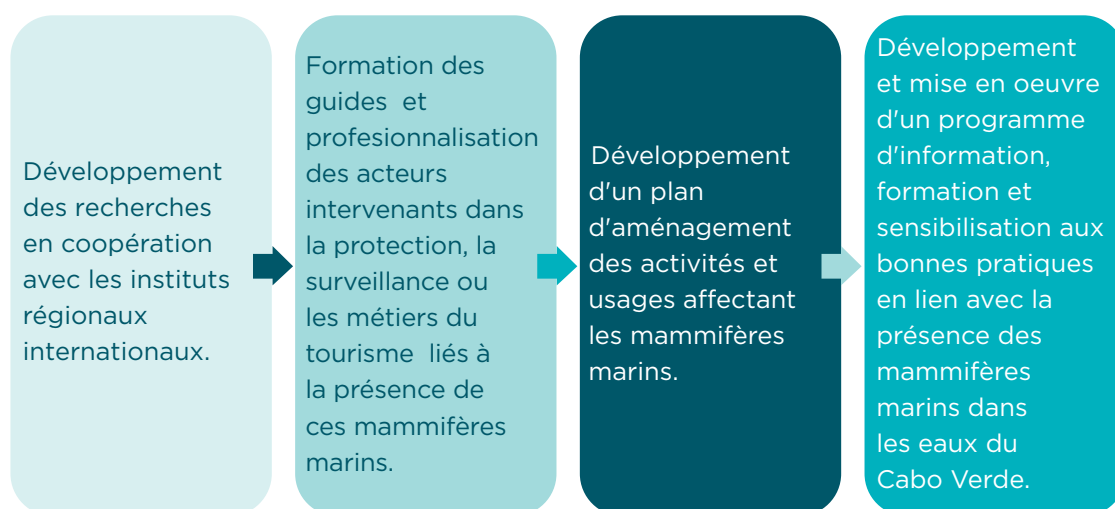
- L'insuffisance des financements pour la recherche, le suivi, la sensibilisation ou la conservation de l'espèce;
- L'insuffisance de la sensibilisation, le manque de coordination et de capacités de certains acteurs;
- L'absence d'une législation spécifique et d'un plan global de conservation réglementant l'observation.

Il est nécessaire de renforcer les connaissances sur les stocks de cétacés et les activités de «whale watching» dont ils font l'objet, de

façon à informer populations et partenaires de la valeur écologique (indicateurs biologiques de l'état de santé du milieu) et économique (excursions et observations) de ces espèces. Une meilleure connaissance de leur répartition spatiale et de la périodicité de leur présence permettra de mettre en place des activités d'écotourisme (excursions et observations).

De façon à respecter la Loi 6/2011 sur le tourisme basé sur l'observation de la nature, il convient de rationaliser et contrôler les activités de wale watching en supprimant l'intervention des tours opérateurs non qualifiés et illégaux et des guides non qualifiés. La conservation de ces espèces implique une gestion écosystémique, de façon à maintenir les stocks permettant l'alimentation des cétacés, et à réduire les causes de mortalité et d'échouage.

**FIG. 32: PROCESSUS DE RENFORCEMENT DES MESURES DE PROTECTION DES CÉTACÉS**



### *Surveillance de la qualité des milieux marins*

Il existe peu de stations d'épuration et celles-ci ne sont pas toujours très opérationnelles. Au total 8 stations d'épuration d'une capacité de 24 000 m<sup>3</sup>/jour ont été construites entre 2004 et 2012. La croissance des deux principaux centres urbains (Praia et Mindelo) a généré de graves pollutions affectant la qualité du milieu marin, du fait de constructions clandestines et de l'absence de

réseau public d'égouts. Le taux de raccordement de la population à une station ou une fosse septique était de 71,5% en 2013 (INE, 2016) si bien qu'une part importante des déchets urbains arrive directement dans les eaux maritimes. C'est par exemple le cas de la baie de Praia Negra où se déversent les égouts de la zone du plateau de Praia ainsi que des déchets industriels, avec une teneur élevée en soude caustique (NaOH).

Les produits chimiques synthétiques et organiques contenus dans les déchets, ainsi que les pesticides et les produits chimiques industriels perturbent la photosynthèse et le déplacement du plancton. Les dépôts atmosphériques peuvent ruisseler vers la mer avec les eaux de pluie, provoquant un déséquilibre écologique qui peut impacter les récifs coralliens et les zones humides. Des

zones de reproduction, de croissance et d'alimentation peuvent être affectées, comme dans le cas de la Baie de Murdeira (lieu de reproduction des baleines Megaptera, des tortues, des oiseaux de mer, nurserie pour les poissons pélagiques et démersaux côtiers) fortement exposée à la pollution, du fait de la forte fréquentation des baigneurs et des activités récréatives.

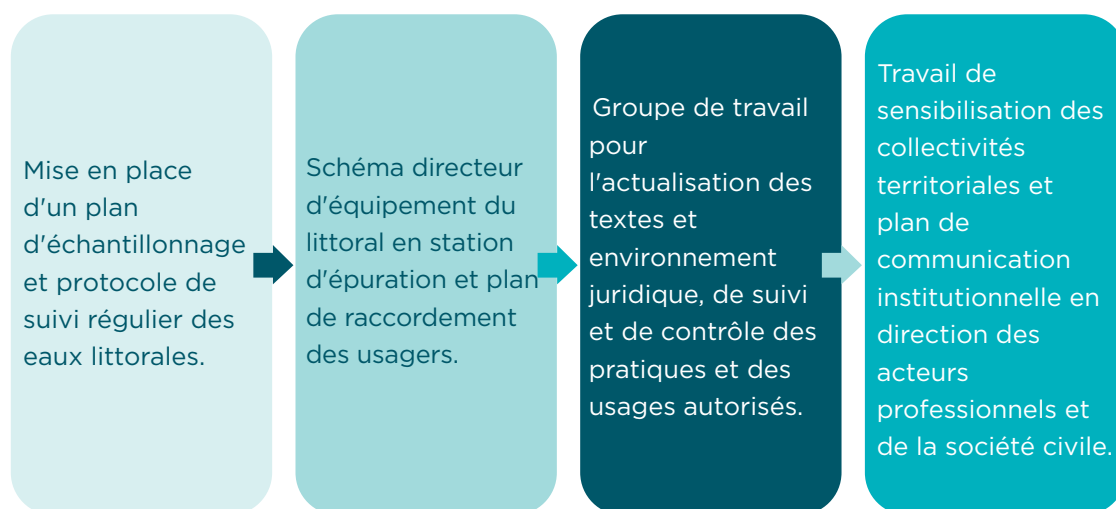
**TAB. 10: 8 STATIONS D'ÉPURATION ONT ÉTÉ CONSTRUITES ENTRE 2004 ET 2012**

<b>2004 (2 stations)</b>	<b>2010 (5 stations supplémentaires)</b>	<b>2012 (1 station supplémentaire)</b>
Mindelô: 5 000 m <sup>3</sup> /jour Praia: 14 000 m <sup>3</sup> /jour.	Santa Cruz: 1 500/jour, Tarrafal: 1 910 m <sup>3</sup> /jour, Santiago et Santa Maria à Sal: 2 500 m <sup>3</sup> /jour, Boa Vista: 1 000 m <sup>3</sup> /jour	S. Miguel

Les analyses de la qualité de l'eau ne sont réalisées régulièrement (seulement 3 fois par an) que pour l'île de Santiago où elle est jugée bonne. L'évaluation est plus difficile ailleurs, car l'irrégularité des analyses ne permet pas un suivi. Il n'existe pas de mesures spécifiques pour protéger la qualité du milieu marin et les ports ne sont pas dotés de plans d'urgence environnementale pour lutter contre les déversements d'hydrocarbures (plan POLMAR).

Les principales contraintes relèvent de problèmes de fonctionnement des stations d'épuration et d'absence de système adéquat d'évacuation des eaux usées (INE, 2010). Afin de réduire ces contraintes, il serait nécessaire:

- D'effectuer un suivi du fonctionnement des stations d'épuration;
- De mettre en œuvre les conventions internationales visant au contrôle des déversements d'hydrocarbures, au transbordement en mer, à la libération de déchets dangereux, et autres conventions de mise à jour;
- D'appliquer la réglementation nationale sur les déversements de produits chimiques, les pesticides, les huiles de vidanges, les eaux de ballast;
- De mettre en place un plan d'urgence environnementale et un plan POLMAR;
- De conduire des études sur la qualité de l'eau en mer et sur le littoral.

**FIG. 33: PROCESSUS DE RENFORCEMENT DE LA LUTTE POUR LE SUIVI ET LA PROTECTION DE LA QUALITÉ DES EAUX MARITIMES**

#### ❖ LES OCÉANS, LE CHANGEMENT CLIMATIQUE ET LA POLLUTION

Le Cabo Verde est un État archipèlique et océanique d'une superficie totale de 4 033 km<sup>2</sup>, et une zone économique exclusive (ZEE) qui s'étend sur environ 734 265 km<sup>2</sup>. La côte est relativement longue - environ 1 020 km - composée de plages de sable blanc et noir qui alternent avec des falaises. La géomorphologie du Cabo Verde montre une vulnérabilité partagée par la plupart des Petits États Insulaires, et la zone côtière a besoin d'une attention particulière en raison des impacts négatifs potentiels résultant du changement climatique mondial. Le Cabo Verde est écologiquement fragile, ses ressources naturelles sont limitées, et il abrite en son sein un large éventail d'écosystèmes, en fonction des diversités climatique et topographique. Le réchauffement climatique observé ces dernières années, en raison de l'augmentation de la concentration de CO<sub>2</sub> dans l'atmosphère, affecte le système climatique terrestre, marin et océanique. Les impacts du changement climatique sont liés à un certain nombre de risques qui peuvent atteindre les systèmes naturels et humains, en particulier les systèmes côtiers et les régions de basse altitude, les systèmes marins. Les

changements climatiques peuvent entraîner le réchauffement des océans, causer l'acidification, la désoxygénation et l'élévation du niveau de la mer, affecter les espèces marines et les écosystèmes, mettre en péril la santé des océans, mettant ainsi en cause la sécurité alimentaire, en particulier celle des populations des 72 communautés de pêcheurs du Cabo Verde, puisqu'ils frappent les familles dont la pêche est la principale source de revenus.

Outre une possible élévation du niveau de la mer, d'autres impacts négatifs du changement climatique sont également à prendre en compte: l'accentuation de l'érosion côtière, les inondations partielles en fonction des marées, l'augmentation de la salinité des puits et des trous situés dans les zones de faible altitude des rivières à proximité des pentes, le déplacement des personnes vers l'intérieur des îles et l'abandon de certaines infrastructures touristiques situées dans les zones touchées par les marées. Dans certaines zones côtières, les effets négatifs causés par une forte pression humaine, associée à une mauvaise gestion des ressources côtières et aggravée par l'incidence des facteurs naturels (vent,

ruissellements, précipitations, marées entre autres) sont déjà importants, entraînant une dégradation des structures côtières, l'érosion et la destruction des plages. Les risques les plus probables sont l'intensification des processus d'érosion, le rétrécissement de la zone côtière et la destruction des habitats en raison de l'élévation du niveau de la mer et des événements météorologiques extrêmes, l'évolution de la répartition des espèces de poissons et des invertébrés et la réduction du potentiel de captures.

Parmi les nombreux défis posés par le changement climatique, quatre semblent particulièrement pertinents pour la construction de l'Économie Bleue au Cabo Verde, en tant que pays PIED:

1. L'élévation du niveau de la mer constitue le plus grand défi des Petits États Insulaires et entraîne l'abandon des îles, l'exposition aux tempêtes et porte atteinte aux économies et aux infrastructures côtières. Une possible élévation du niveau de la mer associée à d'autres événements extrêmes, tels que les tempêtes, les vagues géantes et les inondations, affecterait les zones côtières et leur population résidente (environ 80% de la population), ainsi que l'ensemble de l'habitat, la biodiversité et les activités liées à la pêche artisanale et au tourisme;
2. La plus grande menace à long terme pour l'industrie du tourisme dans de nombreux PEID, où la plupart des infrastructures touristiques sont situées juste au-dessus du niveau de la mer, ou littéralement au niveau de la mer, surtout dans les îles plates du Cabo Verde, tout en concentrant la plus forte population de touristes du pays. Les infrastructures portuaires sont également vulnérables, bien que dans une moindre mesure;
3. Répondre à la demande en eau au Cabo Verde est fortement compromis par la plupart des scénarios de changement climatique, conduisant à des investissements plus importants dans la

production d'eau par le dessalement de l'eau de mer. En 2016, environ 80% de l'eau potable consommée au Cabo Verde provenait du processus de dessalement;

4. Les changements dans l'environnement maritime et côtier, tels que la hausse des températures à la surface de la mer et l'acidification de l'océan, auront un impact sur les écosystèmes critiques, tels que les récifs coralliens et la pêche, dont les petites îles dépendent pour l'alimentation et le développement économique;
5. Un autre impact significatif du changement climatique sont les dommages matériels causés par les ouragans et autres événements climatiques violents. Des dommages importants aux récifs et des changements peuvent survenir à la suite d'événements météorologiques extrêmes, ainsi que des dégradations d'infrastructures côtières qui n'ont pas été construites conformément aux normes anti-ouragan.

La zone côtière Cap-Verdienne est une zone dynamique avec des caractéristiques biologiques, chimiques, physiques et géologiques en mutation permanente, y compris des écosystèmes biologiquement diversifiés, hautement productifs, qui constituent l'habitat d'un grand nombre d'espèces marines, particulièrement vulnérables au changement climatique, si l'on tient compte de l'élévation possible du niveau de la mer résultant du réchauffement. Il faut noter que les caractéristiques géomorphologiques des îles définissent un ensemble de paysages dont font partie, en particulier, les zones basses du littoral. Le pays a beaucoup investi dans le secteur du tourisme, l'un des piliers du développement. Cependant, la vulnérabilité du littoral en cas d'événements extrêmes (élévation du niveau de la mer, inondations entre autres) associés à la pression humaine dans les zones côtières pourrait faire obstacle au processus de développement du pays. En effet, la construction d'établissements touristiques, les services de soutien qui s'y rapportent (ports,



aéroports, eau et énergie), et l'implantation des populations, ont lieu principalement en zones côtières.

Le changement climatique dans le pays se produit à un rythme accéléré, accroissant les vulnérabilités sociale, environnementale, économique et politique (INMG, 2017). Précarité et risque persistent en tant que variables systémiques prépondérantes qui conditionnent les processus décisionnels, permettant que la gestion durable des ressources en eau soit au centre de l'attention.

Afin d'établir les mesures d'adaptation les plus appropriées, il importe de tenir compte des projections climatiques, dont les conséquences dépendent de la variabilité climatique, les régimes de température et de précipitations, la montée du niveau moyen de la mer et le segment touristique lié au contexte local et national.

Dans ce contexte, créer des opportunités pour que le phénomène naturel de l'adaptation se produise est l'un des impératifs des stratégies d'atténuation des effets du changements climatiques et de l'adaptation à prévoir. La création et la gestion appropriée des Zones Marines Protégées, par exemple, sont des moyens de fournir les conditions d'une éventuelle variabilité génétique aux populations naturelles et d'assurer ou d'améliorer leur capacité d'adaptation sans être largement affectées par d'autres agents impactant. Il est donc essentiel que les actions visant à réduire les impacts locaux et mondiaux se déroulent en parallèle, en créant ainsi les conditions de base pour une gestion efficace de l'espace océanique par une surveillance attentive des environnements marins.

La IIIe Communication Nationale du Cabo Verde sur le Changement Climatique, préparée en 2017 (INMG), proposait une série de mesures d'adaptation pour tous les secteurs, à savoir les Ressources Hydriques, l'Agro- Sylvo-Pastoral, les Zones et Bassins

Côtiers, le Tourisme, la Biodiversité, la Pêche, l'Energie/Industrie, la Gestion des Déchets Solides et la Santé.

Les mesures d'adaptation et d'atténuation dans le cadre de l'Économie Bleue, qui renforcent la résilience face au changement climatique au Cabo Verde, doivent être différenciées d'une île à l'autre, si l'on prend en compte leurs spécificités physiques et leur géomorphologie.

Un certain nombre de mesures d'atténuation sont en cours, par exemple les énergies renouvelables, la protection des zones marines côtières considérées comme sources de consommation de CO<sub>2</sub>, etc., qui peuvent toutefois être ajoutées à d'autres facteurs de caractère économique, spatial (aménagement et infrastructure) environnemental et social, dans la perspective évolutive d'une transition vers l'EB.

Dans ce cadre, on devrait considérer une plateforme de gouvernance et de surveillance du changement climatique plus propice à une transition vers l'Économie Bleue, ainsi que la formation et le renforcement des institutions ayant des attributions telles que l'INDP (systèmes océanographiques et côtiers), l'Institut National de Météorologie et de Géophysique (INMG) (partie de la surveillance géo et météo-maritime pour plus de sécurité et de planification, si l'on considère la production de scénarios climatiques futurs), l'Institut Maritime Portuaire (IMP), l'Institut National du Territoire (INT) et la création d'un Système d'Information Intégré sur les changements climatiques et leurs impacts au niveau technique, en utilisant les Technologies de l'Information et de la Communication (TIC).

La pollution des océans par le plastique est un défi à l'échelle mondiale, comme le défi du changement climatique. La pollution des mers représente un danger pour toutes les espèces, y compris humaine. Le problème des plastiques

dans les océans revêt une dimension planétaire. Aucun pays ne peut le surmonter seul, chacun doit y contribuer. Il est insoluble sans solidarité. Selon l'ONU, des millions de tonnes de déchets sont rejetés quotidiennement (provenant des centres urbains et des zones rurales). Les principaux agents polluants sont les égouts, les déchets industriels, les déchets agricoles et les engrais. Chaque année, plus de 8 millions de tonnes de déchets plastiques finissent dans les océans, ce qui coûte la vie à un million d'oiseaux de mer et à 100 000 mammifères.

Au Cabo Verde, il n'y a pas d'étude sur les déchets dérivant au fond des océans. Cependant, il y a des déchets apportés par les courants marins puis déposés sur les plages qu'ils enlaidissent, pénalisant le tourisme. En 2018, l'Organisation non Gouvernementale Biosfera I a mené une campagne de nettoyage sur la plage (Praia dos) Achados, au nord de Santa Luzia. Ont été trouvées des tonnes de déchets de toutes sortes et de différents pays, principalement des résidus de la pêche, et surtout des filets, qui causent des dommages importants à la population de tortues marines qui y nichent.

Les autorités maritimes nationales reconnaissent qu'il y a encore beaucoup à savoir et à faire. Cependant, certaines mesures ont déjà été identifiées, notamment dans le domaine de la recherche scientifique, qui seront mises en place dans un cadre intégré entre l'INPD et le Centre Océanographique, et pourraient revêtir deux aspects: l'étude des engins de pêche et des ressources marines, l'océanographie et l'application accrue de la loi (2017), qui interdit l'importation et la vente de sacs en plastique conventionnels.

Des campagnes continues sur la consommation sont nécessaires pour sensibiliser la population à l'impact du plastique jetable, ainsi que des actions à mener par les autorités locales. Il faut éviter les produits avec des emballages inutiles et

appliquer la loi afin que les entreprises changent de posture, et parient sur leur réutilisation.

La protection des océans et de leurs ressources est une priorité absolue. Leur santé et le problème des plastiques qui les infestent concernent l'État, la société civile et le secteur privé. Compte tenu de la dimension mondiale de la santé des océans de cette question, le Cabo Verde veut s'engager, en association avec d'autres partenaires internationaux, dans la recherche de solutions durables dans le cadre des principes de l'Économie Bleue.

#### ✿ PROMOTION D'UN TOURISME BLEU

*Consolidation du tourisme actuel afin d'assurer l'autosuffisance de sa croissance pour un tourisme bleu*

Le tourisme mondial continue de croître à un rythme stable, malgré la dynamique relativement faible de l'économie mondiale, en maintenant la tendance d'une croissance continue depuis 2009. Le flux de touristes a augmenté de 3,9% en 2016, atteignant un total de 1,2 milliards d'arrivées dans le monde entier, selon l'Organisation mondiale du tourisme (OMT). Cette croissance représentait un volume de 46 millions supplémentaires de touristes.

Au niveau régional, le marché de l'Afrique a été l'un des plus dynamiques, avec une augmentation de 8% en 2016, atteignant 58 millions de touristes, compensant les baisses survenues au cours des deux années précédentes. La majeure partie de la croissance s'est produite en Afrique subsaharienne (11%), alors que le nord de l'Afrique a de nouveau donné des signes de rétablissement, avec une croissance de 3% durant cette période. L'augmentation de l'investissement dans le secteur du tourisme au niveau du continent, combinée à la reprise de la croissance économique dans certains des principaux marchés émetteurs et la réduction des foyers d'instabilité semblent être la source de cette croissance vigoureuse en Afrique.

L'évolution future du tourisme dépendra d'un ensemble de variables-clés. Parmi elles, l'évolution de l'économie des principaux marchés émetteurs de touristes (Europe, États-Unis, Chine, etc.), la manière dont les négociations pour le Brexit évolueront, l'évolution des coûts dans le transport aérien, le rythme des investissements dans le secteur (en particulier le niveau de l'offre d'hôtellerie), entre autres facteurs. Les projections de l'OMT indiquent une croissance de 3% à 4% en 2017, et en Afrique de 5% à 6%.

Le flux touristique vers Cabo Verde a connu une croissance remarquable au cours des 15 dernières années, à un taux moyen de 10% par an de 2002 à 2016 malgré les baisses d'inscriptions enregistrées en 2002 (-6%), 2009 (-1%) et 2014 (-2%). Le nombre de touristes débarqués dans le pays a quadruplé en 15 ans, passant de 162 000 en 2001 à 644 000 en 2016, les nombre de nuitées annuelles passant de 806 000 à 4,1 millions au cours de la même période.

Ce rythme accéléré de croissance a certainement un côté très positif qui est sa contribution au PIB (plus de 20%) avec un impact sur l'emploi qui est dans les mêmes proportions, contribuant ainsi de manière significative au développement économique du pays. Mais d'autre part, en particulier pour les îles de Sal et Boa Vista, cette croissance trop rapide a provoqué des préoccupations sociales et environnementales majeures, révélant que dans ces deux îles le rythme actuel de la croissance touristique menace de ne pas pouvoir être assumé. Par conséquent, en continuant à croître à ce rythme incontrôlable, sans limites et sans orientation claire vers un développement durable, le Cabo Verde dans son ensemble prend de sérieux risques de compromettre ses atouts matériels ou immatériels qui soutiennent la destination touristique (GOPEDS-Turismo 2018-2030).

La capacité d'hébergement a considérablement évolué. Le nombre de lits a presque quadruplé

au cours de la même période, passant de 4 628 à 2001 à 18 388, en 2016. Dans la même ligne, le nombre d'emplois directs générés par le secteur a évolué à un taux de croissance annuel moyen de 10%, passant de 2 048 en 2001 à 7 742 en 2016.<sup>13</sup> Les estimations de l'INE indiquent toutefois que le nombre total d'emplois (directs et indirects) liés au tourisme a dépassé 36 000 emplois en 2013, soit environ 20% du total des emplois du pays<sup>14</sup>.

Le tourisme du Cabo Verde fait face à au moins 4 défis majeurs: celui de la compétitivité, celui de la durabilité, celui de la concentration et celui de la maximisation de l'impact sur la richesse et le bien-être des Cap-Verdiens. Ces défis seront abordés par la plateforme touristique, car le tourisme continue d'être le moteur principal de l'activité économique du Cabo Verde, fonctionnant comme un catalyseur, les autres secteurs s'y rattachant sur la voie d'une économie durable nationale, annoncée comme suit:

«Le tourisme, qui est l'un des piliers centraux de l'économie Cabo-Verdienne, est un élément-clé de la relance de l'investissement privé, de l'emploi et de la croissance économique. La politique du tourisme sera réintroduite dans une nouvelle dimension et qualité, qui dépasse le concept sectoriel et réalise la multi-spécialisation de l'économie Cabo-Verdienne».

Le tourisme tend à occuper une position centrale et exponentielle dans l'économie du Cabo Verde, compte tenu de ses effets sur les autres secteurs d'activité, en atteignant environ 21% du PIB en 2016. Le tourisme apparaît comme l'un des vecteurs dynamiques d'insertion du Cabo Verde dans le système économique mondial, grâce à sa localisation géographique et géopolitique, et à ses ressources humaines (PEDS p. 59).

L'ambition du Cabo Verde est de développer le tourisme de manière durable dans le but

13. Source: INE, *Rapports statistiques sur le tourisme*

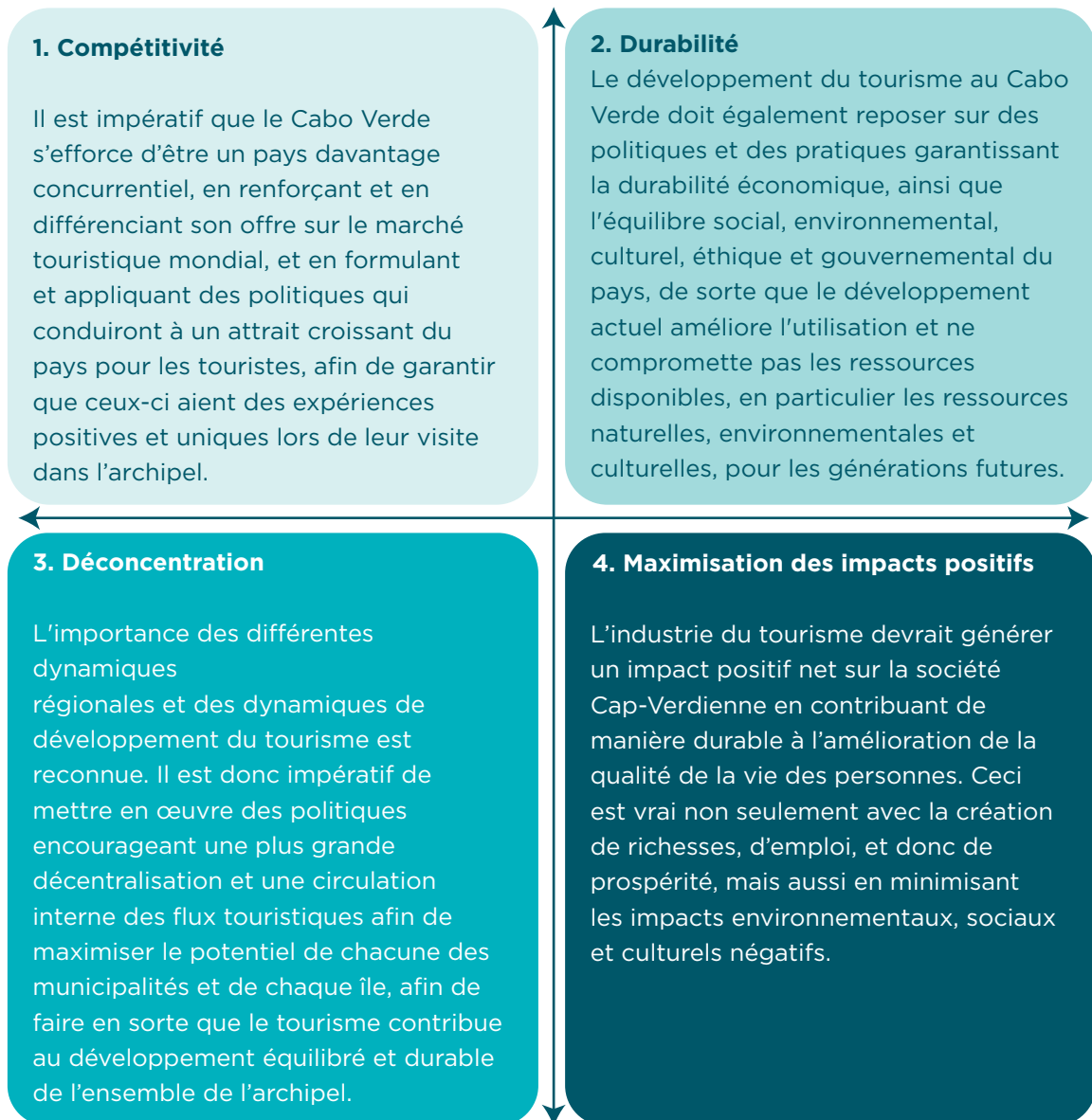
14. Source: INE, *Comptes satellites du Tourisme*

ultime de valoriser les ressources naturelles et humaines du pays et de contribuer au bien-être des Cap-Verdiens, individuellement et collectivement, dans toutes les îles et les municipalités du pays, au profit des générations présentes et futures, tout en promouvant des expériences positives auprès de ses visiteurs.

Afin de garantir la mise en œuvre de la vision du tourisme durable, les "Grandes options du Plan stratégique de développement du

tourisme 2018-2030" (GOPsT 2018-2030) définissent quatre piliers fondamentaux qui devraient guider les politiques publiques pour le secteur du tourisme au Cabo Verde, dans le cadre des orientations stratégiques pour la période 2018-2030, sur la base du Plan stratégique de développement durable (PEDS). Dans cette perspective, les piliers suivants sont définis: la compétitivité, la durabilité, la déconcentration et la maximisation de l'impact net positif.

**FIG. 34: GRANDES OPTIONS DU PLAN STRATÉGIQUE DE DÉVELOPPEMENT DU TOURISME 2018-2030 (GOPsT 2018-2030)**



Dans le cadre de la mise en œuvre des piliers du développement du tourisme, l'Économie Bleue pourrait être un axe de différenciation et de valorisation du tourisme à moyen et long terme. Ainsi, l'internalisation, notamment en termes d'Économie Bleue, ses liens avec la pêche artisanale, les activités marines, récréatives, touristiques et sportives, celles associées à la biodiversité par l'observation de l'environnement et les ressources marines liées aux actions de conservation, protection, recherche (mammifères marins, tortues, requins, écosystèmes côtiers et marais salants) sont des éléments novateurs à valeur ajoutée pour renforcer le tourisme aux niveaux local et national, dans le cadre du développement de la plateforme s'y rapportant (PEDS, p. 74).

D'autre part, l'Économie Bleue pourrait être un levier pour la valorisation des îles, des ressources endogènes et des bénéfiques pour les populations.

L'industrie du tourisme a des impacts significatifs sur ces écosystèmes, l'économie et les communautés côtières. A l'augmentation des investissements dans le logement, le développement des services de transport aérien entraînant l'ouverture de nouvelles lignes avec les pays occidentaux, sont associés des flux importants de populations qui dépassent largement la population autochtone. Les extrapolations indiquent des nombres deux à trois fois plus élevés. Bien que le tourisme soit un vecteur de développement national, l'île de Sal est particulièrement à l'avant-garde de ce mode

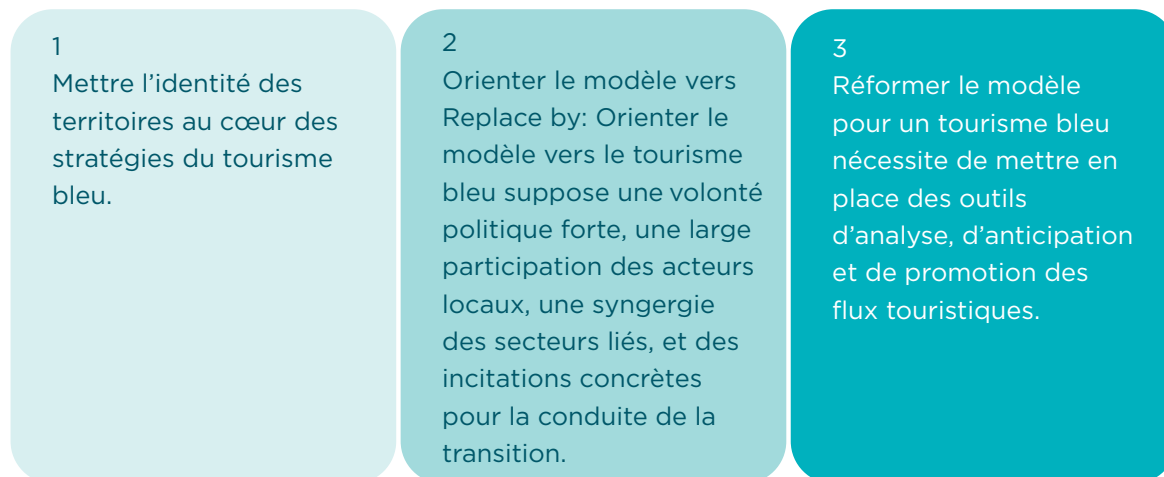
de développement et, par conséquent, la question du tourisme bleu trouve là un terrain adéquat de prospection pour des succès qui pourraient être reproduits dans les autres régions du pays.

L'enjeu est de taille car le développement touristique est exposé à des risques auxquels contribuent fortement la question globale de la qualité environnementale qui représente un nouveau défi pour le secteur de l'hôtellerie. Aujourd'hui, à travers les territoires équivalents, le modèle de tourisme basé essentiellement sur des offres balnéaires a atteint ses limites.

Aux avant-postes des effets du changement climatique, les Petits États Insulaires en Développement ont une double responsabilité: protéger ces patrimoines uniques tout en adaptant leurs économies touristiques à des principes de durabilité. Autrement dit, adapter le modèle de développement pour converger vers un tourisme durable et «qui tient pleinement compte de ses impacts économiques, sociaux et environnementaux actuels, futurs en répondant aux besoins des visiteurs, des professionnels, de l'environnement et des communautés d'accueil» (définition de l'Organisation mondiale du tourisme). L'ambition de cet avis n'est pas d'opposer tourisme balnéaire et tourisme durable, mais de recenser les pistes permettant la mutation du secteur touristique bleu vers des modèles plus durables. L'objectif consiste à suggérer des voies permettant de créer les conditions de mise en place d'une stratégie bleue.

*Mesures de politique pour le développement d'un tourisme bleu durable*

**FIG. 35: MESURES DE POLITIQUE POUR LE DÉVELOPPEMENT D'UN TOURISME BLEU DURABLE**



**1/ Mettre l'identité des territoires au cœur des stratégies du tourisme bleu**

Mettre l'identité culturelle et la richesse de la biodiversité des territoires au cœur de la stratégie d'un tourisme bleu, porté par une véritable politique de recherche et de suivi, de surveillance, de protection et de valorisation;

**2 / Orienter le modèle vers un tourisme bleu suppose une volonté politique forte, une large participation des acteurs locaux, une mise en synergie des secteurs qui y sont liés et des incitations pour la conduite de la transition.**

L'impulsion nécessite un engagement fort de l'État au niveau interministériel (Charte Promotion Économie Bleue, OEB). Cette étape permettrait de définir les objectifs et d'élaborer des contrats d'objectifs entre l'État et chaque collectivité locale dans le respect de leurs compétences. A l'échelle locale, ce travail interministériel pourrait se poursuivre au sein de Forums stratégiques du tourisme bleu avec la participation des élus, des représentants des collectivités publiques, et en associant surtout les professionnels du tourisme, les chambres de tourisme, de commerce, et les acteurs professionnels des pêches, des secteurs de l'écotourisme, de la

conservation, de la protection de l'environnement. Il convient de les appuyer en termes d'ingénierie, de conseil et de positionnement sur les marchés;

**3/ Réformer le modèle pour un tourisme bleu nécessite de mettre en place des outils d'analyse, d'anticipation et de promotion des flux touristiques (et de s'interroger sur les sources de financement de la transition)**

Concevoir une stratégie de tourisme bleu suppose que les territoires à l'échelle des îles principalement concernées:

- i. se dotent de plateformes d'observatoires du tourisme bleu;
- ii. investissent dans des outils d'analyse et des comptes-satellites afin de mesurer le poids du tourisme dans les économies locales;
- iii. amplifient l'innovation par l'accroissement de solutions intersectorielles (tourisme, pêche, chaînes de valeur, environnement, énergie, transport, ...);

**4/ Mettre l'accent sur la formation, la sensibilisation, la communication**

Les activités du tourisme bleu sont créatrices d'emplois qui ne peuvent être délocalisés. Il convient de clarifier les offres de formation et

4

Mettre l'accent sur la formation, la sensibilisation, la communication.

5

Impliquer les populations locales au processus de transition vers l'Économie Bleue.

6

Promouvoir et mettre en place des modes de financement permettant la transition.

d'apprentissage, et d'étudier les opportunités à soutenir à l'échelle de chaque territoire, des plateformes de sensibilisation et de communication intégrant l'ensemble des secteurs s'y rapportant et les notions d'Économie Bleue.

### **5/ Impliquer les populations locales au processus de transition vers l'Économie Bleue**

Le tourisme bleu ne peut être durable et se développer que s'il emporte l'adhésion et la participation des populations de ces territoires. Les institutions et ONG porteuses de savoirs et d'actions en faveur de l'environnement doivent tenir un rôle central dans l'organisation d'informations pédagogiques pour les populations, les élus et les professionnels du tourisme, des pêches, des services écotouristiques, des services d'énergie et de transport, des chaînes de valeur en partenariat avec l'OEB dans le cadre de la Charte pour la promotion de l'Économie Bleue et les collectivités territoriales.

### **6/ Promouvoir et mettre en place des modes de financement permettant la transition**

Le défi consiste à penser, tester et développer

des modalités de financement pour la transition vers le tourisme bleu. Pour cela, il convient de travailler au cas par cas sur l'identification des actions en faveur du tourisme bleu et d'analyser les mécanismes de financement qui peuvent impliquer des institutions internationales, nationales, locales ou des formes participatives des communautés professionnelles ou locales visant des bénéfices sur de nouveaux marchés, via de nouveaux produits.

Cela peut passer par la bonification de taux pour de l'investissement bleu sur la base de critères de développement durable. Cela peut passer par la mutualisation des investissements, par des systèmes de transferts/report des charges d'investissement d'un secteur à un autre (tourisme/pêche par exemple via des contrats, des labels, de la certification), enfin par la révision des taxes visant le consommateur du tourisme labélisé bleu. Ces dispositifs d'incitation doivent s'accompagner, via le label tourisme bleu, d'un volet social soutenant l'embauche, le maintien de l'emploi, la formation professionnelle initiale et continue, notamment sous les différentes formes d'alternance ou d'apprentissage.

Les clients du tourisme bleu pourraient être invités à compenser le coût carbone de leurs voyages par un don à une association locale œuvrant pour la protection de l'environnement, et les compagnies s'engageraient à grossir ce don d'une somme équivalente. L'État et les collectivités seront invités à promouvoir et soutenir une politique de labellisation des initiatives touristiques bleues présentes.

*Mesures à travailler à court terme pour l'Économie Bleue:*

1. Améliorer la coordination des efforts au niveau national et local en tant que priorité pour la cohérence du développement local durable;
2. Connaître la valeur des écosystèmes est une question centrale pour l'Économie Bleue, en particulier dans les îles de plus grande concentration touristique, par exemple les îles de Sal et Boa Vista particulièrement préoccupées par les défis de l'Économie Bleue et les risques de dégradation des Écosystèmes;
3. Promouvoir un tourisme réglementé et durable pour être le moteur du développement économique de l'île;
4. Promouvoir la construction/restructuration d'infrastructures pour la vente de produits de la pêche artisanale afin de tenir compte des démarcations nécessaires à la pratique d'un tourisme balnéaire (par exemple Pontão de Santa Maria);
5. Intégrer les petits pêcheurs afin qu'ils puissent développer des activités professionnelles dans les secteurs de la pêche, du tourisme et de l'écotourisme, profitant des avantages de l'Économie Bleue.
6. Améliorer les conditions sanitaires et la fourniture de produits de la pêche artisanale pour profiter de la possibilité d'offrir, dans les îles de Sal et de Boa Vista, 80% des poissons consommés dans le secteur du tourisme;
7. Augmenter les activités de pêche artisanale et de commercialisation du poisson à partir de Sal et de Boa Vista où il doit atteindre le niveau de qualité et les normes exigés par le tourisme international. En ce sens, la préoccupation à l'égard de la conservation et de la qualité des produits doit être constante du processus de capture jusqu'au consommateur final;
8. Analyser et réglementer les besoins énergétiques liés aux infrastructures touristiques et aux impacts environnementaux par les autorités;
9. Transformer les activités de conservation et de protection des écosystèmes et des espèces marines en sources de revenu et d'emploi pour les populations, pour les jeunes;
10. Promouvoir de nouvelles sources de création d'emplois: observation des baleines, activités liées aux requins et aux oiseaux de mer, excursions en bateau, activités de pêche sportive et sports nautiques.
11. Améliorer la certification et le suivi de toutes les activités liées à la conservation et à la biodiversité;
12. Innover et identifier de nouvelles sources de financement pour promouvoir l'Économie Bleue;
13. Améliorer la coordination de tous les projets visant à promouvoir la biodiversité et l'écotourisme;
14. Promouvoir une mise à niveau dans tous les domaines des technologies, des bateaux, de la formation et de la qualité pour pouvoir répondre au secteur du tourisme bleu;
15. Promouvoir des changements sociaux et comportementaux en relation avec l'Économie Bleue;
16. Relever le défi et résoudre le problème des déchets qui vont normalement en mer;
17. Promouvoir la réglementation et la supervision de toutes les activités génératrices de revenus liées à la protection des zones protégées;



18. Approfondir avec les ONG qui travaillent dans le secteur et en coordination avec PROEMPRESA (en termes d'incubation et de formation), un diagnostic des besoins des femmes et la nécessité d'associations pour faire face à la transition vers l'Économie Bleue (nouvelles formes de valorisation et de conservation) préservation des produits, amélioration des revenus, renforcement des capacités et nouveaux commerces);
19. Repenser les infrastructures et les investissements communs pêche / tourisme / écotourisme;
20. Évaluer le potentiel d'emplois pour les personnes, en particulier les pêcheurs et les jeunes diplômés, dans les activités de conservation et de protection de l'environnement, ou dans les activités associées à l'écotourisme;
21. Soutenir les femmes dans la conclusion d'accords commerciaux impliquant des acheteurs (hôtels et restaurants);
22. Développer des mécanismes de contrôle de la qualité, la certification sanitaire et la garantie bancaire comme moyen de valoriser les contrats et renforcer la chaîne de valeur par une approche intersectorielle: santé / pêche, éducation / pêche, transport / pêche, infrastructures / pêche, environnement / pêche, capacité de stockage, chaîne du froid, transport de produits entre différents marchés (points de vente), traçabilité, gestion des sites de débarquement et vente avec réduction des pertes et des impacts environnementaux.

#### ❖ AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE MARITIME ET VALORISATION DES ZONES CÔTIÈRES

La planification spatiale nationale intégrée, dans le contexte de l'Économie Bleue, en tant que système, constitue un instrument privilégié pour l'organisation et la gestion durable de l'espace national. Cette

planification est destinée à permettre l'utilisation durable des terres et des eaux dans lesquelles se situe l'implantation et la répartition des infrastructures et des activités économiques et sociales, en tant que ressources naturelles et environnementales.

Assurer un développement économique équilibré, harmonieux et écologiquement viable doit être développé afin de définir et de mettre en œuvre une politique de planification territoriale. Celle-ci doit prendre en compte l'espace maritime et la valorisation des zones côtières dans un cadre de planification intégré, afin d'atteindre l'objectif de cohésion territoriale.

Dans le cas d'un pays archipélagique au littoral important, avec de nombreuses vulnérabilités économiques, sociales et environnementales exposées à divers événements naturels, il est essentiel d'ajouter au modèle de planification développé jusqu'à maintenant, de nouveaux paradigmes et visions, comme l'inclusion du concept d'aménagement de l'espace maritime, ayant comme objectif d'agencer les usages et les activités présents et futurs sur l'espace maritime, en étroite articulation avec la gestion de la zone côtière et en garantissant l'utilisation durable des ressources, leur préservation et leur valorisation. Cela revient à rendre plus efficace l'utilisation de l'espace marin, dans le cadre d'une approche intégrée et intersectorielle, et à favoriser l'importance économique, environnementale et sociale de la mer.

Ainsi, pour la planification spatiale maritime, dans le contexte de l'Économie Bleue, il faut d'abord être mettre en place une plate-forme pour promouvoir la création d'un environnement d'affaire favorable dans le nouveau cadre juridique et institutionnel où toutes les parties prenantes puissent s'entendre, pour conduire des actions visant à contribuer à une meilleure exploitation

économique de l'espace maritime. Dans cet espace, une coordination des actions des pouvoirs publics et des initiatives privées doit chercher à diminuer les impacts des activités humaines sur le milieu maritime et les zones côtières, afin d'assurer la viabilité globale de la cohésion territoriale des différents domaines.

Pour la promotion de l'Économie Bleue, les mesures politiques à mettre en œuvre à moyen terme sont les suivantes :

- 1. Adopter** une planification spatiale correcte qui permette le lancement de stratégies intelligentes, mobilisatrices et de développement durable, impliquant toutes les îles et chacune d'elles, renforçant les synergies et augmentant leur compétitivité;
- 2. Mettre en œuvre** efficacement les directives nationales de planification territoriale urbaine et côtière, le règlement national de planification et les plans d'aménagement du territoire nécessaires à la gestion durable du développement territorial et des îles, en particulier les plans de développement île par île et tous les autres plans de soutien;
- 3. Promouvoir** la création d'un cadre juridique qui puisse permettre la compatibilité d'usages ou d'activités concurrentes qui contribueront à une meilleure exploitation économique de l'espace maritime;
- 4. Mettre en place** une plate-forme pour coordonner les actions des pouvoirs publics et des initiatives privées et diminuer les impacts environnementaux des activités humaines sur le milieu maritime, en veillant à leur viabilité et à la cohésion territoriale globale;
- 5. Revoir** les lois des bases juridiques de l'aménagement du territoire afin d'inclure dans le cadre juridique du Cabo Verde le concept de plan d'aménagement de l'espace maritime et son intégration avec l'aménagement et la planification du territoire national, en tenant compte des équilibres propres aux écosystèmes;

**6. Intégrer et inclure** dans la base juridique une autre typologie de plan spécial désignée par le plan de situation de l'aménagement du territoire maritime (PSOEM), dont l'objectif est de diagnostiquer le présent et de décrire les potentiels qu'offre l'espace maritime national;

**7. Inclure** l'aménagement du territoire maritime en tant que politique transversale dans la politique maritime intégrée que le Cabo Verde doit définir;

**8. Créer** des conditions pour permettre l'utilisation des nouvelles technologies dans l'élaboration des cartes de zonage de l'espace maritime;

**9. Mettre en place** un système de surveillance territorial comprenant la mise en œuvre et le suivi des plans de gestion et de développement territoriaux;

**10. Travailler** à la préparation, la mise en œuvre et le suivi d'un plan national d'aménagement et d'occupation de la zone côtière;

**11. Elaborer**, mettre en œuvre et suivre les plans d'aménagement des zones de développement touristique intégré.

#### ✿ LES TRANSPORTS ET L'ÉCONOMIE BLEUE

Les infrastructures routières sont de plus en plus importantes pour le développement de l'économie: de bonnes routes réduisent les coûts de transport et donc le prix final des produits, et rendent ceux-ci plus accessibles au consommateur et plus compétitifs. Elles permettent également à chaque région de se spécialiser dans les activités économiques pour lesquelles elles ont la meilleure vocation (agriculture, élevage, pêche, écotourisme, services, etc.), en générant des gains de productivité et de qualité pour l'ensemble de l'économie. La réduction du temps de trajet entre les villes et/ou les agglomérations renforce les liens économiques et sociaux, ce qui augmente l'étendue du choix du consommateur et la concurrence entre les entreprises.

Les investissements dans les infrastructures routières, en particulier les routes, peuvent également contribuer grandement à la réduction de la pauvreté et à l'amélioration de la qualité de vie de la population à faible revenu.

En 2016, les routes nationales et municipales totalisaient 1 650 km, soit 1 113 km correspondant aux routes nationales et 537 km de routes municipales. Une partie considérable du réseau routier national a fait l'objet d'un vaste programme de réhabilitation et de modernisation, au cours des 15 dernières années, plus de 700 km de routes ayant été construits, réhabilités et modernisés.

Dans le contexte des nouveaux défis, le Gouvernement du Cabo Verde a défini comme l'une des priorités du secteur du Transport et des Infrastructures Routières, le développement des infrastructures et des moyens de transport, afin de garantir la sécurité, l'efficacité et la qualité de la circulation des personnes et des biens. Les objectifs à atteindre sont de réduire la distance entre chaque municipalité, la pression sur la concentration urbaine et d'améliorer la répartition de l'activité productive, des services publics et des revenus entre les différentes localités, contribuant ainsi à la richesse nationale, à la balance des paiements, à l'emploi et à la mobilité nationale.

Ainsi, l'Institut des Routes, créé pour gérer, exploiter et conserver les infrastructures routières, joue-t-il un rôle important en aidant à concrétiser ce qui a été indiqué ci-dessus, afin que les investissements publics dans les routes réalisent tout leur potentiel positif pour la population. Il intervient par son rôle de gestionnaire et d'autorité en matière de routes, à travers la planification et le suivi des investissements.

Ainsi, les lignes stratégiques pour le secteur des transports et des infrastructures routières ayant un impact sur l'EB sont les suivantes:

- a. Assurer la mise en œuvre de la politique en matière d'infrastructures routières, dans une perspective intégrée de l'aménagement du territoire et du développement économique;
- b. Définir et promouvoir, en collaboration avec toutes les entités intéressées, les normes réglementaires applicables au secteur et aux niveaux de performance du réseau routier, en assurant leur qualité en termes de circulation, de sécurité, de confort et de sauvegarde des valeurs patrimoniales et environnementales;
- c. Contribuer à l'articulation entre le réseau routier et d'autres modes de transport;
- d. Promouvoir le développement des connaissances et des études contribuant au progrès technologique et économique du secteur routier;
- e. Prévoir l'expropriation d'immeubles et promouvoir les droits indispensables à la conservation et à l'exploitation du réseau routier;
- f. Assurer la participation et la collaboration avec d'autres institutions nationales et internationales ainsi qu'avec les institutions gouvernementales centrales et locales;
- g. Définir et prioriser construction et exécution des travaux;
- h. Soutenir les municipalités dans la conservation et la planification du Développement du Réseau de Routes Municipales, en particulier celles qui ont des implications dans les communautés plus pertinentes pour la transition vers l'Économie Bleue;
- i. Adopter les modalités d'un partenariat public-privé pour financer les grands travaux dans les zones côtières en adoptant les principes de l'EB;
- j. Lancer un débat public sur tous les travaux publics.

La question des transports est abordée dans une perspective de durabilité environnementale et de résilience accrue face au changement climatique dans la construction de routes, de ports, d'aéroports et les modes de transport maritimes, les opérations maritimes, portuaires et, d'autre part, la sécurité portuaire.

La mise en œuvre de ces principes permettra certainement le respect des réglementations applicables au secteur routier et à son niveau de performance, en assurant la qualité des routes en termes de circulation, de sécurité, de confort et de sauvegarde des valeurs patrimoniales et environnementales, enfin en confirmant la résilience au changement climatique. De même, il pourrait en résulter des gains et des avancées significatives, contribuant à une plus grande rigueur dans la gestion des ressources, à une plus grande réactivité aux besoins d'intervention et de suivi permanent des résultats, en vue d'améliorer continuellement la qualité des services fournis aux citoyens.

En outre, pour le secteur des transports, le Gouvernement a l'intention de mettre au point un système de transport intégré, compétitif et sûr, avec une contribution significative à la richesse nationale, à la balance des paiements, à l'emploi et à la mobilité nationale et internationale, toujours en tenant compte de l'impact environnemental, en améliorant la résilience au changement climatique dans le cadre des principes de l'Économie Bleue.

En ce qui concerne les systèmes de transport maritime et aérien de fret et de passagers, on vise à garantir l'unification du marché national, son intégration sur le marché international, principalement par la création de plates-formes maritimes et aériennes. Dans ce contexte, les infrastructures et les moyens de transport devraient faire partie intégrante du processus de transport, tout en garantissant la sécurité,

l'efficacité, la qualité et un prix juste dans la circulation des personnes et des biens, en particulier les produits de la pêche et de l'industrie de transformation.

Cette condition stratégique pour le développement intégré du pays exige une profonde restructuration du secteur, qui comprend le renforcement de l'organisation institutionnelle et une forte participation du secteur privé, la création d'obligations de service public, soit dans les transports aériens ou maritimes, soit sur les routes urbaines et interurbaines, donnant priorité au régime de concession de service public de transport, obligeant à la mise en place de lignes régulières efficaces et à des coûts abordables entre les îles, à la privatisation des services portuaires et aéroportuaires et à la modernisation des services de réparation navale.

Il est donc essentiel d'élaborer un Plan Stratégique Intégré pour les Transports et leur Intermodalité.

La position géostratégique du Cabo Verde, au carrefour des routes du plus grand trafic international de navires dans l'Atlantique Centre, donne au pays l'occasion privilégiée de se transformer en un grand centre de transbordement de fret à la fois pour la région ouest-africaine et pour les intérêts logistiques des opérateurs maritimes mondiaux, ainsi que de devenir un grand centre de stockage (bunkering), avec un accent particulier mis à l'avenir sur le stockage du gaz naturel. Ceux-ci devraient donc être deux des principaux piliers de durabilité de la plate-forme maritime, qui renforcera également le potentiel de développement de la réparation navale au Cabo Verde.

En termes de Transport Maritime, et pour que la plateforme réussisse, il est crucial que Cabo Verde respecte ses engagements internationaux en tant qu'État côtier, du pavillon et du port, dans un cadre sectoriel de durabilité. Cet

objectif sera atteint grâce à un travail de participation de tous les acteurs du secteur, avec la réglementation et la mise en œuvre du Fonds Autonome pour la Sécurité et le Développement du Transport Maritime (FADSTM), dont le financement provient principalement du taux de sécurité maritime et de l'harmonisation de l'ensemble de son cadre juridique.

Outre le problème du transport maritime, le Gouvernement a l'intention d'aligner le secteur de la formation, en particulier le secteur de la formation professionnelle, sur la stratégie "retour du Cabo Verde à la mer", en accord avec la Stratégie Nationale d'Action de l'État de la Mer, qui intègre la sécurité, l'Économie Bleue, la Science et la Gouvernance au niveau Atlantique, en partenariat avec ses partenaires de développement.

Le rôle du transport maritime dans le comportement de l'économie et le développement régional est assumé sans aucune restriction comme extrêmement pertinent, d'autant plus que Cabo Verde est un pays territorialement divisé en dix îles.

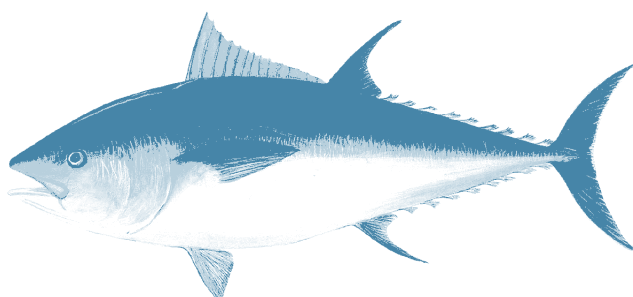
Il faut faire attention aux indicateurs de cohésion et comprendre les facteurs de durabilité générale du pays, intériorisant que cela ne peut être réalisé qu'avec des changements profonds et structurants qui reflètent l'harmonie de l'ensemble, résultant de la mise en place de conditions similaires en termes d'infrastructures, de tissu productif, de services essentiels, tels que la santé et l'éducation, et l'accès à des biens immatériels, tels que la culture, sur toutes les composantes du territoire national. La cohésion et le développement régional doivent conduire à une amélioration générale des indicateurs d'une compétitivité à dimension nationale et

globale. Cela ne signifie pas qu'elle se manifeste également dans des dimensions régionales spécifiques d'un niveau inférieur qui ne peut être envisagé à l'échelle nationale, mais qu'elle devrait jouir d'une approche différenciée, sans identité ni ressources endogènes spécifiques de chacune des îles en particulier.

Conscients que le secteur maritime et portuaire joue un rôle fondamental dans l'intégration du territoire ainsi que dans le développement économique et l'équité sociale du pays, les Gouvernements cap-verdiens successifs ont mis au point des processus de réforme du secteur des transports maritimes et des ports.

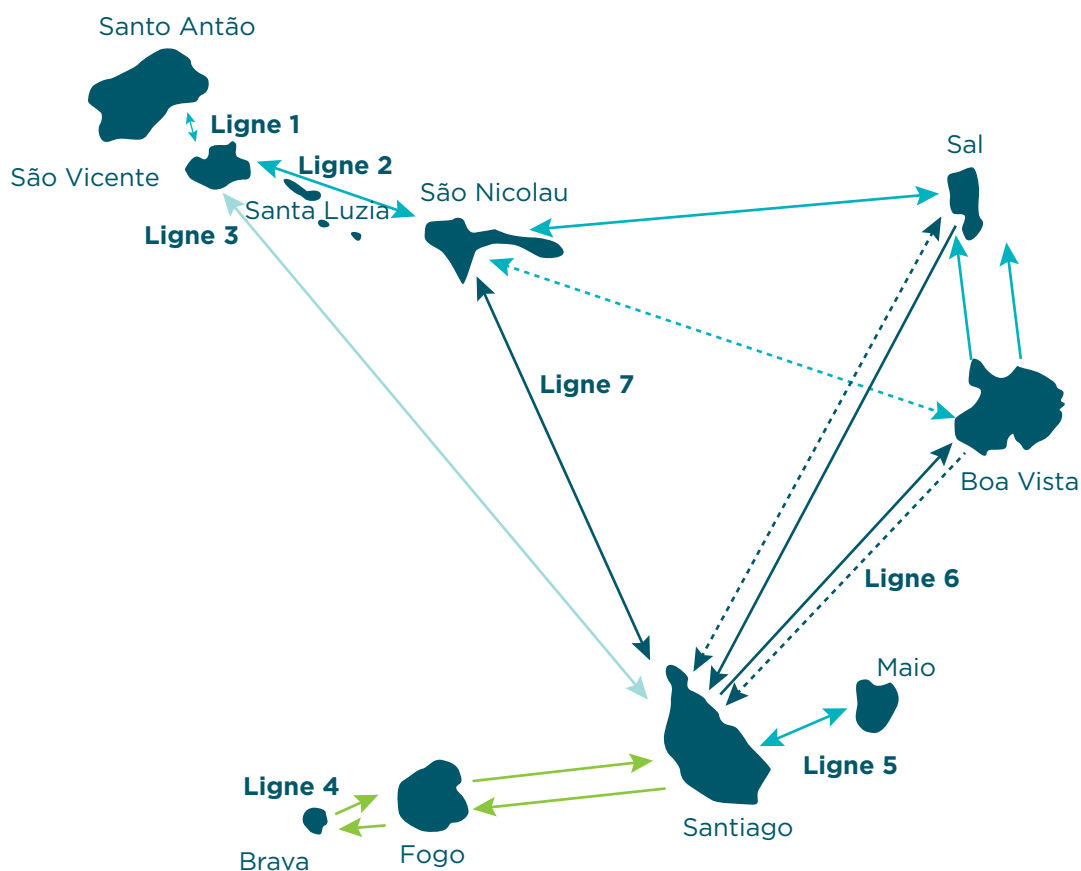
Ce processus a été l'un des facteurs les plus décisifs de la Restructuration du Système de Transport Maritime Inter-îles, qui a donné lieu à la création d'un service public de transport maritime (SPTMII), mis en place par appel d'offres public international, dont le contrat a été signé récemment.

Le modèle économique de concession permet non seulement au Gouvernement de mettre en place un service qui crée des situations d'équité dans les opportunités de développement de chaque île, mais aussi que les politiques énergétiques et environnementales à utiliser pour l'exploration du SPTMII soient celles que le gouvernement veut mettre en œuvre. Ce sera certainement une condition constante à développer tout au long de la période du contrat (20 ans) et qui pourrait amener le Cabo Verde à devenir le leader mondial en termes de mise en œuvre des paramètres environnementaux établis par les Nations Unies.



Source: INDP

FIG. 36: DIAGRAMME DES LIGNES MARITIMES



#### ✿ L'ÉNERGIE ET L'ÉCONOMIE BLEUE

Conformément au Programme du Gouvernement, la bonne performance du secteur de l'Énergie est d'une importance vitale pour assurer le développement durable du Cabo Verde. Les orientations stratégiques du programme du secteur de l'énergie accordent une importance primordiale à la sécurité énergétique, à la stabilité des prix et à la réduction de la facture énergétique, parfaitement alignées sur les ODS, et en particulier sur l'objectif 7: garantir l'accès universel à l'énergie fiable, durable, moderne et à un coût abordable pour tous.

Cependant, malgré les investissements importants déjà réalisés, le défi de la durabilité du secteur de l'énergie n'a pas encore été atteint. Le pays dépend des combustibles fossiles importés pour satisfaire plus de 85% des besoins énergétiques, malgré l'existence d'un potentiel important en ressources renouvelables, et la fluctuation des prix du pétrole a un impact direct sur l'économie.

Le secteur est toujours confronté au problème lié au niveau élevé des pertes dans la distribution, et la vente d'électricité, la faible performance opérationnelle des concessionnaires et le coût de l'énergie restent élevés, entraînant un poids substantiel dans les dépenses des entreprises et des familles.

Le poids des énergies renouvelables dans la consommation d'électricité doit passer de 20% en 2016 à 50% en 2021.

En termes d'évolution de l'accès à l'électricité, le Cabo Verde a fait des progrès significatifs, le taux de couverture se rapprochant de 95%, mais les 5% restants, qui comprennent les couches sociales les plus défavorisées et la population des zones isolées, restent exclus du système. L'un des objectifs de l'ODS 7 est d'atteindre un accès à 100% d'ici à 2030, au niveau mondial, et le Cabo Verde a l'intention d'atteindre cet objectif d'ici à 2020.

Sur le plan institutionnel, les chevauchements et les lacunes en matière de réglementation, le manque d'articulation sectorielle et d'information centralisée, les faiblesses institutionnelles et le déficit de régulation et de réglementation sont des obstacles importants à surmonter.

Le Cabo Verde est également fortement engagé dans l'agenda mondial sur le changement climatique, ayant déjà soumis l'INDC et ratifié l'Accord de Paris, au Parlement, ayant pour stratégie à long terme la transition vers un secteur d'énergie sûr, efficace et durable, en réduisant la dépendance aux combustibles fossiles et en garantissant l'accès universel et la sécurité énergétique. Cependant, des mesures décisives doivent être prises pour passer de la phase d'étude et de "roadmaps" à des résultats tangibles sur le terrain.

Cela inclut le Programme National pour la Durabilité Énergétique, ayant comme principaux axes d'intervention le renforcement institutionnel et l'amélioration de l'environnement des affaires, la réforme de la Structure Organisationnelle du Marché de l'Énergie, l'investissement dans les infrastructures stratégiques, le développement des énergies renouvelables et la promotion de l'efficacité énergétique.

La vision du Gouvernement est de créer un État partenaire, régulateur, visionnaire, supplétif et, avec autorité, promoteur de l'initiative privée et d'une nouvelle administration alignée sur le développement économique et social, en garantissant la durabilité environnementale.

*Population ayant accès à l'électricité: 90,1% en 2016 et 100% en 2021.*

Ainsi, pour donner un nouvel élan en ce sens, le Gouvernement envisage de créer l'Institut

de l'Énergie et de l'industrie (IE & I) chargé des domaines de la réglementation technique, de la planification, de la recherche, de la formulation de politiques et de la promotion de l'innovation dans les secteurs de l'énergie et de l'industrie. Une attention particulière sera accordée à l'amélioration du système de planification, du suivi et de l'évaluation du secteur de l'énergie, au développement et à l'adaptation du cadre juridique et réglementaire et au renforcement de la réglementation.

Avec la réforme de la structure d'organisation industrielle du secteur, la restructuration (Unbundling) du Secteur de l'Électricité et l'élimination des obstacles à l'initiative privée, l'État assume, dans le nouveau modèle, le rôle de promoteur, moteur et régulateur d'un marché de production et de fourniture d'énergie durable, innovant et efficace, créant des conditions pour que l'investissement privé remplace l'investissement public tout en maintenant son rôle de coordinateur du développement des infrastructures (physique, C, T & I et social), en synergie avec la stratégie du secteur, tout en continuant à investir dans les infrastructures stratégiques pour assurer la résilience du système, la promotion de l'intégration des énergies renouvelables et la promotion de la recherche, de l'innovation et du développement technologique.

L'exploitation du grand potentiel des ressources renouvelables endogènes, notamment les énergies éolienne et solaire, est assumée comme un instrument de réduction des coûts de l'électricité et de l'eau, d'augmentation de la sécurité énergétique et de la compétitivité et la diversité de l'économie nationale. Le programme préconise l'utilisation, autant que techniquement et économiquement possible, d'énergies renouvelables et propres, en misant sur l'utilisation de l'énergie éolienne à grande échelle, jusqu'au taux de pénétration maximum, de l'énergie solaire photovoltaïque pour la production centralisée, la production

décentralisée et l'énergie thermique solaire pour le chauffage de l'eau. Le but est également d'explorer d'autres options renouvelables, à savoir OTEC et Geothermal, tout en assurant que les prix soient abordables aux consommateurs et au secteur productif.

Le programme gouvernemental vise également à exploiter le potentiel du secteur des services pour celui des énergies renouvelables en tant que générateur d'emplois, soit au niveau interne soit dans une perspective d'exportation, en particulier pour les pays de la CEDEAO. Le grand défi sera d'orienter les ressources disponibles pour libérer ce potentiel, face à une grande variété d'options technologiques, afin d'en maximiser l'effet multiplicateur pour l'économie.

L'enjeu sur l'efficacité énergétique est également un facteur critique de la compétitivité économique et de la diversification de l'activité industrielle, en particulier de l'industrie exportatrice légère et la création de compétences régionales et internationales en matière de prestation de services.

L'énergie, en tant qu'une des bases du développement des activités des entreprises et de la qualité de vie des populations, est un facteur-clé pour le progrès du Cabo Verde. La forte dépendance à l'égard des combustibles fossiles compromet la stabilité et la durabilité du développement du Cabo Verde. L'instabilité et l'oscillation des prix internationaux du pétrole se reflètent dans la situation macroéconomique du pays et par conséquent dans le coût de la vie des populations et des entreprises Cap-Verdiennes.

En ce qui concerne les autres sources d'énergie, le Cabo Verde dispose de ressources éoliennes et solaires et d'une large étendue côtière, qui font de la production

d'électricité à partir de sources renouvelables, jusqu'à certaines limites, l'alternative la plus économique pour le pays. La nécessité d'un approvisionnement sûr et stable associé à une distribution intermittente et irrégulière des énergies renouvelables tout au long de la journée et de l'année, implique des limites à leur intégration qui ne peuvent être surmontées qu'avec des solutions de stockage d'énergie et d'approfondissement de la recherche de toutes les potentialités offertes par le pays.

Le Plan Directeur du Secteur Électrique 2018-2040 établit le niveau d'énergie renouvelable, les renforts thermiques et des solutions optimales de stockage, du point de vue des coûts, à tout moment, en tenant compte de l'augmentation attendue de la demande, de l'évolution des coûts des différentes technologies et des critères exigeants de qualité de l'approvisionnement en énergie.

Le Gouvernement de la neuvième législature a fait de la compétitivité et de la réduction des coûts de l'énergie sa priorité, tout en maintenant les engagements internationaux pour la durabilité du secteur de l'électricité lors de la Conférence des Parties de Paris (COP21).

Dans ce contexte, le Plan Directeur du Secteur de l'Électricité 2018-2040 définit les objectifs de coûts inférieurs suivants pour le secteur de l'électricité du Cabo Verde:

- a) Atteindre 30% de la production d'électricité à partir de sources d'énergie renouvelables d'ici 2025, conformément à l'engagement obligatoire de Cabo Verde lors de la Conférence des Parties de Paris (COP21);
- b) Dépasser 50% de la production d'électricité à partir de sources d'énergie renouvelables d'ici 2030, jusqu'au pourcentage d'intégration permettant de diminuer les coûts de la production d'électricité;



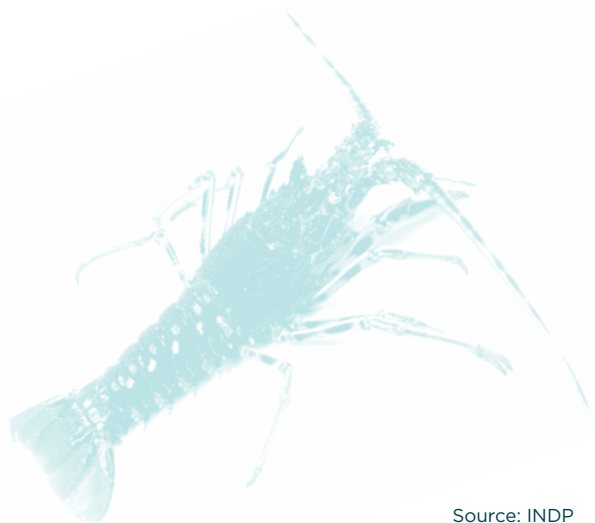
- c) Continuer de miser sur l'énergie éolienne et lancer un programme ambitieux de développement de l'énergie solaire;
- d) Promouvoir le développement d'une station de pompage pure sur l'île de Santiago d'ici 2025 et des solutions de stockage à base de batteries sur les îles restantes, au fur et à mesure que la réduction des coûts et le développement technologique le justifient;
- e) Continuer de miser sur la promotion de l'efficacité énergétique et la lutte contre les pertes d'énergie, comme vecteurs-clés de réduction des coûts énergétiques pour les citoyens et les entreprises Cap-Verdiennes.

Parallèlement, le Gouvernement continue d'encourager l'exploration et la recherche pour la modernisation et l'exploitation d'autres sources d'énergie et d'attirer les investissements privés dans les domaines des énergies renouvelables.

De plus, le Gouvernement introduira des éléments de politique énergétique transversale visant à réduire l'impact énergétique dans les secteurs de l'Économie Bleue, en particulier de la pêche, de l'aquaculture, des transports maritimes, du tourisme et de la modernisation des infrastructures portuaires, dans le cadre de l'application des principes de l'Économie Bleue.

Dans cette perspective, les organisations du secteur privé, telles que les Chambres de Commerce et de Tourisme et la société civile organisée jouent un rôle clé dans la conception et la mise en œuvre d'actions visant à la transition vers l'Économie Bleue.

Des approches spéciales seront adoptées pour les communautés isolées dans le processus de transition vers l'Économie Bleue, où les énergies renouvelables tendent à jouer un rôle-clé dans la définition des conditions de vie de ces populations (Tarrafal de Montrigo - SA).



Source: INDP

## 9. Le cadrage institutionnel et la gouvernance à travers la Charte et ses organes dédiés

La transition d'une économie océanique à une Économie Bleue sera une entreprise complexe et de long terme. Une économie océanique durable offre une voie pour considérer le développement économique et la santé des océans comme des propositions compatibles. Cela ne doit pas être un choix entre croissance et durabilité. Des espaces océaniques correctement gérés devraient attirer des investissements venant des secteurs public et privé et générer des rendements solides liés à des avantages pour l'écosystème. Les avantages d'une telle approche signifient qu'une diversité d'activités, des secteurs océaniques traditionnels aux nouvelles entreprises axées sur la santé des océans, peut être gérée de manière coordonnée, dans un cadre global de gestion écosystémique (basé sur l'équilibre entre croissance et augmentation des capacités de l'océan).

L'adaptation des institutions régissant l'Économie Bleue est nécessaire pour suivre l'accroissement des activités économiques en lien avec l'océan. Historiquement, les activités économiques dans les ZEE ont été gérées sur des bases sectorielles, ce qui a conduit à des

coordinations limitées ou complexes entre les Ministères, les organismes de réglementation et l'industrie. Des chevauchements de lois, de droits (concessions, propriétés, permis), de moyens de contrôle, de police et de surveillance se sont développés rendant difficiles les processus d'harmonisation autant que les processus d'adoption par les communautés littorales. Ceci s'est fait sans distinction de secteurs de l'EB, sous des formes juridiques distinctes, mais aux effets similaires en termes d'appropriation ou de quasi-appropriation.

Gouverner l'Économie Bleue s'avère un objectif complexe car il faut se préparer à la maîtrise et application d'une gestion basée sur l'écosystème dans lequel l'économie et les écosystèmes prospèrent parallèlement.

La planification spatiale marine doit venir compléter à cette fin la vision prospective. Cela nécessite une gouvernance inclusive et permanente dotée de mécanismes de suivi et d'évaluation pour garantir une flexibilité nécessaire à la saisie de nouvelles opportunités nées de nouvelles découvertes,

tant sur le plan des ressources que des innovations susceptibles de permettre leur exploitation durable. Et ceci concerne tant les secteurs traditionnels comme les pêches et l'aquaculture que la valorisation de nouvelles molécules ou ressources océaniques.

De bonnes lois et réglementations, des institutions solides et une coopération interministérielle, des processus de prise de décision inclusifs impliquant toutes les parties prenantes (y compris les sources de financement et d'investissement), et des mécanismes d'arbitrage coordonnés sont des besoins minimums à promouvoir. Le CaSUEB doit s'articuler à ces objectifs de renforcement du cadre institutionnel.

Le Plan Stratégique de Développement Durable du Cabo Verde pour la période 2017-2021 sert de référent au projet de développement de l'EB et il donne au processus de transition un rôle-clé dans la mise en concordance et la mise en synergie des stratégies sectorielles.

La gouvernance mise en place pour la transition vers l'EB s'appuie sur la Charte pour la Promotion de la Croissance Bleue (adoptée en 2015), la création du Secrétariat d'État Adjoint au Ministère de l'Économie Maritime (SEEM, 2017), la signature du programme de coopération tripartite avec la Banque Africaine de Développement et la FAO (UTF CVI 047, 2017) et la création au sein du SEEM d'un Observatoire pour l'Économie Bleue (OEB, 2018). Tous ces organes contribuent à la consolidation du projet d'EB.

Dans le cadre de l'adoption de la Charte, une première évaluation a été faite des niches potentielles de Croissance Bleue en étroite

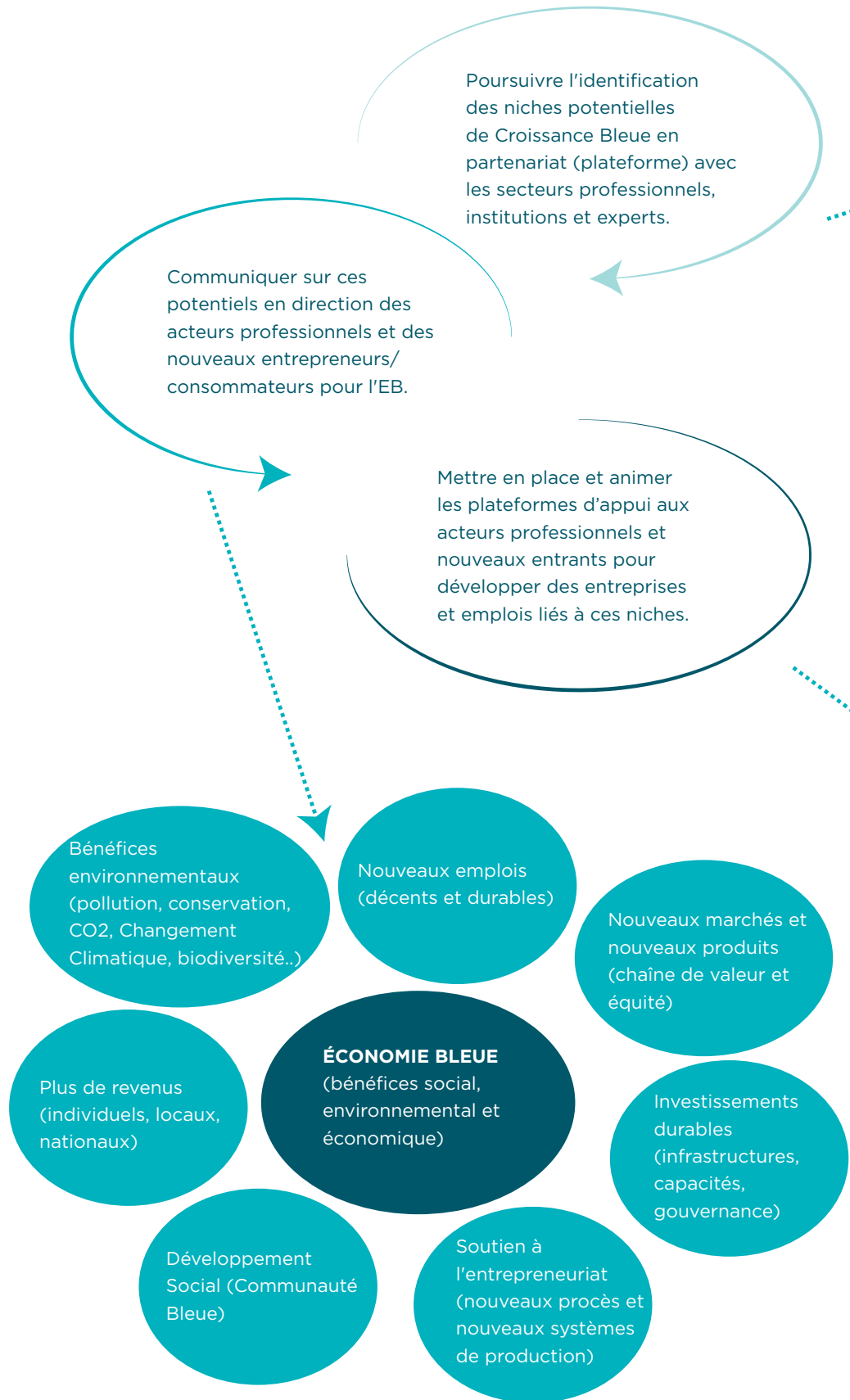
coopération avec la FAO et les institutions nationales pour la recherche et l'administration de la pêche et de l'environnement. Préparés à partir de domaines de travail prioritaires tels que la pêche, l'aquaculture, les chaînes de valeur, les marchés et la sécurité alimentaire, l'environnement et les activités connexes dans le cadre de l'écotourisme, les résultats de ce diagnostic ont été présentés sous la forme d'un inventaire, comme un portefeuille d'actions possibles en faveur de l'AC.

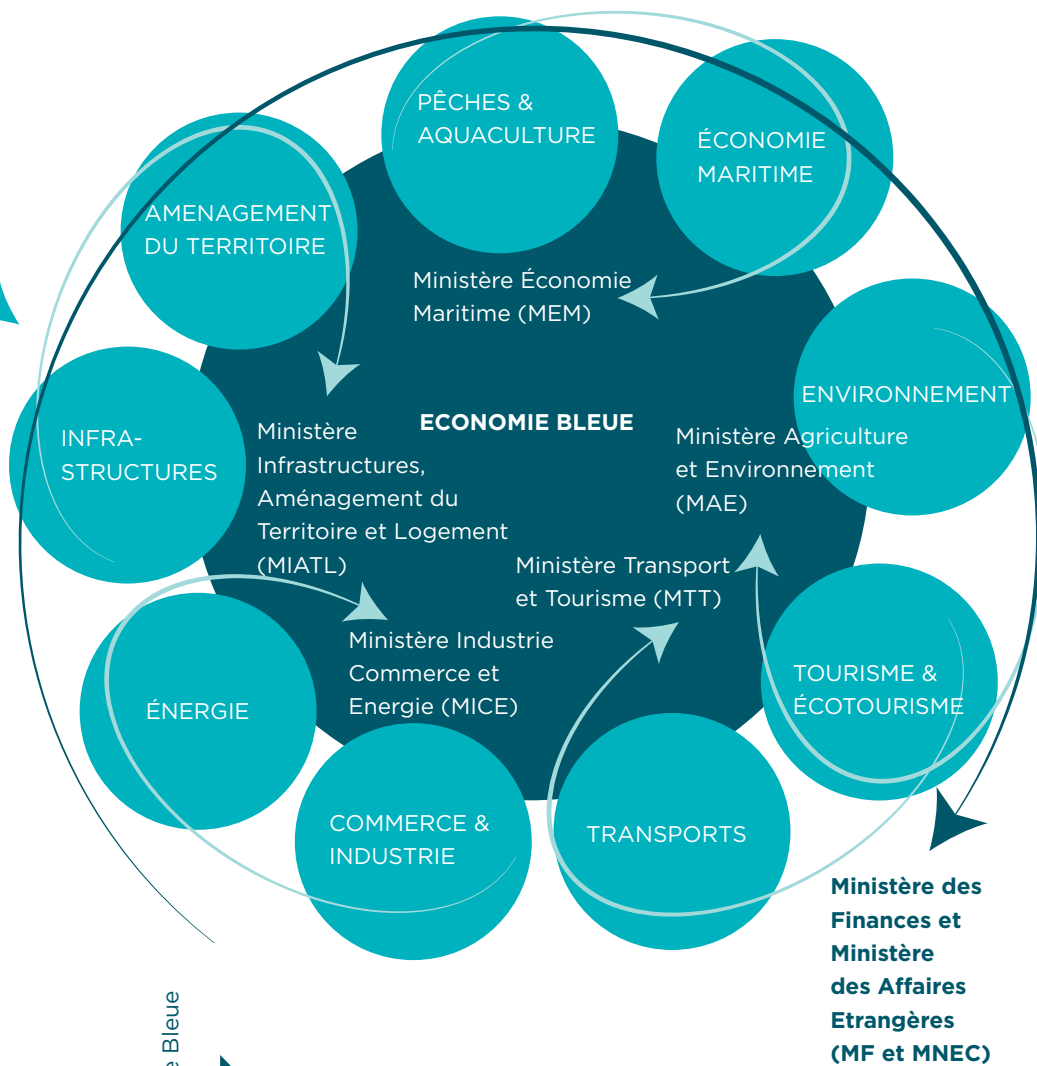
Ce portefeuille permet d'identifier les priorités liées aux services fournis par les écosystèmes aquatiques en ce qui concerne:

- i. l'exploration de nouveaux potentiels;
- ii. le renforcement des pratiques durables et l'augmentation de la productivité environnementale des systèmes de production et de consommation;
- iii. l'appui lié à l'Économie Bleue dans les communautés dépendant d'écosystèmes aquatiques, le tout basé sur l'amélioration des dispositifs de gouvernance par le renforcement des capacités institutionnelles publiques et privées.

La promotion du portefeuille (plan d'action de l'OEB) servira de base à l'élaboration d'un plan d'investissement pour l'Économie Bleue et d'un programme d'aide à la transition de l'économie. Ces deux documents seront présentés aux partenaires techniques et financiers afin que ceux-ci puissent se mobiliser dans le cadre des partenariats public-privé proposés, en fonction des domaines d'investissement requis. La Banque africaine de développement s'est accordée à soutenir la préparation de ces deux documents stratégiques dans le cadre du dialogue tripartite avec la FAO (mission conjointe du 29 février au 4 mars 2016).

**FIG. 37: PROCESSUS SUIVI POUR LA TRANSITION VERS L'ÉCONOMIE BLEUE**





Plateformes de concertation et d'actions en faveur de l'Économie Bleue



## 10. L'Observatoire pour l'Économie Bleue (OEB)

La mission de l'OEB est de développer le cadre technique et institutionnel pour la promotion et le suivi de l'Économie Bleue au Cabo Verde. L'OEB devra:

- Etre capable de diffuser (par le biais de notes aux médias, d'ateliers, de séances de sensibilisation dédiées aux communautés) les principes de la Croissance et de l'Économie Bleue correctement adaptés aux différents secteurs et de fournir un soutien méthodologique pour faciliter l'appropriation de ces principes pour chaque partie prenante (privée ou publique). Cela implique la création d'un appui méthodologique fourni à l'OEB une fois celui-ci en place, la mise en place d'une base de données bibliographiques et des interconnexions avec les pays inclus dans le paquet africain et en liaison avec les organisations dont le Cabo Verde fait partie (CSRP, COMAFHAT, COPACE, CEDEAO, Nations Unies, etc.);
- Pouvoir disposer d'un réseau de compétences mobilisables pour mettre en œuvre les éléments stratégiques adoptés par le gouvernement. Ce réseau devra être entretenu et étendu en fonction des actions à mettre en œuvre et de l'extension des secteurs associés;
- Etre informé des actions ou des projets ayant des interactions potentielles avec l'EB.

- Cela implique que l'OEB jouit d'une forte reconnaissance institutionnelle, confirmée, si nécessaire, par des conventions établies sur les échanges d'informations, la participation à des ateliers sectoriels et des réunions ou des travaux de prospection.

**FIG. 38: FONCTIONS ET SECTEURS D'ACTION DE L'OEB**



## ❁ LE RÔLE DE L'OEB

- Créer les conditions pour la réalisation des actions proposées dans le diagnostic initial puis dans le diagnostic actualisé, en lien avec les niches de CB;
- Suivre la mise en œuvre des actions et contribuer à l'évaluation et à l'échange d'expériences et de résultats. Ceci est en étroite synergie avec les différents acteurs publics et privés impliqués. Tout en veillant à ce que les résultats de ces actions soient pris en compte dans le processus de promotion et de facilitation pour la mise en œuvre de l'EB, notamment en faveur de créations d'entreprises, d'emplois et de bénéfices sous formes d'avantages sociaux et économiques, ainsi que de meilleurs impacts sur l'environnement;
- Assurer la communication institutionnelle sur l'EE pour soutenir les institutions publiques dans leurs communications respectives (pêche et aquaculture, environnement, transports et commerce, énergie, ports et infrastructures, emploi, tourisme et écotourisme), au niveau local, mais aussi national et international. Ce travail de communication devrait également être effectué à l'échelle mondiale à partir du cadre stratégique pour l'évaluation environnementale (CaSUEB), en passant par la Charte et ses organes de direction et de conciliation.

L'OEB et son fonctionnement sont étroitement liés au diagnostic en établissant des niches de Croissance Bleue. Le diagnostic actuel devrait être:

- i. consolidé par des études complémentaires;
- ii. complété par un suivi, une évaluation;
- iii. étendu à d'autres thèmes par le biais du travail des plateformes interinstitutionnelles et multipartites pour traiter de nouveaux domaines liés à l'EB, liés aux secteurs de l'énergie et des transports et à l'aménagement et la valorisation des zones côtières).

L'OEB contribuera à la mise en œuvre de la Charte de Promotion de l'Économie Bleue dans le nouveau contexte institutionnel (MEM et SEAEM) avec l'appui du programme d'assistance mis en œuvre avec la FAO (UTF/CVI/047/CVI) sur financement de la Banque Africaine de Développement (BAD).

L'OEB est le levier technique pour mener à bien le processus d'élaboration de la Stratégie unifiée pour l'Économie Bleue (CASUEB), du Plan national d'investissement pour l'Économie Bleue (PNIEB) et du Programme de promotion de l'Économie Bleue (PROMEB).

L'OEB est chargé de renforcer l'animation sectorielle et d'articuler avec les nouvelles institutions intéressées par l'Économie Bleue, en travaillant à travers des mécanismes soutenus par le programme (ateliers, plateformes, partenariats, parties prenantes et bénéficiaires).

L'OEB est lié aux résultats déjà obtenus dans le soutien de la FAO depuis 2014 (Charte et niches de Croissance Bleue), ainsi que d'autres projets lancés au Cabo Verde pouvant constituer des points d'appui intermédiaires (programme de la Banque mondiale (PRAO CV), programme du FEM sur la biodiversité et l'écotourisme, initiative des pêches côtières du FEM, autres activités des autres organismes des Nations Unies (ONUDI, PNUD, programme de formation des pêches de l'Université des Nations Unies, coopération bilatérale, Chine, Espagne, Luxembourg, BAD, autres).

L'OEB agira dans ce contexte pour mettre en évidence et améliorer les aspects transversaux et proposer des modalités de coordination pour optimiser les synergies dans un programme d'actions et en rapport avec les actions extérieures en cours ou en préparation (autres programmes et actions de coopération qui couvrent le domaine de l'EB).

## II. Les nouveaux mécanismes de financement et la mobilisation des ressources

Dans le contexte du Programme de développement durable à l'horizon 2030 et du PEDS (Plan stratégique de développement durable), le présent chapitre examine le thème «Financement de l'Économie Bleue au Cabo Verde» en relation avec le potentiel de l'Économie Bleue à générer une croissance économique durable et inclusive.

Par-delà l'importance de la vision des parties prenantes, l'accès au financement constitue une contrainte pour le développement de l'Économie Bleue. Face à ce défi - de nouvelles approches pour mobiliser les investissements privés et l'aide au développement existants -, le Cadre Stratégique est propice au rappel détaillé de ces outils financiers afin d'inciter le gouvernement à travailler à les rendre possibles.

Car la promotion de l'Économie Bleue nécessite des investissements dans les infrastructures, la conservation, la recherche et le développement, le développement des capacités institutionnelles et humaines, ainsi que le partage d'informations et le développement des connaissances. Le PNIEB devra se penser en lien avec ces éléments de financement.

Il existe également des possibilités d'accroître les ressources publiques disponibles, ainsi que les financements et les investissements du secteur privé dans les initiatives de l'Économie Bleue. L'augmentation de l'enveloppe de ressources destinée à financer les initiatives de l'Économie Bleue nécessite également de nouvelles approches pour tirer parti des fonds existant pour le financement du développement. Cela peut également nécessiter le développement et le pilotage de nouveaux instruments.

Parmi les nouvelles sources de financement qui ont émergé, on notera la coopération Sud-Sud, les fonds climat internationaux et les investissements à impact. Parallèlement, une gamme d'instruments et d'outils financiers beaucoup plus riche et sophistiquée est en train de se développer dans certains pays dont il faudra tirer les leçons: des accords de financement mixte aux obligations vertes (ou bleues), en passant par les obligations à impact social et liées au développement, les conversions dette-nature et les titres de créance de l'État. Une prise de conscience accrue des risques sociaux et environnementaux et l'éventualité d'une réputation contestable ont encouragé de nombreux investisseurs à valoriser une gestion



rationnelle des ressources naturelles, ce qui implique un flux grandissant d'investisseurs intéressés par des activités dans lesquelles le développement est aligné sur la durabilité.

Pour saisir ces nouvelles opportunités, les secteurs public et privé doivent s'associer, mettre en commun leurs finances et partager leurs compétences, expertises et approches.

Le CaSUEB sensibilise déjà les opérateurs aux niches de Croissance Bleue, mais le déclenchement des aides financières suppose davantage d'informations et des analyses de risque plus approfondies. Cela explique qu'à ce jour encore, la majorité des investissements ciblés sur la santé des océans ont beaucoup compté sur les banques de développement bilatérales et multilatérales pour assumer le risque initial associé. La question de l'élévation des coûts initiaux pour des rendements qui ne

FIG. 39: NOUVEAUX MÉCANISMES DE FINANCEMENT POUR L'ÉCONOMIE BLEUE



profiteront pas immédiatement aux investisseurs constitue également un frein. Cela souligne la nécessité de veiller à ce que le Cabo Verde conserve l'accès aux fonds publics concessionnels de la communauté internationale et des banques de développement multilatérales. C'est dans ce contexte que cette section explore plusieurs modèles de financement innovants et examine leur applicabilité à l'Économie Bleue (Fig. 39). Des modes de financement novateurs seront nécessaires pour orienter les investissements dans des activités économiques susceptibles d'améliorer la santé des océans. De nombreuses activités économiques publiques et privées capables de restaurer la santé des océans auront des coûts initiaux plus élevés et les résultats ne seront pas immédiats pour les investisseurs. Cela implique l'émergence de mécanismes de financement nouveaux et innovants, favorisant la mobilisation de plus de capitaux que le mécanisme actuel et un degré de collaboration accru entre les secteurs public et privé. Il est possible de soutenir le développement d'industries nouvelles et émergentes axées sur la restauration de la santé des océans.

Il convient de prévoir que les investissements du secteur public (recherche, surveillance, chaîne de valeur, éducation, etc.) seront mobilisés pour démontrer que ces investissements servent à créer une base solide permettant un investissement privé à risque limité.

#### **❁ FINANCEMENTS MIXTES ET ÉCONOMIE BLEUE**

Les financements mixtes sont généralement compris comme la combinaison stratégique de fonds de développement publics et / ou privés (par exemple financement concessionnel et ressources philanthropiques) avec d'autres capitaux publics ou privés pour accroître les ressources destinées à l'investissement dans des domaines -clés tels que les infrastructures. Les financements mixtes peuvent impliquer des partenariats financiers public-public ainsi que des

partenariats public-privé. La logique des financements mixtes consiste globalement à :

- i. augmenter l'effet de levier du capital (l'aide et les fonds philanthropiques sont utilisés pour attirer / mobiliser des capitaux supplémentaires publics ou privés;
- ii. renforcer l'impact (les compétences, les connaissances et les ressources d'investisseurs publics et privés combinés peuvent augmenter la portée et l'efficacité du projet);
- iii. générer des rendements ajustés aux risques (gérer les risques de manière à ce qu'ils soient conformes aux attentes du marché) (Forum économique mondial, 2015).

L'intérêt pour la finance mixte a explosé ces dernières années et constitue l'un des domaines les plus dynamiques en matière de financement du développement. Une foule d'acteurs sont impliqués dans la finance mixte - des agences de développement bilatérales, des institutions de développement multilatérales, des fondations philanthropiques. Nombre d'entre eux souhaitent également élargir leurs activités dans ce domaine, car la fusion de projets offre la possibilité d'intensifier les financements publics et privés de développement, dans un contexte général où les ressources d'aide publique au développement sont limitées<sup>15</sup>. Dans ce contexte, il pourrait être possible d'explorer de quelle manière des accords de financement mixte peuvent soutenir les interventions de l'Économie Bleue.

Une grande partie des financements combinés a été utilisée pour soutenir les investissements dans le développement d'infrastructures et d'autres interventions pour lesquelles un retour économique est attendu. Dans le contexte de l'Économie Bleue, les domaines à explorer comprennent entre autres: la gestion durable des pêches et la transformation du poisson, l'aquaculture marine durable, l'énergie renouvelable des

15. PNUD et Agence française de développement (AFD), 2016.

océans, et l'exploitation responsable des mines et des fonds marins.

L'élément de financement concessionnel dans les programmes de financement mixte peut être utilisé de différentes manières. Cela comprend: une assistance technique (pour les services de préparation de projet et pour fournir des conseils/formation aux bénéficiaires publics ou privés, afin de réduire les coûts de transaction); risque de souscription (pour protéger totalement ou partiellement l'investisseur contre diverses formes de risque); des incitations de marché (pour fournir des paiements futurs garantis aux investisseurs en échange d'un investissement initial dans de nouveaux marchés ou pour stimuler l'innovation autour de nouveaux produits ou services); retours complémentaires; assurance contre les événements catastrophiques; et incitations à la réussite (PNUD et AFD 2016). Cela contribue à réduire les coûts de financement et à rendre les investissements viables et rentables pour le secteur privé.

Malgré le potentiel du financement mixte pour augmenter considérablement les ressources en faveur du développement durable, il existe des défis et des contraintes. Finaliser un ensemble de financement mixte peut prendre beaucoup de temps, car plusieurs instruments de financement, institutions ou entités sont généralement impliqués. Les autres contraintes sont la connaissance limitée de ces instruments et les capacités techniques limitées pour structurer, gérer et exécuter ces types d'arrangements, de manière à servir l'intérêt public et à prendre en compte les impacts sociaux et environnementaux des projets. Celles-ci sont présentes à la fois chez les fournisseurs (c'est-à-dire dans les institutions de développement) et chez les bénéficiaires (dans les pays en développement). Il faut être prudent dans la recommandation de financements non concessionnels pour certains pays où la viabilité de la dette peut déjà constituer une préoccupation majeure.

Dans le cas du Cabo Verde (peut être associé à un groupe de PEID) il pourrait être envisagé de mettre en commun une expertise afin de créer une équipe technique spécifiquement dédiée à l'appui au développement et à la mise en œuvre de projets utilisant des structures de financement mixte. Cette équipe créerait des capacités de financement mixtes, élaborerait un portefeuille de projets et coordonnerait les modalités d'exécution.

#### ❖ OBLIGATIONS BLEUES

Les obligations bleues sont inspirées des obligations vertes qui ont réussi. Les obligations bleues sont toutefois appliquées aux activités océaniques. Elles offrent aux investisseurs privés la possibilité de diversifier leurs portefeuilles d'investissements en produits offrant un rendement financier et des avantages pour l'environnement. Dans ce contexte, il est parfois possible d'obtenir une réduction des taux d'intérêt s'il existe un engagement à utiliser le produit de la vente pour des investissements spécifiques socialement responsables ou pour la protection de l'environnement, bien que ces obligations soient généralement émises aux taux du marché.

Les obligations bleues peuvent mobiliser de gros capitaux, ce qui peut aider le gouvernement du Cabo Verde à financer des initiatives telles que la conservation marine et la pêche durable. Des initiatives similaires à celles des Seychelles sont à l'étude au Cabo Verde. Néanmoins, il existe un certain nombre de questions-clés:

- i. l'importance de l'assistance technique (et une garantie de crédit partielle) fournie par des institutions financières multilatérales pour permettre l'émission d'obligations à un taux abordable;
- ii. la nécessité de s'assurer que la caution est conforme aux principes de bonnes pratiques du secteur, telles que la transparence des projets/interventions à financer avec le produit de la caution;

- iii. l'examen attentif de l'endettement du pays et de la manière dont cette modalité de financement est alignée sur les stratégies aptes à soutenir et à gérer la dette du pays;
- iv. le développement d'un portefeuille de projets concrets permettant un déploiement efficace des ressources levées via une émission d'obligations bleues.

#### ❖ CONVERSION DE DETTES PUBLIQUES

Les conversions de dettes en nature servent à mobiliser des fonds pour les efforts de conservation locaux et sont basées sur le modèle de conversions de créances en fonds propres (dans lequel les dettes actualisées sont échangées contre des investissements dans les actifs d'un pays endetté). Dans le cas d'échanges dette-nature, le produit de l'échange est investi dans des activités de conservation dans le pays endetté. Dans le cadre d'un échange de type dette contre nature, un organisme de protection de la nature achète une partie de la dette d'un pays auprès d'un prêteur officiel ou commercial sur le marché secondaire à un prix très avantageux. L'organisation non gouvernementale échange ensuite tout ou partie de la valeur nominale de la dette avec le pays débiteur contre des «paiements en nature pour la conservation».

Les échanges de créances contre nature offrent un moyen potentiel de réduire la dette et de collecter des fonds complémentaires pour financer d'importantes activités de conservation. Toutefois, certains des inconvénients ont été identifiés comme le montant relativement faible de l'allègement de la dette et les coûts de transaction, potentiellement élevés, en particulier les frais financiers et juridiques, lorsqu'il peut être nécessaire d'émettre de nouveaux instruments de refinancement du prêt (rachat). En règle générale, cet instrument a été utilisé à la suite d'un processus de restructuration de la dette. La combinaison de fonds publics et privés crée également un nouveau modèle d'échange de dettes en co-investissement en SID.

La Banque mondiale a récemment proposé un mécanisme de financement de la dette par nature et de la résilience pour les petits États. La facilité propose de rembourser la dette commerciale ou bilatérale à coût élevé, de manière à ce que les économies résultant de la réduction de la dette créent un espace supplémentaire, qui peut être utilisé pour financer les dépenses courantes ou les dépenses en immobilisations. Les critères de qualification incluent:

- i. la volonté de mettre en œuvre des réformes politiques et institutionnelles pour la gestion de l'environnement et la résilience au climat;
- ii. l'identification de la dette qui pourrait être rachetée, de préférence à un prix réduit et / ou remplacée par une dette moins chère et à plus longue échéance;
- iii. l'identification d'un donateur/des donateurs pouvant fournir des fonds supplémentaires pour l'opération de rachat de dette (en échange de réformes politiques).

De la même manière, le Secrétariat du Commonwealth a élaboré une proposition visant à mettre en place un mécanisme d'échange dette/climat pour les petites économies vulnérables (dont beaucoup sont des PEID). Ce mécanisme pourrait potentiellement mobiliser jusqu'à 4,5 milliards d'USD en financement supplémentaire pour l'adaptation au changement climatique dans tous les petits États insulaires. En outre, le PNUD a proposé des conversions de dettes «multi-créanciers» en tant qu'outil permettant de réduire des coûts de transaction élevés, et de maximiser l'impact sur le développement. En outre, la Commission économique des Nations Unies pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CEPALC) étudie la possibilité d'utiliser les engagements en matière de lutte contre le changement climatique, pour réduire la dette élevée des pays des Caraïbes en échange d'investissements dans l'adaptation et l'atténuation du changement climatique.

### ❁ OBLIGATIONS À IMPACT SOCIAL À POUR LE DÉVELOPPEMENT

Les obligations à impact social (OIS) et les obligations à impact de développement (OID) sont des formes de systèmes de paiement aux résultats fondés sur un accord de partenariat public-privé entre les gouvernements (ou les bailleurs de fonds dans le cas des OID) et les organisations privées et non secteurs pour réaliser des projets ayant un objectif social ou environnemental particulier. Ce ne sont pas des obligations au sens traditionnel du terme (qui offrent un taux de rendement fixe et un remboursement du capital à l'échéance). Au lieu de cela, les obligations à impact ne sont remboursées par l'investisseur que si des résultats sociaux ou environnementaux déterminés sont atteints. Les obligations à impact impliquent généralement trois acteurs-clés:

- i. les investisseurs qui fournissent un capital initial pour le projet;
- ii. les prestataires de services qui mettent en œuvre le projet;
- iii. les bailleurs de fonds de résultats (également appelés payeurs) qui rendent le capital à l'investisseur initial plus un petit retour en cas de succès (les bailleurs de fonds du résultat peuvent être des donateurs, des philanthropes ou des autorités nationales).

Les OIS et les OID ont été utilisés pour financer des interventions telles que la lutte contre le chômage des jeunes, lutter contre la récidive, et augmenter la biodiversité. Ces instruments sont généralement mieux adaptés à des interventions plus petites, bien ciblées et sur mesure, et peuvent engendrer des coûts de transaction élevés par rapport à leur petite taille.

Cet outil de financement est encore relativement nouveau pour la plupart des économies en développement. En ce qui concerne l'Économie Bleue, ce modèle de financement peut avoir plusieurs applications

qui méritent une exploration plus poussée. Ceux-ci incluent la conservation ou la restauration de la biodiversité des océans et des côtes (restauration de coraux ou de mangroves, par exemple), ainsi que des programmes de lutte contre le chômage des jeunes axés sur la formation et l'emploi dans l'Économie Bleue.

Un délai important est nécessaire pour préparer des indicateurs de performance clairement définis et quantifiables (utilisés pour déclencher les paiements du bailleur de fonds initial). Il faut également du temps pour mettre en place la combinaison de partenariats nécessaire (par exemple, fournisseur de capital initial du secteur privé, partenaire/s de mise en œuvre du projet, évaluateur indépendant de la performance, bailleur de fonds - un donateur officiel ou le gouvernement national, ou les deux -). De nombreux investisseurs ont notamment recours à des intermédiaires pour structurer et superviser les contrats en leur nom, en raison de leur complexité. Néanmoins, ce modèle de financement peut offrir des opportunités pour financer des interventions concernant des niches plus petites qui pourraient autrement être laissées pour compte.

### ❁ FINANCEMENTS ISSUS DE LA DIASPORA - CROWDSOURCING

Le Cabo Verde a une diaspora importante et les envois de fonds constituent une source considérable de revenus et de devises pour les ménages. La diaspora est également une source potentielle d'investissements complémentaires dans le développement durable et, par extension, dans l'Économie Bleue. Un certain nombre de pays, en particulier en Afrique subsaharienne, ont bénéficié d'initiatives visant à connecter la diaspora à des transactions en actions et en obligations, pour des projets de développement dans leurs pays d'origine, par exemple par le biais de plateformes d'investissement participatives. Les projets soutenus par la diaspora comprennent le logement, les infrastructures, l'agroalimentaire, la fabrication,

la technologie et les soins de santé. Pour inciter la diaspora à investir, les intermédiaires privés fournissent souvent des services d'assurance qualité (projets d'investissement contrôlés) et des garanties d'investissement, rendus possibles grâce à des partenariats avec des donateurs privés, tels que des agences de développement bilatérales ou des banques de développement multilatérales.

Les facteurs en faveur de ces mécanismes comprennent:

- i. le nombre d'émigrés;
- ii. le revenu, médian ou supérieur à la moyenne des migrants;
- iii. des notations de crédit souveraines supérieures à la note spéculative;
- iv. la diminution de la perception de la corruption publique;
- v. des notations supérieures à la moyenne en termes de compétitivité globale et d'efficacité des gouvernements.

Le gouvernement du Cabo Verde pourrait explorer la possibilité d'associer la diaspora aux opportunités d'investissement dans l'Économie Bleue, par le biais de plateformes d'investissement participatives. Une telle initiative pourrait tirer parti de l'amélioration de l'information et de la transparence, des cadres légaux et réglementaires et des incitations fiscales, pour soutenir des projets spécifiques. Les gouvernements peuvent également rechercher des possibilités de jumelage pour des projets spécifiques, tandis que les partenaires de développement pourraient collaborer avec des intermédiaires privés afin de fournir une garantie indépendante en matière de contrôle des projets et d'investissement, afin de réduire les risques pour les investisseurs. Parmi les domaines susceptibles de bénéficier de cette modalité de financement, figurent les énergies renouvelables dans les océans et l'aquaculture durable. Bien que la diaspora puisse être en mesure d'apporter d'importantes contributions

financières aux projets, les gouvernements et/ou les donateurs devront également prévoir un financement supplémentaire pour la recherche, l'identification, la conception, le suivi et l'évaluation de projets.

#### 🌐 SUBVENTIONS RÉCUPÉRABLES SOUS CONDITION

Les ressources de subvention éventuellement récupérables réduisent les risques et les coûts initiaux associés à la phase exploratoire de projets à forte intensité de capital, en particulier de ressources commerciales de type extractif. Les ressources sont généralement fournies à des entités spécialisées (SPV) pour financer, par exemple, des phases d'exploration de ressources et de pré-forage. Si les ressources sont prouvées, la subvention éventuellement récupérable est convertie en ressources de prêt et peut être complétée par l'émetteur des ressources de subvention initiales exerçant une option de financement ultérieur de la dette, si le projet ne se limite pas à une exploration réussie. Cet instrument a été utilisé pour stimuler les projets géothermiques dans l'OECD et offre des concepts utiles à d'autres secteurs émergents, notamment l'Économie Bleue. Cet instrument fournit un moyen de réduire les risques et les coûts associés à l'exploration de ressources non éprouvées et un moyen de rassembler les acteurs du secteur privé.

#### 🌐 MOBILISATION DE RESSOURCES DOMESTIQUES (NATIONALES)

Les opportunités de mobilisation des ressources nationales sont essentielles pour soutenir les investissements dans l'Économie Bleue. Néanmoins, la gestion numérique des droits devrait être largement insuffisante en ce qui concerne le niveau et l'ampleur des investissements nécessaires dans l'Économie Bleue. L'utilisation d'interventions novatrices et stratégiques est essentielle pour utiliser efficacement les ressources domestiques et les sources internationales de financement, y compris l'aide au développement.

### ❁ INTRODUCTION D'UNE TAXE BLEUE

Au Cabo Verde, il est possible d'intensifier la modélisation des ressources domestiques pour le financement bleu, en particulier pour la conservation marine, qui reste largement inexploité. L'entrée des touristes, peut servir à financer des projets de conservation. Taxe de protection de l'environnement et/ou taxe de mise en valeur touristique peuvent être imposées aux visiteurs. Outre les projets de conservation écologiques basés sur les terres, ces ressources peuvent être utilisées pour des initiatives d'Économie Bleue liées à l'écosystème, telles que la gestion des eaux usées et la préservation de certains écosystèmes ou espèces protégées sur un territoire spécifiques. Parmi les autres sources on notera les subventions, les dons et les revenus provenant de l'industrie de la pêche, de l'énergie, des mines et de la biodiversité. De même, une taxe de l'Économie Bleue peut être envisagée en tant que taxe obligatoire ou volontaire sur des industries et activités spécifiques liées à l'océan. Cela supposera toutefois la préparation d'une stratégie de l'Économie Bleue documentée et crédible, étayée par des politiques et des procédures permettant une utilisation transparente des fonds mobilisés.

Les PEID des Caraïbes consacrent actuellement moins de 4% de leurs dépenses globales à des investissements en capital, ce qui est en deçà de la tendance et va à l'encontre des exigences d'investissement accrues pour la transformation économique, l'adaptation au changement climatique et l'atténuation de ses effets, ainsi que le développement des infrastructures économiques et sociales (PNUD 2015). La mobilisation des ressources domestiques pourrait potentiellement contribuer à augmenter les investissements liés en partie aux initiatives de l'Économie Bleue.

### ❁ INCITATIONS PAR ASSURANCE POUR L'ÉCONOMIE BLEUE

Le secteur des assurances joue un rôle important dans le développement économique et financier. De par leur conception, le secteur regroupe

et/ou transfère les risques dans le but de réduire l'impact des pertes et des événements indésirables. Pour les Caraïbes, de nombreuses interventions de l'Économie Bleue envisageables sont relativement nouvelles et non testées et peuvent être considérées comme comportant un risque accru pour les investisseurs. Un moyen de transférer certains des risques associés au développement d'activités économiques nouvelles et innovantes serait de considérer l'utilisation de l'assurance. Les instruments d'assurance peuvent présenter un intérêt pour la région, compte tenu de la fréquence et de l'intensité accrues des catastrophes naturelles et des impacts du changement climatique.

La disponibilité d'un outil d'assurance pour couvrir les risques dans l'Économie Bleue permettrait de réduire directement les risques perçus des nouvelles activités et d'agir comme un moyen de faciliter les nouveaux investissements et les nouvelles finances. L'assurance pourrait également contribuer à améliorer l'efficacité des autres industries en valorisant les garanties et en réduisant les pertes. Parmi les autres avantages potentiels, on peut citer l'encouragement de l'innovation et l'horizon de planification à plus long terme, dans la mesure où les investisseurs opposés au risque peuvent être plus disposés à poursuivre une activité non prouvée s'ils ne sont pas exposés à des risques assurables exogènes importants.

L'assurance maritime est l'un des types d'assurance par indemnité les plus répandus et bien développés dans la région. L'assurance maritime cherche généralement à couvrir les pertes et dommages causés aux actifs off-shore tels que les navires, les cargaisons et, dans certains cas, les actifs on-shore tels que les terminaux. Il existe également d'autres types d'assurance qui pourraient contribuer au développement de l'Économie Bleue. En particulier, la mise au point d'instruments d'assurance paramétriques pourrait être l'un des nombreux outils susceptibles d'accroître l'attrait de l'investissement dans l'Économie Bleue. Bien que cela offre une option similaire au mécanisme d'assurance contre les risques

de catastrophe, il faudrait des recherches et une conception pour lesquelles les organismes donateurs et les partenaires pourraient fournir une assistance technique. Cette forme d'instrument aurait également besoin de l'appui de la communauté internationale pour parfaire le développement d'un produit d'assurance de l'Économie Bleue<sup>16</sup>.

L'expérience vécue dans les Caraïbes pourrait s'avérer utile au Cabo Verde. Un groupe d'experts pourrait rencontrer les parties prenantes concernées par la transition vers l'Économie Bleue afin d'identifier et d'élaborer des propositions adaptées au contexte et aux besoins du Cabo Verde, et de préparer un matériel de formation à l'intention des professionnels et des institutions pour l'utilisation de ces mécanismes développés, selon les partenariats public-privé ou privé-privé.

Il convient de promouvoir et encourager les changements de comportements individuels qui sont collectivement préférables pour préserver les écosystèmes, et de développer des mécanismes d'incitation (PSE) aux collectivités (partenariat sous forme de pacte, contrat, lettre définissant l'objectif, principe tarifaire, fonds ou mécanisme de paiement) public-privé ou privé-privé (producteurs/consommateurs de type).

Développer certains cas possibles de demande de paiement pour services écosystémiques paraît aussi nécessaire. Ces exemples devraient émerger des discussions avec les parties concernées et être définis conformément aux services écosystémiques attendus, d'intérêt général et dans le cadre de changements de pratiques touchant des personnes regroupées en vertu de statuts ou d'institutions privées ou publiques (professionnel, territorial, autre).

Il convient de discuter de:

- La protection de la biodiversité liée au développement de l'écotourisme (requins, tortues, grands cétacés, autres...); en particulier à Sal, Maio, Boa Vista;
- La réduction des pertes après capture (femmes vendeuses, amélioration des pratiques

liées au commerce et à la conservation, à la transformation, au conditionnement et autres), en ce qui concerne le règlement sur les espèces interdites à la vente (taille de première capture, mesures liées aux plans de gestion);

- L'évaluation des besoins en infrastructures et en investissement, chaîne du froid, raccourcissement des circuits de vente des produits de pêche artisanale dans les zones à forte présence touristique (contrat ou charte pour la promotion et le positionnement des produits de la pêche artisanale auprès des chaînes hôtelières et des établissements de restauration dans des zones très fréquentées par les touristes);
- L'examen des taxes touristiques sur certaines îles (taxe touristique repensée en taxe environnementale);
- Le traitement des eaux usées et des déchets provenant des industries de la pêche (conserveries);
- La protection des espèces exploitées, en introduisant des plans de gestion liés aux mécanismes de financement et de cogestion (TURF ou cogestion basée sur des plans de gestion des pêches, par exemple, plan de gestion de la langouste, requins, petits pélagiques, autres);
- La réduction des besoins énergétiques et des transports inter-îles dans les secteurs liés à l'Économie Bleue;
- Autres cas à étudier.

D'autres sources de financement seront également étudiées par la communication et le lobby institutionnel vers des sources de financement liées aux grands programmes et aux grandes institutions (GCF, FEM, fonds liés aux grandes banques d'investissement).

Enfin, les possibilités de financement des investissements liés à l'adoption d'innovations écoénergétiques, à la réduction des impacts environnementaux (systèmes moins polluants, à la réduction et/ou au traitement des déchets), seront étudiées.





## 12. Le renforcement des partenariats pour l'action

Le renforcement des partenariats pourrait se faire à travers l'ensemble des relations bilatérales, régionales et mondiales, axées sur les problèmes environnementaux, sociaux et économiques, en vue de renforcer la résilience des PEID au changement climatique.

### *Approfondir les relations économiques multilatérales et bilatérales*

Le PEDS définit l'agenda diplomatique du Cabo Verde comme une condition préalable essentielle à la création de conditions politiques et à la coopération permettant une intégration dynamique du Cabo Verde dans le système économique mondial. En priorité, la diplomatie est une condition préalable à l'approfondissement des relations politiques et de la coopération avec les régions atlantiques dynamiques, en particulier l'UE et la zone euro, les pays européens non membres de l'UE (y compris la Russie), l'ALENA (en particulier les États-Unis), les pays d'Afrique de l'Ouest (y compris aux fins du PEDS, le Maroc, la Mauritanie et la CEDEAO), l'Afrique australe (en particulier l'Angola et l'Afrique du Sud).

En dehors de l'Atlantique, dans l'espace de coopération porté par le CPLP, la diplomatie

met l'accent sur le renforcement des relations politiques et de la coopération avec le Moyen-Orient (Turquie, Égypte et Israël), la République populaire de Chine et le Timor oriental.

Les objectifs généraux sont:

- i. établir ou approfondir des accords de coopération facilitant la libre circulation des biens, des capitaux, des technologies et des personnes entre ces pays ou régions et le Cabo Verde;
- ii. Établir ou approfondir des accords de coopération dans le domaine du développement du capital humain, à savoir des ressources humaines hautement qualifiées;
- iii. Créer les conditions nécessaires à l'insertion des institutions Cap-Verdiennes, à savoir la santé, la recherche et les productions scientifiques et technologiques, la formation et le développement du capital humain, en particulier des ressources humaines hautement qualifiées, dans les réseaux de production mondiaux - connaissances et innovation;
- iv. Etablir ou approfondir des accords en vue d'éliminer la double imposition.

Certains des objectifs généraux à atteindre dans les années à venir sont:

i. En ce qui concerne l'Union européenne et la zone euro, en utilisant des instruments tels que l'accord de Cotonou (y compris le partenariat spécial, comme son développement) et l'accord de coopération dans les échanges signés avec le Portugal en 1998 et ratifiés par ECOFIN après la création de l'euro.

a. Parvenir à une intégration économique progressive grâce à un accord sur la libre circulation des marchandises, des capitaux et des technologies. Cet objectif à moyen et long terme doit être soutenu par une nouvelle approche de la coopération avec l'UE, fondée sur le principe de la libre circulation, appuyée par des programmes d'aide structurels capables de créer des conditions juridiques de régulation et réglementaires, des ressources techniques et financières. Il devrait inclure la particularité des archipels de Micronésie qui fonctionnent comme un domaine prioritaire de libre circulation;

b. Améliorer les instruments d'intégration du Cabo Verde dans la zone euro en renégociant l'accord de coopération sur les changes, ou en assumant un rôle plus pertinent et explicite pour l'euro dans l'économie du Cabo Verde.

c. Négocier avec le plus grand nombre de pays de l'UE des accords bilatéraux, en vue d'éliminer la double imposition et de coopérer dans les domaines scientifique et technologiques intégrant l'Économie Bleue dans tous les processus de négociation, en tenant compte des spécificités insulaires et océaniques du Cabo Verde.

ii. En ce qui concerne l'ALENA et en particulier les États-Unis:

a. Proposer un accord commercial préférentiel, y compris le transport, et une différenciation positive de la coopération avec le Cabo Verde du moins, convergeant avec le statut des pays des Caraïbes dans

leurs relations avec les États-Unis;

b. Proposer un accord général dans le domaine du développement du capital humain et de la coopération dans les domaines scientifique et technologique;

c. Proposer un accord spécifique sur la sécurité au Moyen-Orient, dont les priorités sont d'assurer la paix, la sécurité et la liberté de circulation dans cette région de l'Atlantique, de fournir une assistance dans la gestion des risques environnementaux et, en cas d'accident ou de catastrophe, de lutter contre la criminalité, en particulier la piraterie et le trafic international.

iii. ZOPACAS-zone de paix et de coopération de l'Atlantique Sud

a. La zone de paix et de coopération de l'Atlantique Sud (ZOPACAS) a été créée en 1986 par la résolution 41/11 de l'Assemblée Générale des Nations Unies. Depuis 1986, l'Assemblée Générale a approuvé 22 résolutions sur la ZOPACAS. La résolution la plus récente a été adoptée en 2015 et a souligné le rôle du ZOPACAS en tant que tribune pour accroître l'interaction et le soutien mutuel entre les États de l'Atlantique Sud.

b. ZOPACAS est le principal forum pour le traitement des questions relatives à la sécurité de l'Atlantique Sud. C'est une initiative qui vise à articuler les actions en faveur de la paix, de la stabilité et du développement durable de l'Atlantique Sud, grâce au renforcement de la coordination et de la coopération entre ses États membres. En plus de son volet géopolitique, ZOPACAS comprend également des engagements en faveur de la conservation du milieu marin et de la promotion du développement durable, comme l'ont exprimé les États membres pour la création du sanctuaire des baleines atlantiques Sud, dans la déclaration de Montevideo de 2013.

- c. Le Cabo Verde fait partie intégrante de ZOPACAS qui intègre 24 pays riverains de l'Atlantique Sud: Afrique du Sud, Angola, Argentine, Bénin, Brésil, Cameroun, Congo, Côte d'Ivoire, Gabon, Gambie, Ghana, Guinée-Conakry, Guinée-Bissau, Guinée équatoriale, Libéria, La Namibie, le Nigéria, la République démocratique du Congo, Sao Tomé-et-Principe, le Sénégal, la Sierra Leone, le Togo et l'Uruguay. Ces pays peuvent être une autre plate-forme de dialogue pour les questions d'Économie Bleue.
- iv. En ce qui concerne l'Afrique de l'Ouest et plus particulièrement la CEDEAO, il faut:
- a. Développer une action diplomatique intense et incisive afin d'approfondir l'intégration économique des pays membres de cette communauté économique, y compris tout ce qui concerne la convergence des normes et réglementations;
  - b. S'engager à développer et approfondir la coopération régionale dans les domaines de la santé, de la paix et de la sécurité régionale, de la défense et de la protection de l'environnement, à renforcer les capacités pour faire face aux défis naturels, à combattre les effets de la sécheresse et de la désertification, ainsi que toute autre conséquence du changement climatique;
  - c. Proposer des solutions pour répondre aux défis régionaux dans les domaines des transports, des communications et de l'énergie;
  - d. Développer une activité diplomatique intense et appropriée, dans le but de mobiliser des partenariats régionaux, à savoir des partenariats institutionnels, commerciaux, techniques et financiers, afin de faire du Cabo Verde une plateforme de distribution des échanges maritimes et aériens au service de l'intégration, du développement régional et de l'intégration de l'Afrique de l'Ouest dans le système économique mondial, ainsi que le développement des plateformes financière, numérique et touristique.
  - e. Promouvoir la coopération régionale dans le domaine du développement du capital humain, en particulier des ressources humaines hautement qualifiées.
- v. En ce qui concerne le Mercosur, en particulier le Brésil:
- a. Approfondir la coopération scientifique et technologique, notamment en approfondissant les relations de coopération avec les universités et les instituts de recherche et d'innovation;
  - b. Négocier un accord de coopération dans le domaine économique et financier, y compris le principe de différenciation positive des relations économiques et financières entre les deux pays, en tenant compte notamment des sept plateformes qui visent à faire du Cabo Verde une économie à écoulement libre dans le centre de l'Atlantique, articulée avec l'économie brésilienne. Dans ce domaine, une attention particulière doit être accordée aux transports.
  - c. Développer l'accord de coopération existant dans le domaine de la formation de capital humain et du développement institutionnel;
  - d. Proposer et négocier un accord de protection mutuelle concernant les investissements et l'élimination de la double imposition, capable de protéger et de promouvoir les intérêts des deux pays.
- vi. Pour l'Afrique australe:
- a. Mettre à jour les instruments de coopération qui maintiennent les relations entre l'Angola et le Cabo Verde, en tenant compte de l'objectif de faire du Cabo Verde une économie de circulation dans le Moyen-Atlantique, articulée avec l'économie angolaise;
  - b. Proposer et négocier un accord général avec l'Afrique du Sud portant sur la coopération:
    - scientifique et technologique,
    - sur le commerce,

- et sur le développement d'un partenariat stratégique entre le Cabo Verde et l'Afrique du Sud, en vue d'en renforcer les complémentarités, en particulier dans les domaines du transport maritime et du

transport aérien. Dans ce contexte, proposer et négocier un accord pour la protection réciproque des investissements et l'élimination de la double imposition.



Source: INDP

## 13. Conclusion

La transition de l'économie du Cabo Verde vers l'Économie Bleue, en cohérence avec le processus de développement durable, objet de cette stratégie, implique des engagements au plus haut niveau. Il s'agit en priorité de définir et d'adopter des principes fondamentaux dans les lois et les institutions. Il s'agit aussi de faire des choix et de fixer des objectifs à long terme, d'engager les acteurs concernés, de reconnaître les conflits d'intérêts, de remettre parfois en cause certaines rentes acquises, d'assurer des arbitrages et des cohérences. Mais il s'agit aussi de faire évoluer les politiques afin de mieux considérer l'apport des écosystèmes océaniques aux services disponibles pour le développement, dans la perspective d'une économie plus inclusive, d'un développement social accéléré et plus équitable, et d'un renforcement des capacités nécessaires à l'adoption de nouvelles technologies plus adaptées à la réduction des impacts des risques liés au changement climatique, des impacts environnementaux et des qualités des écosystèmes océaniques, moteurs de l'Économie Bleue.

La première étape de cet engagement est marquée par la stratégie contenue dans ce document, qui rapproche les attendus de l'Économie Bleue, telle qu'elle est définie en conformité avec les instances internationales et telle que voulue par le gouvernement du Cabo Verde, construite sur les niches de

Croissance Bleue qui traversent l'ensemble des secteurs-clés de cette nouvelle économie.

Naturellement, il revenait au Cabo Verde et à l'ensemble des acteurs de son économie et de sa société d'adapter ces enjeux aux spécificités du pays, à son insularité, à sa taille physique, aux capacités et aux dynamiques de ses populations et de ses institutions, en tenant compte de ses engagements internationaux et de ses partenariats.

Cette stratégie a été conçue dans un cadre de partenariat avec l'ensemble de ces acteurs, et elle est pensée pour se projeter dans des espaces régional et international qui la prédéfinissent, mais qui lui offrent aussi des opportunités de soutien. C'est l'Union Africaine, la CEDEAO, les autres instances régionales ou sous-régionales, mais aussi les coopérations bilatérales et multilatérales comme celles déjà en appui pour l'élaboration de cette stratégie, à savoir la Banque Africaine de Développement et la FAO, qui ouvrent des espaces de nouvelles faisabilités, en lien avec des engagements pour l'adaptation au changement climatique et à la protection des écosystèmes océaniques et des populations.

La pêche, l'aquaculture, l'environnement, doivent réviser leurs traditions pour s'adapter et s'ouvrir aux autres secteurs que sont le tourisme sous différentes formes, liées

chacune d'elles à de nouvelles opportunités de commerce, d'emplois, d'entreprenariats, de contributions à ces secteurs de production primaire ou de conservation. Les transports et le secteur de l'énergie doivent eux aussi se redéfinir pour solutionner les questions inhérentes aux contraintes de ces secteurs d'intérêt stratégique pour l'Économie Bleue mais, de plus, contribuer d'eux-mêmes à la réduction des impacts environnementaux, économiques et sociaux.

Les territoires doivent se repenser en fonction des enjeux d'investissement, de développement, de protection de la biodiversité, de l'occupation d'espaces littoraux et côtiers souvent espaces de conflits et de menaces au détriment de biotopes fragiles ou menacés, au vu des risques et des effets du changement climatique.

La cadre stratégique pose ses ambitions et ouvre une voie vers la mobilisation des moyens nécessaires à cette mutation de l'économie maritime vers l'Économie Bleue. Le chemin n'est pas si simple quand les indicateurs d'objectifs, de suivi et d'évaluation des politiques ne sont pas encore en place, ni au plan international, ni moins encore au plan national. Alors ceux-là doivent être pensés et développés.

Connaître la valeur potentielle contributive de cette Économie Bleue à l'économie nationale, en développant un travail sur les comptes publics, penser les investissements en lien avec ces indicateurs nouveaux et en consolider ainsi la durabilité en prenant en compte des nouveaux mécanismes de financement mis en place à l'échelle internationale, tels sont, parmi d'autres aspects, les connexions à suivre de ce Cadre Stratégique pour l'Économie Bleue.

Parce que la mise en œuvre de la stratégie sera le grand défi de l'Économie Bleue, et de la capacité de l'État et des opérateurs privés à mobiliser les moyens nécessaires à sa réalisation (PNIEB et PROMEB), il est essentiel que le cadre institutionnel de sa gouvernance assure cette capacité impérieuse à se projeter en permanence dans des perspectives de moyen et long terme (rejetant toute vision à court terme), et que les arbitrages s'opèrent sur la base de critères pertinents, greffés aux objectifs de l'amélioration de la valeur intrinsèque des écosystèmes et des ressources océaniques, au profit du développement social des communautés nationales et des économies locales.

La somme de ces intérêts, placée dans une économie nationale équilibrée et renforcée par la réduction des risques naturels et financiers, sera la garantie d'un développement du Cabo Verde pour faire face au défi de celui d'un État-archipel de petite taille. Consolider encore le cadre de gouvernance est un impératif constant pour réduire les compétitions et effacer les freins intersectoriels, alors que le rapprochement de deux secteurs en développement doit permettre d'ouvrir un espace à travers des plateformes agissant pour la résolution des contraintes de moyens et de capacités.

Sur cette voie, tous les acteurs de l'économie nationale et les administrations chargées de la planification, de la recherche, de l'éducation, de l'environnement et de l'aménagement du territoire ont un rôle important à jouer pour mettre en évidence les enjeux et les risques essentiels, et contribuer à élaborer des visions partagées de futurs possibles et souhaitables.



Organisation des Nations Unies  
pour l'alimentation  
et l'agriculture



GOVERNO DE  
CABO VERDE



AFRICAN DEVELOPMENT BANK GROUP  
GROUPE DE LA BANQUE AFRICAINE  
DE DEVELOPPEMENT

#### **Partenaires du projet:**

---

Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO)  
Gouvernement du Cabo Verde  
Banque Africaine de Développement

#### **Encadrement du projet:**

---

Coordinateur FAO du projet UTF CVI 047 CVI: Dr Joseph Catanzano, FAO FIAP Rome  
Coordination Nationale du Programme: Mme Iolanda Brites, MEM DGRM  
Avec l'assistance du Bureau FAO Cabo Verde  
Sous la coordination de l'Initiative Croissance Bleue FAO, FISHCODE, Rome

#### **Conception du projet:**

---

Conception graphique, proofreading et mise en page: MondoForte LLC





